

d'Lëtzeburger **Land**

WELT

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#14 67. Jahrgang 3. April 2020



5 453000 174663



20014

4,00€

Un marathon à la vitesse d'un sprint

Les pouvoirs politiques tentent de
concilier impératifs constitutionnels et
règles sanitaires

Pas logés à la même enseigne

Des employés d'hôtels, des
professionnels de la santé et d'autres
indépendants se disent négligés par
l'État dans sa gestion de la crise du
Covid-19

Im Wartesaal

Alle gesellschaftlichen Bereiche haben
sich dem Kampf gegen das Coronavirus
untergeordnet – über das noch immer
erstaunlich wenig bekannt ist

Photo : Sven Becker

Die Regierung hat Luxemburg innerhalb kurzer Zeit in einen Gesundheitsstaat verwandelt. Alle gesellschaftlichen Bereiche haben sich dem Kampf gegen das Virus untergeordnet. Doch über den Feind Corona ist immer noch erstaunlich wenig bekannt

Im Wartesaal

Pol Schock

I den des März Vor vier Monaten war die Welt noch in Ordnung. Der große Feind der Gegenwart trug noch keinen Namen, er war noch nicht einmal bekannt. Erst am letzten Tag des vergangenen Jahres meldeten chinesische Autoritäten der Weltgesundheitsorganisation (WHO), dass sie auf etwas Merkwürdiges gestoßen sind: In der Millionenstadt Wuhan gab es eine geringe Anzahl von ungewöhnlichen Lungenentzündungen. Eine Woche später stellte die WHO fest, ein neues Virus entdeckt zu haben: SARS-CoV-2. Während sich das neue Coronavirus mitsamt der Krankheit Covid-19 in Ostasien rasant ausbreitete, blickte man in Europa und in den Vereinigten Staaten mit Irritation und nicht frei von Argwohn auf das entschlossene Vorgehen der betroffenen Staaten. Das Virus schien weit weg – die Gefahr war für nahezu niemanden zu diesem Zeitpunkt tatsächlich abzuschätzen, es handelte sich um eine Randnotiz in den Medien.

Es waren erst die dramatischen Bilder, Zahlen und Geschichten aus Norditalien, sowie das Drängen von Virologen und Epidemiologen, das dazu führte, dass die europäischen Staaten handelten. In der Woche um Freitag, den 13. März, veränderten die europäischen Staaten sich so rasant, wie sie es seit dem Zweiten Weltkrieg nicht mehr getan hatten. *Flatten the curve* wurde zum Primat der Stunde: Es galt alles zu unternehmen (*whatever it takes*), um das Gesundheitssystem und die Kapazitätsgrenzen der Krankenhäuser nicht zu überlasten. Demokratien verwandelten sich in nationale Gesundheitsstaaten, die sich fortan primär nur noch einem Ziel widmeten und alle Lebensbereiche danach ausrichteten: dem Kampf gegen das Virus. Das autoritäre Handeln des chinesischen Staates, das vorher noch mit Argwohn betrachtet wurde, avancierte zur Blaupause. Fast so, wie Historiker Eric Hobsbawm es

für die Zeit der Weltwirtschaftskrise Anfang der 1930er Jahre feststellte, als Eliten im Westen interessiert auf Pläne und das kontrollierte staatliche Agieren der Sowjetunion blickten und die Repressionen gar nicht mehr recht wahrnahmen. (*Das Zeitalter der Extreme*, S. 128) Die Woche der Iden des März begann mit den Worten des französischen Präsidenten Emmanuel Macron: „Nous sommes en guerre.“

Das Unbekannte Doch bis heute stellt sich die Frage: Im Krieg gegen wen eigentlich? Denn der Feind, das neue Coronavirus, ist weiterhin recht unbekannt. Selbst Virologen und Epidemiologen wissen derzeit wenig über SARS-CoV-2. Wie es sich verhält, wie es sich verbreitet, wie es mutiert und welche Symptome es bei Menschen hervorruft. Nicht einmal die Frage, ob Erkrankte nach Genesung tatsächlich (auch gegen Mutationen) immunisiert sind, lässt sich mit letzter Sicherheit sagen, auch wenn gerade vieles darauf hindeutet. Nach welcher Zeitspanne ein Infizierter überhaupt als genesen gilt, ist ebenfalls noch unklar.

Zwar unternehmen alle Staaten große Anstrengungen, um die Bevölkerungen auf das Virus zu testen, aber die Aussagekraft dieser Tests gilt als umstritten. Insbesondere was Modellrechnungen und Prognosen für den Verlauf der Pandemie anbelangt. „Die Zahlen sind vollkommen unzuverlässig“, sagt der Statistikexperte Gerd Antes im Spiegel und spricht damit wohl stellvertretend für den Großteil der Forschergemeinde. Auch Dr. Pierre Hertz, Koordinator der vier Centres de soins avancés (CSA), warnt vor Prognosen auf Basis der aktuell zur Verfügung stehenden Zahlen. „Einige scheinen den ganzen Tag damit zu verbringen, immer neue Verlaufskurven zu berechnen“, so Hertz. „Das halte ich für spekulativ und unseriös.“ Es sei demnach für Luxemburg schlichtweg nicht abzusehen, wie sich das Virus weiterverbreiten und wann ein möglicher Peak erreicht sein wird. In der Zwischenzeit führt die WHO rund eine Million nachgewiesene Fälle und rund 50 000 Tote in ihrer Datenbank auf.

Das Problem des unzuverlässigen Zahlenmaterials liegt daran, dass bis vor kurzem eigentlich nur Menschen getestet worden sind mit Verdacht auf Covid-19. Also Erkrankte, die Symptome aufwiesen wie trockener Husten, Fieber, Kopf- und Gliederschmerzen oder auch Geschmacks- und Geruchsverlust. Luxemburg gehört dabei zu den Staaten, die in relativen Zahlen weltweit mit am meisten testen. Allerdings haben bereits mehrere Studien aus China und Italien gezeigt, dass mindestens die Hälfte der untersuchten SARS-CoV-2-Infizierten nicht auf das Virus mit Symptomen reagierten. Und damit wussten sie auch nicht, dass sie infiziert waren. Eine neue noch unveröffentlichte Studie der Stanford Universität spricht sogar von 90 Prozent. Diese Infizierten können das Virus allerdings genauso verbreiten wie Erkrankte mit Symptomen. Die Dunkelziffer der Erkrankten ist deshalb wohl um ein Vielfaches höher, als die offiziellen Zahlen der Regierung, die täglich gegen

18 Uhr publiziert werden, es darstellen. Das Virus verbreitet sich weiter im Unbekannten.

Antikörpertest Damit das Zahlenmaterial wirklich aussagekräftig wird, muss also ein neues Testverfahren her. Bisher operieren die Mediziner mit sogenannten PCR-Abstrichtests. Dabei wird per Abstrich Gewebe aus der Nase oder aus dem Rachenraum entnommen. Da das Virus sich in den ersten sieben Tagen zunächst im Rachen festsetzt, bevor es in die Lunge wandert, gilt dieser Test insbesondere in der Frühphase als sicher. Der PCR-Test gilt derzeit als Goldstandard, auch wenn er aufwendig und kostenintensiv ist. Zunächst hatte die Regierung den PCR-Test nur für Erkrankte mit schweren Symptomen vorgesehen (auch weil er nur in einer begrenzten Zahl verfügbar war), mittlerweile hat das Gesundheitsministerium jedoch in einem neuen Schreiben die Ärzte angeleitet, „alle Patienten mit Symptomen“ zu testen.

Dennoch wird es kaum möglich sein, mit dem PCR-Test brauchbares statistischen Material für gesamte Bevölkerungen zu erstellen. In Zukunft wollen die Staaten deshalb mit flächendeckenden Antikörpertests arbeiten. Es handelt sich dabei um einen sogenannten ELISA-Test. Das Prinzip ist simpel: Ein Blutropfen einer Testperson wird auf Plastikplättchen geträufelt. Spezielles Licht lässt das Blut dann gelb aussehen, und je dunkler dieses Gelb wird, desto mehr Antikörper wurden gegen das Coronavirus gebildet. Die Tests gelten als kostengünstig und sehr zuverlässig.

Sie haben allerdings zwei Nachteile: Zum einen sind Antikörper erst frühestens zehn Tage nach der Kontamination nachweisbar. Und zum anderen sind sie aktuell in großer Form noch nicht auf dem Markt verfügbar. Wie das Luxembourg



Ruhe vor dem Sturm: Dr. Hertz, CSA-Chef, glaubt, dass die Anzahl der Infizierten bald steigen wird

Das autoritäre Handeln des chinesischen Staates, das vorher noch mit Argwohn betrachtet wurde, avancierte zur Blaupause



Die vier neuen medizinischen Zentren des Landes (Hier: CSA Däichhal) sind alle nach dem gleichen Prinzip errichtet, um möglichst schnell Patienten effektiv zu behandeln

Institut of Health jedoch mitteilt, arbeitet Luxemburg eigenständig an der Entwicklung eines solchen Schnelltests auf Antikörper, der möglicherweise in vier Wochen zur Verfügung stehen könnte. In einem Interview mit dem *Luxemburger Wort* sagt Prof. Markus Ollert, der Leiter der Luxemburger Covid-19 *Task Force*: „Das Ziel muss natürlich sein, dass die gesamte Luxemburger Bevölkerung im Verlauf der nächsten Monate durchgetestet wird und dass dann jeder eine Art Covid-19-Immunitätspass erhält.“

Virologen und Epidemiologen gehen weiter davon aus, dass 60 bis 70 Prozent der Bevölkerung mit dem Virus infiziert sein müssen, damit die Epidemie als eingedämmt gilt. Erst dann sinkt die Wahrscheinlichkeit, dass eine nicht-immune auf eine immune Person trifft. Erst dann können die aktuellen Maßnahmen, die das öffentliche Leben einschränken, vollends gelockert werden. Erst dann ist der Begriff Herdenimmunität zutreffend. Doch noch ist schlichtweg nicht zu berechnen, wann diese Schwelle erreicht ist. Und um den Zeitpunkt zu ermitteln, führt kein Weg an den Immuntests vorbei.

Eine andere vermeintliche Exit-Strategie aus dem aktuellen Ausnahmezustand wäre ein Impfstoff. Doch laut Prognosen des deutschen Robert-Koch-Institut oder auch des Luxembourg Institut of Health wird ein Impfstoff erst frühestens Anfang des kommenden Jahres zur Verfügung stehen.

Lernen von Italien Das Gesundheitswesen bereitet sich schon länger auf eine lang-anhaltende Epidemie vor. Es ist eine gesicherte Kenntnis aus den Erfahrungen in der Lombardei, dass das Virus sich vor allem in Kranken- und Pflegehäusern ausgebreitet hat. „Krankenhäuser sind Virenschleudern“, heißt es in einer Studie von Ärzten aus Bergamo. Diese Erkenntnis hat auch die Luxemburger Regierung dazu veranlasst, ein neues Modell für das Gesundheitssystem zu entwickeln.

Am 18. März ist Dr. Pierre Hertz, Mediziner für öffentliche Gesundheit der CNS, damit beauf-

tragt worden, eine Alternative für die geschlossenen Maisons médicales zu finden sowie eine Lösung, das Gesundheitssystem bestmöglichst auf den Ansturm mit Coronainfizierten vorzubereiten. Es handelt sich um eine Aufgabe, die im Normalfall Wochen oder Monate beanspruchen würde. Gesundheitsministerin Paulette Lennert (LSAP) gab Hertz drei Tage dafür, bis zum nächsten Regierungsrat.

Hertz musste also schnell und nach eigenem Ermessen handeln, da er keine Notfallpläne in den Schubladen für diesen spezifischen Fall vorfand. Er entschied sich dafür, vier Zentren in aller Eile zu errichten, in denen alle Patienten behandelt werden sollen: in Luxemburg-Stadt (Luxexpo), in Esch (Rockhal), in Ettelbrück (Däichhal) und in Grevenmacher (Kulturzentrum). Um die Patienten möglichst effizient zu behandeln, hat er die Centres de soins nach Prinzipien organisiert, die an Taylorismus erinnern: Die Patienten werden von Beginn in Corona- und Nicht-Corona-Patienten eingeteilt. Sie bewegen sich anschließend nur nach vorne, müssen sich nie umdrehen oder in eine frühere Zone zurückkehren – fast so als wären sie in einem Ikea-Kaufhaus. Je schlimmer ihr Fall ist, desto weiter dringen sie in das CSA vor. Und in akuten Fällen verweisen die Ärzte den Patienten sofort an ein Klinikum.

Für Hertz war dabei von Beginn an wichtig, dass auch das medizinische Personal sich nicht zwischen den Corona- und Nicht-Coronapatienten hin und her bewegt, um nicht selbst zum Überträger des Virus zu werden wie in Bergamo. Die Organisation der CSA klappt in der Theorie recht gut, aber mittlerweile haben einige Ärzte erste Kritik am neuen System geäußert. Sie beanstanden die Organisation der Zentren, aber auch das spartanische Untersuchungsmaterial, das sich dort befindet.

Situation in den Krankenhäusern Der Grund für die schlichte Materialausstattung liegt nicht nur am improvisierten Zustand der Zentren, sondern hat auch einen marktwirtschaftlichen Hin-

tergrund. Denn Luxemburg kämpft aktuell nicht nur gegen das Virus an, sondern auch am internationalen Markt für medizinisches Material und Medikamente gegen staatliche Kontrahenten. Beatmungsgeräte, Masken, Lungenscanner und Desinfektionsmittel sowie Handschuhe gelten weltweit weiterhin als Mangelware.

Zurzeit zählt Luxemburg rund 130 Beatmungsgeräte sowie rund 200 Betten auf den Intensivstationen. Davon waren Mitte dieser Woche 34 belegt, unter anderem von zehn Patienten aus der französischen Region Grand-Est, die als Zeichen der grenzübergreifenden Zusammenarbeit nach Luxemburg gebracht wurden und Teil des Deals sind, damit Frankreich das französische Personal nicht in die eigenen Krankenhäuser abberuft.

Covid-19-Erkrankte, die bereits hospitalisiert waren, berichten von äußerst professionellen Zuständen in den Krankenhäusern, was Hygiene und sonstige Vorschriften anbelangt. Essen wird nur noch in Plastikbehältern serviert und Essensreste noch in den Zimmern entsorgt. Fenster dürfen nicht geöffnet werden, an Besuch ist nicht einmal zu denken. Es herrscht ein ständiger Unterdruck in den Zimmern, um zu verhindern, dass Keime und Viren sich verbreiten. Denn noch ist ebenfalls nicht klar, ob Covid-19 Erkrankte mit oder am Virus sterben.

Allerdings berichtet auch eine Patientin, die ihren Namen nicht in der Zeitung lesen will, dass die Zustände in einem Krankenhaus im Süden des Landes zwar klinisch professionell, aber äußerst unmenschlich seien. „Ich war vier Tag dort, bevor ich eigenhändig geflüchtet bin“, so die Erkrankte, die mittlerweile als genesen gilt. Sie habe in dieser Zeit lediglich zwei Mal flüchtig einen Arzt gesehen und habe keine Informationen zu ihrem Zustand erhalten. Und sie sei auch nicht über die Therapie informiert worden, die bei ihr angewendet wurde. Laut Angaben der Patientin haben die Ärzte im Krankenhaus die Covid-19-Patienten mit einer hohen Dosis Chloroquin sowie Hydroxychloroquin behandelt.

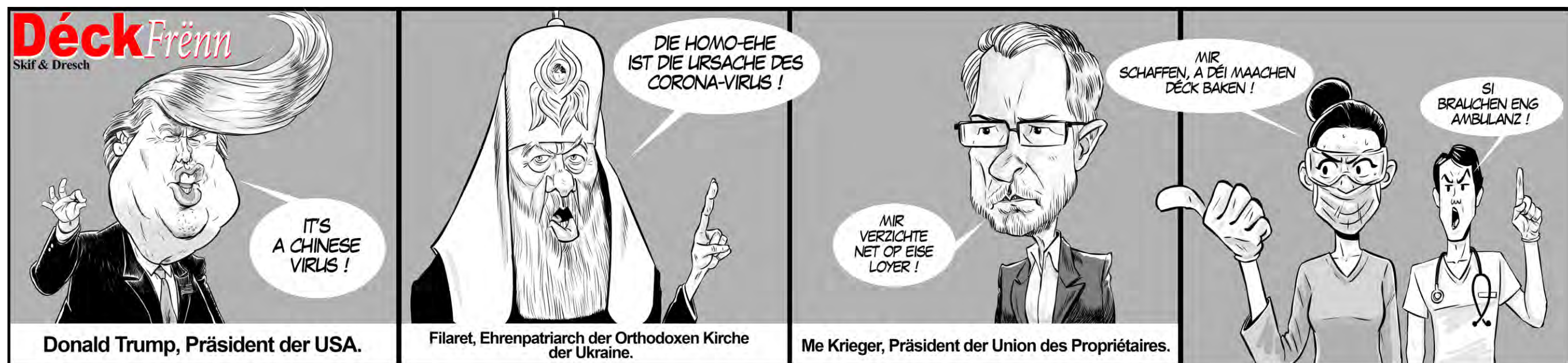
Patienten bewegen sich in den Zentren nur nach vorne, müssen sich nie umdrehen oder in eine frühere Zone zurückkehren – fast so als wären sie in einem Ikea-Kaufhaus

Es handelt sich dabei um alte Anti-Malaria-Mittel, die vom französischen Mediziner Dr. Didier Raoult sowie mittlerweile auch von Donald Trump als „Wundermittel“ gepriesen werden. Der Mikrobiologe Dr. Raoult legte vor kurzem eine Studie vor, die den heilenden Effekt des Mittels nachweisen sollte. Die Studie ist jedoch von der internationalen Fachwelt stark angezweifelt worden. Der deutsche Virologe Prof. Christian Drosten hält sie für wenig erkenntnisbringend und nimmt generell Abstand von einer Therapie mit Chloroquin, da sie schwerwiegende Nebenfolgen haben kann, ohne dass ein positiver Effekt gesichert sei.

Die Patientin berichtet ebenfalls von schweren Nebenwirkungen, spricht von Magenbeschwerden, Übelkeit und Appetitlosigkeit. Das Pflegepersonal habe davon lediglich Kenntnis genommen, ihr wurde nahegelegt, das Mittel dennoch weiter zu schlucken.

Mittlerweile hat die Weltgesundheitsorganisation Chloroquin und Hydroxychloroquin als gefährlich eingestuft und rät von der Vergabe ab. Das Luxemburger Gesundheitsministerium hat diesen Rat ähnlich wie Frankreich befolgt und hat den Ärzten mittlerweile untersagt, Covid-19-Patienten das Mittel zu verschreiben. Einige Ärzte aus Luxemburg, die ebenfalls nicht namentlich genannt werden wollen, halten diese Entscheidung für falsch. „Hydroxychloroquin ist aktuell unser *best shot*, wir sollten unbedingt auf das Mittel zurückgreifen“, so ein Allgemeinmediziner.

Stellungskrieg Luxemburg bereitet sich demnach auf eine lange Phase der Epidemiekämpfung vor. Die wirtschaftlichen Kosten werden wohl unvergleichbar sein, aber zum aktuellen Schlachtplan von *flatten the curve* gibt es derzeit keine bessere Alternative, es sei denn man würde eine Überlastung des Gesundheitswesens und einen Anstieg der Todesfälle in Kauf nehmen. Es ist die schwere Bürde der Politik, dass ihr im günstigsten Verlauf der Pandemie vorgehalten wird, mit den drakonischen Entschleunigungsmaßnahmen übertrieben zu haben.



Leitartikel

Damage Control

Ines Kurschat

Als Erziehungsminister Claude Meisch (DP) am Donnerstagmittag vor die virtuell versammelte Presse trat, kündigte er an, was eh alle wussten: Die Schulen bleiben bis 4. Mai geschlossen, der Fernunterricht geht in die Verlängerung. *Radio 100,7* hatte tags zuvor gemeldet, was sich Lehrer, Schüler und Eltern seit Tagen fragen: Ob das Homeschooling über die Osterferien hinaus organisiert werden muss. Das wurde nach dem Treffen des Regierungsrats per Pressemitteilung bestätigt.

Während die Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) wegen ihrer erfrischenden authentischen Art zu informieren, sich wachsender Beliebtheit erfreut, ist Meisch, seitdem er die Schulschließungen am 13. März mitgeteilt hatte, von der Bildfläche fast verschwunden. Ausgerechnet der Minister, der sonst für jede noch so kleine Maßnahme eine Pressekonferenz organisierte, ist in der Coronakrise kaum mehr zu sehen.

Dabei sind Entscheidungen, die sein Ressort betreffen, von großer gesellschaftlicher Tragweite. Denn es geht nicht nur darum, ob Schulen im Land schließen und Lehrer daheim bleiben, sondern wie Zigtausende Kinder und Eltern in dieser Zeit ihren Alltag organisieren. Auch die Kindergärten und Kinderkrippen sind außer Betrieb,

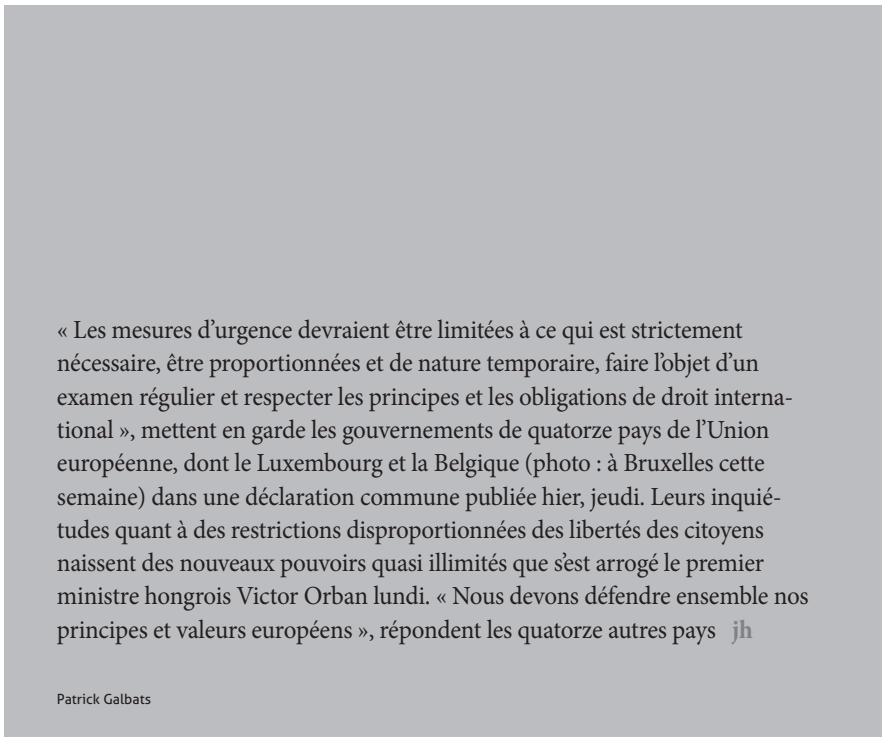
so dass viele Eltern inzwischen am Limit sind: Neben der üblichen Familienarbeit von Putzen, Kochen, Waschen kommen Hausaufgaben und Kinderbetreuen hinzu. Wehe, die Mietwohnung ist zu klein oder der Computer muss mit mehreren Geschwistern geteilt werden, Eltern sprechen die Unterrichtssprache nicht oder haben Kinder mit besonderem Förderbedarf, die womöglich Rund-um-die-Uhr-Betreuung brauchen. Dann ist die Belastung kaum zu stemmen. Das räumt auch Claude Meisch ein, der alle Schulpartner für ihre bisher geleisteten Anstrengungen dankt.

Dass die Lernbedingungen für die Kinder sehr unterschiedlich sind, ist im Schulministerium angekommen. Entsprechend werden die Leistungserwartungen angepasst: Insbesondere auf höheren Klassen der Sekundarstufe sorgen der Blick auf auszufallende Prüfungen und die knappe Zeit, die von Mai bis zum Schuljahresende noch bleibt, für Stress und Unruhe. Bisher waren die Lernziele nicht angepasst worden, das wird jetzt nachgeholt: Der Lehrplan wird reduziert, das zweite und dritte Trimester werden zu einem Semester zusammengefasst und so zwei Semester bewertet. Benotete Prüfungen wird es erst wieder geben, wenn der Schulbetrieb wieder anläuft. Wohl können Lehrer, die sich das zutrauen, digital testen, um Gelerntes abzufragen. Aber die Ergebnisse fließen nicht in die Note ein.

Dafür sollen Schüler, die das wollen, ihre Leistungen verbessern können, durch zusätzliche Aufgaben. Projektarbeiten sollen zudem helfen, ihre persönlichen Fortschritte besser zu bewerten.

Der Schritt war überfällig, denn in den vergangenen Tagen hat sich Unmut aufgestaut. Das Ministerium verweist zwar auf größtenteils zufriedene Eltern, einer eigenen Umfrage zufolge. Aber wer mit Eltern und Lehrern dieser Tage sprach, konnte die wachsende Verunsicherung deutlich spüren: Wie geht es weiter?

Faire Chancen ist das Schlüsselwort der Stunde, das heißt: Schüler bekommen in den Wochen vor den Sommerferien die Gelegenheit, sich und Noten zu verbessern; zugleich soll virusbedingter Unterrichtsausfall ihnen nicht zum Nachteil werden. So sollen Schüler mit schlechteren Bedingungen zuhause nicht abgehängt werden; sogar eine teilweise Öffnung der Schulen und Hausaufgabenhilfe werden nicht ausgeschlossen. Die Abschlussexamen ab 25. Mai finden statt, so der Virus will. Geprüft wird aber nur der Stoff, der wirklich im Unterricht drangekommen ist, also bis zum 13. März. Außerdem soll eine erweiterte Auswahl an Prüfungsfragen gestressten Schülern entgegenkommen. Aber jetzt sind für alle erst einmal Osterferien angesagt.



« Les mesures d'urgence devraient être limitées à ce qui est strictement nécessaire, être proportionnées et de nature temporaire, faire l'objet d'un examen régulier et respecter les principes et les obligations de droit international », mettent en garde les gouvernements de quatorze pays de l'Union européenne, dont le Luxembourg et la Belgique (photo : à Bruxelles cette semaine) dans une déclaration commune publiée hier, jeudi. Leurs inquiétudes quant à des restrictions disproportionnées des libertés des citoyens naissent des nouveaux pouvoirs quasi illimités que s'est arrogé le premier ministre hongrois Victor Orban lundi. « Nous devons défendre ensemble nos principes et valeurs européens », répondent les quatorze autres pays jh

Patrick Galbats



blog

Personalien

Politik

Politik

Wirtschaft

Justiz

Soziales

Etienne Schneider,

ministre socialiste de l'Économie (jusqu'au 4 février) et, précédemment aussi de la Défense, a laissé un cadeau empoisonné appelé Govsat à son successeur écolo François Bausch. Ce lundi, la commission de Contrôle de l'exécution budgétaire de la Chambre des députés a été informée de dépassements substantiels du budget nécessaire pour le projet vanté comme contribution luxembourgeoise aux missions internationales de paix de l'Onu. Le satellite militaire, cofinancé paritairement par l'État et par la SES, devait initialement coûter 170 millions d'euros. Une loi afférente a été votée en 2018. Ce lundi, le ministre Bausch a dû informer les députés que la réalisation nécessite une rallonge budgétaire de 180 millions d'euros – soit presque deux tiers du paquet de sauvetage des PME ou trente millions de plus que le budget réservé à tout le secteur culturel en un an, sans garantie que cette somme suffira et que le satellite fonctionnera (et aura d'autres clients que le gouvernement luxembourgeois lui-même). jh

Henri Etienne,

docteur en droit et directeur général honoraire de la Commission européenne, vient de décéder à l'âge de 91 ans. Etienne était parmi les pionniers des institutions européennes, qu'il avait rejointes en 1958 à la DG marché intérieur et industrie, avant d'y gravir les échelons un à un, et de devenir chef de cabinet du commissaire Eugène Schaus puis de rejoindre le service juridique. Etienne était particulièrement attaché au *Lëtzeburger Land*, dont il fut un des premiers auteurs free-lance dès les années 1950. Sa dernière contribution datait de 2013. jh



Plan de continuité d'activité

Cette photo (Ema) du vice-Premier ministre François Bausch (Déi Gréng) et de la ministre de la Santé Paulette Lenert (LSAP) visitant, le 27 mars, le Cargoenter au Findel, où arrivent entre autres les commandes urgentes d'équipements de santé, est une des premières où des membres du gouvernement s'affichent avec des masques. Jusqu'ici, ils furent sans protection, même symbolique, lors d'autres sorties publiques. Le gouvernement s'est toutefois donné de strictes règles sanitaires pour assurer la sécurité et la santé de tous ses membres, aussi bien que la continuité des activités (voir aussi p.5), précise-t-on auprès du Service information et presse. Les réunions du conseil de gouvernement se tiennent ainsi en parallèle dans trois salles différentes des bâtiments Saint Maximin et de Bourgogne, connectées entre elles par visioconférence – un ministre pouvant aussi choisir de participer de chez lui, ce qui est noté dans le procès-verbal. La présence physique n'est nécessaire que pour signer des documents. Comme le Premier ministre Xavier Bettel (DP), qui se déplace au bureau pour les réunions essentielles, chaque ministre est libre de s'organiser dans le respect des règles sanitaires. Les administrations ont des plans de continuité d'activité et télétravaillent. jh

Bausch cède la main

Le Luxembourgeois Romain Bausch, 67 ans, quitte la présidence de l'opérateur national de satellites SES. Il a dirigé l'émblématique entreprise de 1995 à 2014 avant de la présider, jusqu'à ce jeudi et l'assemblée générale qui a désigné l'Allemand Frank Esser comme successeur du Luxembourgeois. L'intéressé, arrivé au conseil d'administration de SES cette année, a notamment été PDG de l'opérateur français SFR. Il présidera à la destinée de SES alors que l'entreprise envisage une scission décisive de ses activités dans un contexte de défiance des marchés. pso

Angespannt

„Wir verstehen, dass die Situation für die Gefangenen schwierig ist und bleibt“, sagt Serge Legil, Direktor der Gefängnisverwaltung. Vergangene Woche hatten Häftlinge angesichts verschärfter Sicherheitsauflagen und Besuchsverbot wegen Covid-19 protestiert, rund 30 waren in den Hungerstreik getreten. Einige sollen schon zuvor bei Protesten aufgefallen sein, andere sorgen sich um die sanitär-medizinische Versorgung im Falle einer Erkrankung. In Haft seien viele Ältere und Vulnerable, so die Gefangenenhilfsorganisation eran, eras, elo. Eine Ansteckung mit dem Virus hätte für sie schlimme Konsequenzen. „Erkrankt jemand an Covid-19 und muss beatmet werden, kommt er selbstverständlich an ein Beatmungsgerät“, beruhigt Legil. Bisher sei aber kein Covid-19-Fall bekannt. Mittlerweile soll noch ein Insasse Nahrung verweigern. Die Gefängnisverwaltung hat, nachdem der Sportbetrieb und die Werkstätten eingestellt wurden, das Arbeitsentgelt erhöht. ik

À pied d'œuvres

Les organismes philanthropiques se mobilisent dans la lutte contre le Covid19. La Fondation de Luxembourg a répondu aux sollicitations de ses donateurs (notamment Enovos) en montant en un temps record une fondation destinée à financer des projets liés à la pandémie du coronavirus. Le premier engagement *corporate* a été réalisé mercredi (le plancher pour les dons des entreprises s'établissant à 10 000 euros), ceux des particuliers (à partir de 2 500 euros) ce jeudi. La fondation oriente les financements prioritairement vers des projets développés au Grand-Duché et dans trois secteurs : la santé, la recherche et le social. La fondation finance ainsi la production de combinaisons et vestes Tyvek 600+. Le matériau (protection en milieu hospitalier) est fourni par la multinationale américaine Dupont de Nemours. La production, 200 pièces par jour durant trois mois, est assurée par la maison de couture locale, Eva Ferranti. La fondation des hôpitaux Robert Schuman dispatche, elle, en fonction des besoins. « Nous voulons donner où il y a un vrai besoin », explique jeudi au *Land* la directrice de la Fondation de Luxembourg, Tonika Hirdman. L'œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte ouvre également une boîte à idées. « Si cette crise vous met face à de nouveaux besoins ou si vous avez des suggestions à faire à l'Œuvre afin que nous puissions jouer un rôle pertinent durant cette pandémie, n'hésitez pas à nous envoyer un mail », lit-on sur le site internet. Voici, pour participer d'une manière (*fondationcovid19@fdlux.lu*) ou d'une autre (*secretariat@oeuvre.lu*). pso

Bad reputation

L'ancien directeur de la banque privée Edmond de Rothschild, Marc Ambroisien, annonce ce mercredi au *Land* qu'il fait appel de la « mesure administrative » prononcée à son encontre vendredi par la Commission de surveillance du service financier. Dans une publication nominative rarissime, le régulateur retire pour dix ans l'honorabilité professionnelle du banquier, 57 ans, « en raison de manquements graves constatés individuellement et personnellement ». Marc Ambroisien a été le banquier privé du directeur du fonds souverain d'Abu Dhabi IPIC, Khadem Al Qubaisi, et a accueilli à ce titre entre 2012 et 2013, 472 millions de dollars détournés du fonds malaisien de développement économique IMDB. La CSSF vise là l'ancien « directeur agréé » et « administrateur » de l'établissement bancaire. Marc Ambroisien a dirigé la filiale luxembourgeoise de la banque privée entre 2012 et 2015. Il l'avait rejointe en 1997 après avoir travaillé dans l'administration fiscale française. À son départ en 2015, la patronne Ariane de Rothschild avait qualifié « d'exceptionnel », le travail du banquier au cours de son passage, notamment en termes d'ingénierie patrimoniale. La baronne s'était carapatée à l'été 2016 après les révélations du scandale au printemps et l'ouverture d'une enquête contre X au Grand-Duché (voilà très exactement trois ans). Aujourd'hui Marc Ambroisien est inculpé dans l'enquête pénale. Il considère n'être qu'un fusible et un bouc-émissaire, car « KAQ » aurait été introduit par la banque et satisfait à tous les mécanismes de contrôles des PEP, y compris à la CSSF. L'appel de la condamnation de la CSSF est interjeté devant le tribunal administratif. pso

Pour l'égalité des enfants

Un enfant est un enfant, quel que soit son lien de sang à un parent, dit en substance la Cour de justice de l'Union européenne dans un arrêt pris hier jeudi, dans l'affaire C-802/10, Caisse pour l'avenir des enfants luxembourgeoise contre FV et GW. La Caisse avait posé des questions préjudicielles à la Cour dans une affaire qui l'oppose à un travailleur frontalier, FV, qui travaille au Luxembourg et vit en France avec son épouse GW. Le couple a deux enfants en commun, plus un troisième, né d'une précédente union de l'épouse. Suite à la réforme de la loi sur les allocations familiales de 2016, le couple ne recevait plus d'allocations familiales pour cet enfant sans lien de filiation direct avec le travailleur frontalier. Se référant au principe de l'égalité de traitement de tous les salariés, la Cour estime qu'un État membre ne peut refuser de verser une telle allocation pour l'enfant du conjoint d'un travailleur frontalier, alors même que tous les enfants résidant dans cet État membre ont le droit de percevoir cette allocation. jh

Mehrsprachige Psychologen

Die Telefon-Hotline 8002 8080, die im Rahmen der COVID-19-Epidemie eingerichtet wurde, bietet jetzt an sieben Tagen die Woche, von 7 bis 23 Uhr, mehrsprachige psychologische Unterstützung an. ik



Arrivée du ministre de l'Économie Franz Fayot (LSAP) à la Chambre ce mardi, où les députés siègent dans plusieurs salles, pour respecter les distances de sécurité



Sten Becker

Les pouvoirs politiques tentent de concilier impératifs constitutionnels et règles sanitaires

Un marathon à la vitesse d'un sprint

josée hansen

Le président fait la ronde Fernand Etgen (DP) a la bonhomie de ceux qui ne se prennent pas trop au sérieux, malgré le fait que la présidence du premier pouvoir du pays a motivé certains de ses prédécesseurs à se faire appeler « premier citoyen du pays ». Lui vient du Luxembourg rural, de la commune de Feulen, dont il fut mandataire communal pendant plus de trente ans, dont une vingtaine comme bourgmestre. Etgen siège au Parlement depuis 2007, avec une excursion au gouvernement durant la précédente législature, où il assumait la responsabilité de plusieurs petits ministères, comme l'Agriculture et la Viticulture, la Protection des consommateurs ou les Relations avec le Parlement. Quand il faut improviser, mettre la main à la pâte pour trouver des solutions aux contraintes du moment, il n'est pas du genre à ce défilier, mais assume – avec toujours ce petit sourire narquois sur les lèvres.

Concrètement, il s'agissait cette semaine, en séance plénière de la Chambre, de trouver une réponse pratique à la gestion de l'article 61 de la Constitution selon lequel « les séances de la Chambre sont publiques ». Or, les mesures de confinement décrétées par règlement grand-ducal le 18 mars ont imposé la fermeture des tribunes au public. Celles de distanciation sociale formulées par le gouvernement demandent que les députés gardent une certaine distance entre eux pour siéger. Les élus ont donc été installés en respectant à chaque fois deux sièges vides, certains – comme Claude Wiseler (CSV) ou Mars Di Bartolomeo (LSAP) mardi – se retrouvant alors sur les bancs normalement réservés au gouvernement, d'autres dans les tribunes et encore d'autres dans deux salles de réunion où siègent habituellement les commissions parlementaires. Toutes ces salles sont désormais connectées par des équipements audiovisuels, permettant au grand public (via Chamber.TV), mais aussi aux députés de voir et d'entendre ce qui s'y passe. Or, l'article 47.2 du règlement de la Chambre impose que « le

Le recours à l'article 32.4 de la Constitution permet au gouvernement de réagir par règlement grand-ducal à la crise, mais le Parlement et le Conseil d'État ont l'ambition d'être en mesure d'assumer leur rôle politique

vote de l'ensemble des lois a toujours lieu par appel nominal » – comment faire, en pratique ? Dans l'idéal sans commencer à bidouiller en urgence le règlement de la Chambre.

Samedi 21 mars, lors du vote de la loi prorogeant pour une durée de trois mois maximum l'état de crise décrété par le gouvernement trois jours plus tôt, les députés siégeant dans les autres salles avaient été appelés à tour de rôle en salle plénière pour exprimer à voix haute leur approbation (ou leur éventuelle désapprobation ; il n'y en eut aucune). La procédure était longue et fastidieuse. Cette semaine, Fernand Etgen donc prit une urne avec les noms des députés par salle, et se déplaça de lieu en lieu, accompagné du personnel du secrétariat, pour entendre et comptabiliser les votes sur les lois et les motions pour lesquelles au moins cinq membres du Parlement demandent le vote nominal (ce fut par exemple le cas pour celle de Fernand Kartheiser, ADR, s'opposant à la création de coronabonds ; elle fut rejetée par tous les autres partis).

De Salon vun der Stad « Cette crise a besoin de vitesse de réaction, affirma Fernand Etgen en ouverture de séance mardi, mais elle pourrait s'avérer un marathon. Il nous faudra de l'endurance ». Ce lundi, la conférence des présidents du Parlement et le gouvernement se sont donc concertés, comme les deux pouvoirs le font chaque semaine en ce moment, et il a été décidé de trouver une solution plus pratique et plus égalitaire (permettant à tous les députés de s'impliquer dans le débat) : d'ici au plus tard la fin des vacances de Pâques, le Parlement déménagera dans la grande salle de bal du Cercle-Cité, à quelques centaines de mètres à pied de l'actuel bâtiment. Après l'étude de plusieurs autres possibilités, notamment le centre de conférences européen au Kirchberg, cette solution a été retenue pour sa proximité avec le siège et sa taille : la grande salle permettra sans problème d'accueillir les soixante députés tout en

respectant une distance de deux mètres entre eux. Les équipements techniques, notamment la vidéo pour la rediffusion à la télévision, sont en train d'être installés. La Ville de Luxembourg a invité le Parlement dans ce que la députée-maire Lydie Polfer (DP) aime à appeler « de Salon vun der Stad » ; et ce dans un esprit des plus démocratiques, sans demander de loyer.

Quasi tout le personnel administratif du Parlement, une centaine de personnes, est en télétravail actuellement, y compris son secrétaire général Laurent Scheeck, pour lequel le défi logistique est l'épreuve du feu : il n'a repris le poste de Claude Frieseisen qu'en début du mois de mars. Comme les fonctionnaires, les députés qui se concilient sur des mesures proposées par le gouvernement dans le cadre notamment de l'état de crise et de la lutte contre le Covid-19 et ses conséquences sur l'économie, peuvent désormais le faire via visioconférence. Le week-end dernier, le CSV, frustré de ne pas être au fait des informations sur le coronavirus, a provoqué l'ire du grand public en demandant la convocation de cinq commissions différentes, soulignant expressément que la présence physique des ministres en charge des dossiers (agriculture, éducation nationale, sécurité sociale, famille et intégration, travail et emploi...) était incontournable. L'incompréhension des citoyens, priés de réduire le contact avec l'extérieur à un minimum, fut si virulente que désormais, la visioconférence est la norme (même si, comme pour tous ceux qui télétravaillent actuellement, il y a d'incontournables pépins techniques).

Ne pas baisser la garde Si le recours à l'article 32.4 de la Constitution permet au gouvernement

de prendre les décisions nécessaires pour réagir à la crise « après avoir constaté l'urgence résultant de l'impossibilité de la Chambre des Députés de légiférer dans les délais appropriés » (tout en précisant que la Chambre ne peut être dissoute), le Parlement et le Conseil d'État ont l'ambition de, justement, être en mesure d'assumer leur rôle politique. Le projet de loi prorogeant l'état de crise passa les instances en trois jours, y compris un avis du Conseil d'État au lendemain de son dépôt ; le texte libérant les 300 millions d'euros pour réagir à l'urgence économique mit deux semaines, entre les amendements gouvernementaux, l'aval de la Commission européenne, l'avis du Conseil d'État et le vote unanime au Parlement ce mardi. Il entrera définitivement en vigueur après la dispense du second vote constitutionnel que donnera le Conseil d'État ce vendredi, 3 avril, puis sa publication au Mémorial.

Rue Sigefroi, le siège du Conseil d'État est en ce moment aussi désert que celui du Marché-aux-Herbes, et ce bien que la haute corporation continue elle aussi son travail législatif : le calendrier abonde de séances plénières, mais le travail se fait là aussi par voie électronique : échanges de documents et d'avis par courriels, visioconférences pour les séances des commissions, personnel en télétravail. Selon le règlement grand-ducal sur l'état de crise, les votes électroniques sont possibles (comme par exemple pour les conseils communaux), mais il y a une exception, où la présence physique est nécessaire. L'article 59 de la Constitution impose que la dispense du second vote se décide en séance publique. Donc ce vendredi, une majorité d'au moins douze des 21 conseillers d'État devra se déplacer pour aviser officiellement des dispenses du second vote.

Zufallsgespräch mit dem Mann in der Eisenbahn

Der Elefant im Plenarsaal

Romain Hilgert

Die aktuelle Seuche und die Maßnahmen gegen ihre Verbreitung haben in vielen Wirtschaftsbranchen die Produktion und die Konsumtion abrupt unterbrochen, wenn auch keineswegs einheitlich: Die Industrie verzeichnet Schwierigkeiten bei der Zulieferung ausländischer Rohstoffe und von Halbzeugen, rückläufige Nachfrage und Ausfälle von Beschäftigten. Viele Industrien haben die Produktion aber nie eingestellt oder fahren sie gerade wieder hoch. Die Bauindustrie, die einzige größere Industrie zur Deckung der Inlandsnachfrage, bekam, ebenso wie der Mittelstand aus Handel und Handwerk mit Kundenverkehr, jede Aktivität verboten. Die Landwirtschaft macht weiter, die Banken ersetzen den Kundenverkehr schon seit Jahren durch E-Banking und Filialschließungen.

Weil die Kapitalzirkulation unterbrochen ist, hat eine große Zahl von Unternehmen keine Einnahmen. Zum Schutz der Besitzverhältnisse und des Lohnarbeitsverhältnisses beschloss die Regierung deshalb, Kosten der Unternehmen zu verstaatlichen. Während Sozialhilfen nur mit drastischen Maßnahmen gegen „Missbräuche“ gewährt werden, werden nun sogar Firmen bezuschusst, die wegen Schwarzarbeit verurteilt wurden. Handels- und Handwerkskammer halten es für eine Zumutung, dass Unternehmen einen *Plan de redressement* vorlegen sollen, was eigentlich das Minimum an verantwortungsvoller Betriebsführung sein müsste.

Mit staatlichen Bürgschaften können sechs lokale Banken so gut wie risikolos ihre Alltagsgeschäfte machen

Die Steuerzahler übernehmen 80 Prozent der Lohnkosten als Kurzarbeit, die Beschäftigten mit Ausnahme der Mindestlohnbezieher die restlichen 20 Prozent. 100 Prozent der Lohnkosten werden als Urlaub aus familiären Gründen verstaatlicht. Privatmieten bleiben, wie immer, tabu.

Die Regierung nennt das Teil eines Stabilisierungsprogramms, dessen Umfang sie auf 8,8 Milliarden Euro beziffert. Die Hälfte der Summe machen Steuern und Sozialabgaben aus, die mit einigen Monaten Verspätung eingetrieben werden. Ein Viertel stellen staatliche Bürgschaften für Bankdarlehen an Unternehmen dar, das heißt die Gelegenheit für sechs lokale Banken, so gut wie risikolos ihre Alltagsgeschäfte zu machen.

Kleinunternehmen mit bis zu neun Beschäftigten erhalten einen Zuschuss von 5 000 Euro. Dies entspricht zwei Niedriglöhnen oder einer Geschäftsmitte während eines Monats, so dass eher ein Mitnahmeeffekt provoziert als ein wirtschaftliches Problem gelöst wird. Größere Betriebe bekommen bis zu 800 000 Euro geborgt, um die Hälfte ihrer Kosten zu decken. Die Kosten von Start-ups als idealisierte Hoffnungsträger der Volkswirtschaft sollen zu drei Viertel oder mehr verstaatlicht werden, Kapital und Einnahmen nicht.

Je länger die Kapitalzirkulation unterbrochen bleibt, desto mehr Kapital wird vernichtet. Desto mehr Unternehmen zehren mit den angehäuften Verlusten ihr Eigenkapital auf und werden konkursreif. Jeder denkt an hochverschuldete Baufirmen, an Luxair; Finanzminister Pierre Gramegna erwähnte vergangene Woche beiläufig SES. Das war während der parlamentarischen Debatte über das Hilfsgesetz diese Woche *the elephant in the room*.



Der Drogenkonsumraum im Abrigado ebenso wie der Spritzenaustausch laufen weiter. Viele Süchtige und Obdachlose haben Angst, sich mit dem Coronavirus anzustecken



Für Obdachlose ist der Coronavirus eine besonders große Gefahr

Ausgeliefert

Ines Kurschat

„Ich squatte lieber in leeren Häusern. Da weiß ich wenigstens, mit wem ich in einem Raum bin“, sagt die Frau im Park mit Mops an der Leine, die an diesem Dienstagmittag das *Courage* am Dernier Sol in Luxemburg-Bonneweg betreten hat. „Hundefutter und Kaffee“ fragt sie sowie zwei in Papierbeutel verpackter Essensrationen. Eine Mitarbeiterin reicht ihr das Gewünschte, wenige Minuten später ist die Frau wieder auf der Straße, wo sie sich zu Kumpels gesellt, die in der Sonne eine Szene beobachten: Einem Mann geht es offensichtlich nicht gut, Sanitäter und Polizisten mit Masken umringen ihn und reden gemeinsam auf ihn ein. Doch der möchte keine Hilfe.

Menschen ohne Dach über dem Kopf trifft die Corona-Pandemie extrem hart: Viele sind krank oder süchtig, sind gezeichnet vom Leben auf der Straße und zählen zur Risikogruppe. Ein Zuhause, wo sie sich isolieren könnten, haben sie nicht. Hilfsangebote, wie *Parachûte* am Hauptbahnhof zum Aufwärmen und Teetrinken, sind zu oder haben deutlich reduzierte Öffnungszeiten.

Schlimm ist der Suchtdruck: Wer durchs Bahnhofsviertel geht, sieht weniger Drogendealer an den Straßenecken stehen. Der Nachschub scheint zusammengebrochen. Wegen der Verknappung ist zu befürchten, dass die Straßendrogen mehr als ohnehin gestreckt werden, mit dem Risiko, das das für die Süchtigen bringt, die auf den Stoff angewiesen sind. „In der Krise spitzen sich alle Probleme zu, mit denen diese Population sowieso konfrontiert ist: Wohnungslosigkeit, Armut, Arbeitslosigkeit, Gesundheitsgefahren“, sagt Raoul Schaaf, Leiter des Comité national de défense social, zu deren Hilfsangeboten das Abrigado zählt. Ein niedrigschwelliges Substitutionsprogramm wurde kurzfristig von Stadt und Gesundheitsministerium gebilligt. „Die Krise hat den Dienstweg verkürzt“, freut sich Schaaf. Ab diesem Freitag soll ein Dokorteam in Heroin-Süchtige Methadon und andere Medikamente austeilten.



Zelt statt Wohnung

Wohnungslosigkeit, Sucht, ohne Arbeit und ohne Geld – in der Corona-Krise spitzt sich die Not der Obdachlosen weiter zu

Nicht nur Drogen, sondern vor allem Geld zum Überleben zu beschaffen, ist wegen der Ausgangssperre für Menschen ohne Arbeit und Einkommen fast unmöglich: Mit der Zahl der Passanten sinkt die Möglichkeit, sich mit Betteln oder Prostitution über den Tag zu retten, Polizisten patrouillieren, Menschen sind daheim, Sicherheitsleute zählen jeden Kunden, der ein Lebensmittelgeschäft betritt.

Der Drogenkonsumraum Abrigado in der Route de Thionville hat nach wie vor geöffnet. „Unser Mitarbeiter sind fantastisch“, freut sich Raoul Schaaf. Alle seien sich einig gewesen, die Struktur trotz erschwelter Bedingungen täglich geöffnet zu halten. Um das Risiko einer Ansteckung mit dem Coronavirus so gering wie möglich zu halten, tragen sie Masken und Handschuhe. Zusätzlich wurde die Zahl der Besucher, die gleichzeitig den Konsumraum benutzen darf, von sonst 16 auf sechs gesenkt.

Der Sicherheitsabstand vor dem Fenster beim Spritzenaustausch wird eingehalten, wer sich beaufichtigt einen Schuss setzen will, muss ein Ticket ziehen und draußen mit zwei Metern Abstand zueinander warten, bis er oder sie hineingerufen wird. Auch der *Nightshelter* von Dommelingen ist seit dieser Woche dort. „So können wir Ressourcen bündeln“, erklärt Dominique Faber, Regierungsberaterin im Familienministerium den Hintergedanken. Fragt man die Gruppe beim Dernier Sol, hört man dort ein misstrauisches „Die wollen uns weghaben!“ Befeuert wird das Gerücht durch eine offenbar missglückte Kom-

munikation zwischen Stadtverwaltung, Polizei und Streetworkern. „Es gibt keine solche Anweisung.“ Die Sprecherin von Polizeiminister François Bausch (Grüne) ist formell. Die Polizei schaut wohl nach dem Rechten, aber Leute umsiedeln, „das machen wir nicht“, beteuert auch Polizeisprecher Frank Stoltz. Seit dieser Woche ist der Shuttle-Dienst eingestellt, der Menschen zur Struktur auf dem Findel gefahren hat; die müssen nun in der Dunkelheit an einer viel befahrenen Hauptstraße den Weg zum Nachtsyl antreten.

Kritik kommt nicht nur von Besuchern, sondern auch von MitarbeiterInnen, die über verspätete oder spärliche Informationen klagen. Am Dienstag wurde eine Anleitung verteilt, wann und wie Mitarbeiter abgezählte Masken einsetzen sollen: Zeigt ein Besucher Covid-19-ähnliche Symptome bekommt er eine Maske; die Mitarbeiter müssen ihrerseits eine anlegen. Danach ist die Person so lange zu isolieren, bis die Ambulanz eintrifft und sie zur Teststation bei der Luxexpo überführt. Nicht jeder hat so viel Geduld: Am Wochenende lief jemand mit Husten davon, ehe die Sanitäter ankamen. „Wir können sie schlecht zwingen, wenn sie nicht wollen“, so ein Mitarbeiter.

Bislang sind offiziell bei den Obdachlosen keine Covid-19-Fälle bekannt. Betten wurden sicherheitshalber auseinandergerückt, um das Ansteckungsrisiko zu verringern: „Glücklicherweise haben wir in der neuen Struktur mehr Platz“, sagt Dominique Faber vom Familienministerium. Raoul Schaaf vom CNDs ist realistisch: „Es ist nur eine Frage der Zeit, dass sich jemand von uns oder unseren Klienten ansteckt.“ Médecins du monde, die Menschen in Not gesundheitlich versorgen, zählten bislang „sechs oder sieben“ Patienten mit „Covid-19-ähnlichen Symptomen. Sie wurden weitergeschickt, um sich testen zu lassen. Bisher seien die Tests allesamt negativ gewesen. Ganz sicher ist sich MdM-Vize Bernard Thill aber nicht: „Es gibt keinen systematischen Rücklauf der Informationen“, bedauert er.

Noch etwas fällt ihm und seinem Team auf: „Wir haben spürbar weniger Patienten, obwohl viele von ihnen chronisch krank sind“. An normalen Tagen kommen etwa 15 in den Sprechstunden, derzeit sei es die Hälfte: „Vielleicht trauen sie sich nicht, weil sie Angst haben, sich im Wartezimmer anzustecken.“ Dabei haben auch die Ärzte ihren Dienst reorganisiert und bieten jetzt Telefonberatung und Ticketsystem an. Damit die Bedürftigen trotzdem medizinisch grundversorgt werden, soll es ab demnächst eine permanente Sprechstunde in den Räumen der *Wanteraaktion* geben: „Wir suchen nach einer Lösung“, verspricht Stephanie Goerens, Sprecherin des Familienministeriums.

Ob das Angebot dann auch die vulnerabelste Gruppe unter den Obdachlosen erreicht? Menschen ohne Papiere, die auf der Straße leben, meiden schon in normalen Zeiten verschiedene Hilfsdienste, aus Angst, von den Behörden aufgegriffen und abgeschoben zu werden. Dass diese sich jetzt freiwillig melden, wenn sie Husten oder Fieber haben, ist unwahrscheinlich: An der Luxexpo in Luxemburg-Kirchberg herrscht reger Betrieb, sich unauffällig testen zu lassen, geht nicht.

Was tun bei knappen medizinischen Ressourcen?

Über Leben und Tod

Ines Kurschat

Wer entscheidet wie über Leben und Tod, sollten medizinische Ressourcen im Kontext der Coronakrise knapp werden? Gibt es ethische Leitlinien in den Kliniken für die Behandlung von Covid-19-Patienten, hatte das *Land* am 25. März gefragt. Hintergrund waren Berichte aus Italien und Spanien, wo Covid-19-Patienten nicht mehr adäquat versorgt werden konnten und starben, weil medizinisches Material fehlte. „Zu diesem Zeitpunkt haben wir keine (...) und wir brauchen das zu diesem Zeitpunkt auch nicht“, hatte Gesundheitsministerin Paulette Lenert am 25. März dem *Land* geantwortet. Und hinzugefügt: Sie hoffe, dass Luxemburg nicht in die Situation komme. Sollte das dennoch der Fall sein, sei „nicht ausgeschlossen, dass man auf den Weg gehen und Leitlinien festlegen muss“.

Die abwartende Haltung der Ministerin vor einer Woche überraschte nicht nur Journalisten. Kriterien für so heikle Abwägungen erst zu formulieren, wenn der Druck auf das medizinische Personal am größten ist, scheint gewagt, zumal andere Länder wie Frankreich oder England bereits diesbezügliche Anleitungen veröffentlicht haben. Die rasante Verbreitung des Virus zeigt, dass der Tag schnell kommen kann. Zum anderen waren in Luxemburg Ärzte in den großen Kliniken da schon im Gange, ihre Leitlinien vor dem Hintergrund der Covid-19-Krise zu überdenken: Die Ethikkommission der Robert-Schuman-Krankenhausgruppe hatte sich am 17. März zusammengesetzt und drei Tage später den Leitfaden *Ethische Herausforderungen angesichts der Covid-19-Pandemie* veröffentlicht.

Er hält fest: Auch in Krisenzeiten stehe die Würde des Patienten im Mittelpunkt. „Jeder Patient hat Anrecht auf die beste Behandlung“, bekräftigt Armand Koch, Vizepräsident der Kommission und Hals-Nasen-Ohren-Arzt der Zithaklinik. Sollten Betten oder Beatmungsgeräte knapp werden, gelte die Maxime *first come, first served*: „Chronologisches Alter, Geschlecht oder andere Faktoren wie sozialer Status dürfen nicht über die Versorgungsqualität entscheiden“, betont er. Eher sei das biologische Alter heranzuziehen, heißt es in den dreiseitigen Empfehlungen. Darunter verstehen Mediziner die Fragilität eines Patienten, weitere (Vor-) Erkrankungen, die seine Überlebenschance reduzieren. Vorrangig behandelt würden demnach diejenigen Covid-19-Patienten, die eine höhere Überlebenswahrscheinlichkeit beziehungsweise bessere Gesamtprognose haben. Bei Älteren soll, um „unverhältnismäßige Maßnahmen zu vermeiden“, der Vertrauensarzt bestenfalls bereits im Vorfeld einen Behandlungsplan aufstellen, der definiert, was zu tun ist, sollte sich der Gesundheitszustand plötzlich dramatisch verschlechtern. Dabei ist der Wille des Patienten nach dem Grundsatz der Selbstbestimmung zu berücksichtigen und sind die Angehörige unbedingt einzubeziehen. Dies gelte erst recht bei dementen Patienten.

Ethikkommissionen haben Empfehlungen für die Behandlung von Covid-19-Patienten entwickelt

Mit den Überlegungen steht die Ethikkommission der Robert-Schuman-Gruppe nicht allein. Fernand Pauly, Arzt am CHL und dort für die Abteilung Evaluation zuständig, nennt dieselben Grundsätze: „Jeder Patient hat ein Recht darauf, in Würde, bestmöglich und ohne Diskriminierung behandelt zu werden.“ Durch die Covid-19-Krise sei es aber möglich, dass nicht jeder Zugang zu allen Ressourcen haben kann, räumt er ein. Um sich abzusichern, sollten sich Mediziner an nationale und internationale Standards orientieren, so Pauly, der unterstreicht, welche enorme psychologische Belastung dies für das behandelnde Arzt- und Pflegepersonal bedeute. „Letztlich trifft der Arzt die Entscheidung“, beschreibt Philosoph und Uni-Dozent Norbert Campagna den Gewissenskonflikt, der auf das Personal zukommt, sollten die Kapazitäten in den Krankenhäusern wegen Covid-19 nicht ausreichen. Campagna war bis vor kurzem Präsident der Ethikkommission der Robert-Schumann-Gruppe. Damit sie mit der Abwägung nicht alleine stehen, bieten die Ethikkommissionen an, ihnen zur Seite zu stehen und Entscheidungen gemeinsam zu diskutieren und aufzuarbeiten.

In dem Kontext kommen den Empfehlungen des nationalen Ethikrats, eingesetzt, um zu wichtigen ethischen, gesellschaftlichen, naturwissenschaftlichen, medizinischen und rechtlichen Fragen Stellung zu nehmen und so Politik und Gesellschaft Orientierung geben, besondere Bedeutung zu: Sie verankern die individuelle Entscheidung der einzelnen Ärztin im gesamtgesellschaftlichen Kontext. „Unsere Empfehlungen sind als Rahmen zu verstehen“, erklärt Ratsvorsitzende Julie-Suzanne Bausch. Neun Mitglieder mit unterschiedlichen Berufsprofilen haben gemeinsam eine Position verfasst, Vorlage waren Stellungnahmen zu Covid-19 des Deutschen Ethikrats und medizinische Empfehlungen aus Frankreich. Leider lag das Dokument bis Redaktionsschluss nicht vor.

Die Diskussionen haben auch die Regierung erreicht: Am 27. März, als Premier Xavier Bettel und Paulette Lenert gemeinsam im *Livestream* an die Öffentlichkeit traten und die brisante Gewissensfrage da bereits in den sozialen Netzwerken zirkulierte, ergriff der Premierminister das Wort: Die ethische Problematik sei im Regierungsrat wohl thematisiert worden, die Gesundheitsministerin werde sich noch am selben Tag mit den Ethikkommissionen zusammensetzen, um mit ihnen eine gemeinsame Vorgehensweise abzusprechen.

Streit um Corona-Bonds

Am Rande der Solidarität

Martin Theobald, Berlin

Das könne nur schiefgehen, bewertete Michael Hüther, Chef des Instituts der deutschen Wirtschaft (IW), die Eurobonds. Sie würden „einen europäischen Einheitsstaat vortäuschen“ und einen „vollständigen fiskalischen Haftungsverbund“. Zudem würde diese Anleihe einen „negativen Anreizeffekt“ schaffen. Denn wenn die solide wirtschaftenden Ländern im Norden Europas für die „Hallodris im Süden“ mithafteten, belohne dies deren laxe Ausgabenpolitik. Das war 2011 – als aus der Bankenkrise eine Eurokrise geworden war und die Diskussion um Eurobonds oder die Vergemeinschaftung der Schulden erstmals aufkochte.

Nun – neun Jahre später – sieht sich die Welt mit einer gänzlich anderen Herausforderung konfrontiert: „In diesem Moment schlagen wir eine Schlacht gegen einen gemeinsamen, unsichtbaren Feind. Alle Länder sind betroffen, alle stehen an der Frontlinie. Wenn ein Vorposten zurückweicht, dann könnte sich der unsichtbare Feind im Inneren ausbreiten und alle Bemühungen, auch die von anderen wären vergeblich“, beschreibt Italiens Ministerpräsident Giuseppe Conte die Auswirkungen des Coronavirus – wie bereits zuvor Frankreichs Präsident Emmanuel Macron – in ungewohnt militärischer Ausdrucksweise.

Conte weiter: „Wir müssen vom Modell Europa sprechen.“ Es komme nun darauf an, wie Europa handle. Ohne eine gemeinsame, starke und koordinierte Reaktion werde Europa immer weniger wettbewerbsfähig sein: „Wir müssen unseren Bürgern erklären, dass wir nicht Finanzprobleme von einzelnen Ländern haben. Das ist ein Notfall, der alle betrifft, einer, für den kein einzelnes Land verantwortlich ist.“ Deshalb plädiert Conte für die Ausgabe von Corona- oder Euro-Bonds.

Ein Thema, über das sich in Europa vortrefflich zanken lässt. Etwa mit Bundeskanzlerin Angela Merkel. Doch Conte hält dagegen und warb Anfang der Woche im deutschen Fernsehen für seine Idee. Die Anleihen haben für ihn nichts mit gemeinschaftlichen Schulden zu tun, sagte er in einem Interview mit der *ARD*: „Ich möchte auch daran erinnern, dass dieser Mechanismus, die Euro-Bonds, nicht bedeutet, dass die deutschen Bürger beim Wiederaufbau auch nur einen Euro der italienischen Schulden bezahlen müssen. Es heißt nur, dass wir gemeinsam reagieren, um bessere wirtschaftliche Bedingungen zu bekommen – von denen alle profitieren.“



In Neapel spitzt sich die Armut durch die Covid-19-Maßnahmen dramatisch zu; von mafös organisierten Plünderungen wird berichtet

Zunächst jedoch hoch verschuldete Euro-Staaten wie Griechenland oder eben Italien. Denn diese Bonds sind europäische Staatsanleihen, die die Staaten der Eurozone gemeinsam ausgeben, um Geld an den internationalen Finanzmärkten aufzunehmen. Für diese Schulden würde sie dann gemeinschaftlich haften. Athen und Rom könnten so Geld am Finanzmarkt zu erheblich günstigeren Konditionen erhalten als durch die Ausgabe eigener Bonds, für das sie – aufgrund ihrer Bonität – wesentlich höhere Zinsen zahlen müssten. Umgekehrt müssen relativ stabile Euroländer wie Deutschland oder Luxemburg höhere Zinsen zahlen als bei der Ausgabe eigener, deutscher oder luxemburgischer Staatsanleihen.

Conte ficht das nicht an. Italien habe noch immer seine eigenen Schulden bezahlt und werde das auch weiter tun. Aber, so der italienische

Ministerpräsident: „Europa muss zeigen, dass es eine angemessene Antwort finden kann, und zwar in der Weise, wie es Europa einst zgedacht war – von Robert Schuman, Alcide de Gasperi und Konrad Adenauer.“ Conte beschwört immer wieder die europäische Solidarität und macht klar, dass es nicht auf einzelne Länder ankomme. Doch warum sollte sich Berlin darauf einlassen, mehr Zinsen für Staatsanleihen zahlen zu müssen?

„Ohne eine gemeinschaftliche Krisen-Anleihe sehe ich schwarz für die Europäische Union“, sagt Michael Hüther. Heute. Der Ökonom hat seine Meinung geändert, weil sich die Umstände geändert haben und vor allen Dingen weil die Corona-Bonds anders ausgelegt wären als die seinerzeit diskutierten Euro-Bonds: „Die Situation von heute ist nicht vergleichbar mit 2011. Damals ging es um die Frage, ob man dauerhaft

**Ökonomen mahnen:
Der Zusammenbruch
einiger Volks-
wirtschaften in der
Eurozone wird auch
miese Auswirkungen
auf die anderen haben**

für die fiskalische Architektur der EU gemeinschaftliche Bonds zulassen will“, so Hüther in einem Gespräch mit dem Berliner *Tagesspiegel*. Heute gehe es um eine befristete finanzpolitische Antwort auf die Corona-Krise. „Es geht um Solidarität, das war damals nicht der Fall.“ Doch der deutsche Finanzminister Olaf Scholz lehnt eine gemeinschaftliche Haftung und mithin einen Transfer in die ärmeren Länder, die besonders vom Virus betroffen sind, ab. So wie 2011 sein Vorgänger im Amt Wolfgang Schäuble die Eurobonds verteuerte. Damals pochte Berlin auf die Nichtbeistands-Klausel (*No Bailout*), wonach kein Euro-Land für die Schulden eines anderen Euro-Staates haften sollte.

Doch die Zeiten sind andere. Deutlich andere. „Auch Ordnungspolitik muss bestimmte Dinge in Raum und Zeit würdigen“, so Hüther. Zusammen mit anderen deutschen Ökonomen hat er eine Euro-Krisenanleihe mit einem Volumen von 1 000 Milliarden Euro vorgeschlagen. So soll vermieden werden, dass sich die Corona-Krise zu einer neuen Staatsschuldenkrise entwickelt. Dazu bedürfe es „eines gemeinsamen starken Signals an die Finanzmärkte, dass Wetten gegen die Eurozone und einzelne Mitgliedsstaaten keinen Sinn machen“.

Schließlich hat eine solche Krisenanleihe bereits historische Vorbilder, etwa die Öl-Anleihe, die Mitte der 1970-er-Jahre platziert wurde. Wegen ihr sei die Welt auch nicht untergegangen, so Hüther. Und wird – für einen Ökonomen – ungewöhnlich moralisch: „Die EU sollte helfen, Menschenleben in Italien und Spanien zu retten. Es geht um Leben und Tod und nicht um die Finanzierung von Staudämmen in Mittelitalien.“ Das Argument, dass die Länder in der Vergangenheit Fehler in ihrer Finanzpolitik gemacht haben und deswegen ihre Bürger nun sterben müssen und ihre Wirtschaft wegen des Corona-Virus zusammenbrechen muss, sei nicht nur unmoralisch, sondern auch ökonomisch sinnlos. Denn der Zusammenbruch einiger Volkswirtschaften in der Eurozone wird auch sehr schlechte Auswirkungen auf die anderen haben. Und es wäre zudem das Ende des europäischen Projekts.

Italien schaltete derweil eine Anzeige in der *Frankfurter Allgemeinen Zeitung* und warb eindringlich für die Corona-Bonds: Nach dem Krieg sei den Deutschen von den Nachbarländern Solidarität entgegengebracht worden. Und weiter: „Die Erinnerung hilft, die richtigen Entscheidungen zu treffen.“

Travailleurs saisonniers

Le retour de la main d’œuvre

Mirel Bran, Bucarest

Des milliers de voitures tous phares allumés qui avancent la nuit, c’est une image qui fait de l’effet. « J’avais l’impression qu’une ville entière arrivait à la frontière roumano-hongroise, déclare le médecin Vlad Rosca, qui a intégré les équipes de médecins et d’infirmières déployées en urgence aux frontières situées à l’ouest de la Roumanie depuis le début de la pandémie du coronavirus. Tout le monde était à son poste : policiers des frontières, gendarmes, la police de proximité et un petit bataillon de médecins et d’infirmières. En quelques minutes nous nous sommes retrouvés face à une file de milliers de voitures sur plusieurs kilomètres. Nous avons essayé de contrôler ce chaos, mais le plus dur a été de gérer le stress et l’indiscipline de ces gens qui voulaient passer la frontière à tout prix. »

Ils étaient partis nombreux vers l’Occident à la recherche d’un emploi bien rémunéré. Cette migration avait souvent fait la une des journaux depuis l’adhésion de leur pays à l’Union européenne. Environ quatre millions de Roumains, soit un cinquième de la population, ont migré en Europe de l’Ouest pour trouver du travail. La plupart d’entre eux avaient choisi les pays latins en raison de leur origine latine qui leur per-

mettait d’apprendre facilement la langue, à savoir l’Italie et l’Espagne, pays européens aujourd’hui les plus touchés par le coronavirus.

Mais c’est à une migration en sens inverse que l’on assiste aujourd’hui. La pandémie déclenchée par le Covid-19 a poussé des dizaines de milliers d’ouvriers roumains qui travaillaient en Italie et en Espagne à revenir dans leur pays, même si le prix à payer a été parfois très lourd, car traverser l’Europe d’Ouest en Est en temps de crise n’est pas chose aisée. Les pays d’Europe centrale – Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie – ont interdit l’accès à leur territoire aux non-résidents, et un grand nombre de Roumains se sont retrouvés bloqués aux frontières de ces pays.

Le ministère roumain des Affaires étrangères a dû négocier avec ces pays pour qu’ils ouvrent leurs frontières aux Roumains confinés dans leurs voitures. Ce n’est que le mercredi 18 mars que les autorités hongroises ont accepté d’ouvrir la frontière qui traverse la ville de Nickelsdorf située au sud-est de l’Autriche, permettant à 6 000 Roumains de traverser la Hongrie pour revenir en Roumanie. « C’est une mesure exceptionnelle, précise Bogdan Aurescu, ministre roumain des Affaires étrangères. Les autorités hongroises nous ont garanti qu’elles allaient régler ce problème, mais que cette décision ne sera appliquée qu’une seule fois. »

Mugurel Hoban se souvient de ces heures d’attente, coïncé entre l’Autriche et la Hongrie avant de rentrer en Roumanie. « C’était le chaos total, déclare-t-il. Les Hongrois ne nous ont donné aucune explication. Nous étions épuisés, stressés, affamés et il faisait très froid. Nous étions des milliers de Roumains venant de tous les pays de l’Ouest. Les Hongrois ont fini par nous laisser passer, mais nous n’étions pas au bout de nos peines. Arrivés à la

frontière entre la Hongrie et la Roumanie un autre cauchemar nous attendait : attendre des heures que les policiers des frontières fassent leur travail et que les médecins nous fassent passer des tests. » Ceux qui ont eu la chance de passer les tests ont été confinés à leur domicile, les autres se sont retrouvés en quarantaine dans des centres d’accueil.

Le 16 mars, le président Klaus Iohannis a instauré l’état d’urgence, et depuis le 23 mars un couvre-feu limite drastiquement la sortie des Roumains. « Nous avions l’habitude d’envoyer des Roumains travailler à l’Ouest, a déclaré Dumitru Nastase, patron d’une entreprise de main-d’œuvre. Cette hémorragie des travailleurs partis à l’Ouest avait même provoqué une pénurie de main-d’œuvre en Roumanie. L’année dernière j’ai dû faire venir des travailleurs asiatiques. Les Roumains partaient, les Asiatiques arrivaient. Maintenant c’est le monde à l’envers. Ce sont les Roumains partis à l’Ouest qui reviennent, et je pense que beaucoup d’entre eux resteront ici après la crise du coronavirus. Quand l’économie reprendra je m’attends à une nouvelle crise de la main-d’œuvre à l’Ouest, donc à un retour à la case départ. »

La Roumanie ne compte que 433 personnes infectées par le Covid-19, et deux décès. Pas de quoi faire trembler un pays de vingt millions d’habitants, mais l’indiscipline d’une partie de la population qui refuse de respecter les consignes officielles ont poussé les autorités à instaurer un couvre-feu. Pour l’instant, les hôpitaux disposent de suffisamment de moyens pour gérer la pandémie, mais le pic du Covid-19 est prévu pendant la fête de Pâques qui aura lieu le 19 avril. « Le couvre-feu n’est pas une mesure abusive mais nécessaire, a déclaré Raed Arafat, médecin chef du Département des urgences au ministère de l’Intérieur. Nous allons probablement prendre des mesures encore plus dures, mais les gens doivent comprendre que nous voulons les protéger. »

700

ticker

Le pouvoir des banques



2,5 milliards d'euros de prêts bancaires, le tout garanti à hauteur de 85 pour cent par le Trésor d'État. Le projet de loi, déposé en urgence cette semaine, parle d'une « envergure inédite », passant pudiquement sous silence les garanties débloquées en automne 2008 pour sauver la Fortis-BGL (2,5 milliards) et la Dexia-Bil (2,7 milliards). C'est que ces anciens naufragés sont désormais chargés de jeter la bouée de sauvetage. Les six grandes banques de détail ont élaboré une convention avec l'État luxembourgeois. À l'exception d'ING et de la Banque de Luxembourg, l'État est actionnaire soit direct (BCEE, Bil, BGL), soit indirect (Raiffeisen, via la Poste) dans chacune d'entre elles. L'approche du ministère des Finances se veut « pragmatique ». On a entièrement sous-traité aux banques l'allocation de ces centaines de millions d'euros. Un modus operandi qui aurait été rendu nécessaire par la contrainte du temps et le volume des demandes. L'État fait donc confiance aux banques, supposées connaître leurs clients, de choisir les entreprises qui auront droit à une piqure financière. Via une plateforme informatique, elles n'auront qu'à notifier les dossiers retenus au Trésor, la garantie d'État jouera de manière automatique. En théorie, les entreprises pourront emprunter jusqu'à 25 pour cent de leur chiffre d'affaires de 2019. Fait remarquable : le gouvernement exclut expressément « les sociétés dont l'activité principale consiste dans la promotion, la détention, la location et le négoce d'immeubles ». Le complexe immobilier, qui a amplement profité de l'explosion des prix durant la décennie passée, grâce aux lignes de crédit accordées par les banques systémiques, se voit ainsi mis en quarantaine financière. Mais le projet de loi exclut également les entreprises « qui étaient en difficulté » avant le 18 mars 2020. Guy Hoffmann, le président de l'ABBL qui a négocié l'accord avec le gouverne-

ment, parle *cash* : « On ne pourra sauver chaque entreprise ». Les lignes de crédit ne seraient pas « un droit acquis » ; il faudrait analyser quelles entreprises seraient encore « viables ». La Chambre de commerce se retrouve à faire le grand écart entre les intérêts très divergents de ses membres, du kebab du coin à la banque systémique. Dans son avis, elle implore le gouvernement à avoir pitié de ces entrepreneurs qui, déjà avant la pandémie, peinaient à joindre les deux bouts : « Ils ne survivront pas à une nouvelle crise si on leur refuse cette aide complémentaire ». Elle parle de « stigmatisation des entreprises en difficulté » auxquelles il faudrait donner une chance de « redresser la barre » sinon ce sera « sans doute le 'coup de grâce' [les] menant directement dans le précipice. » Autre point de discord : la période de remboursement. Le projet de loi impose une maturité maximale de six ans. La Chambre de commerce estime que cette durée entraînerait des mensualités trop élevées et revendique « plus de flexibilité ». « On ne va faire ni des affaires ni la fine bouche. Ce sera un acte d'équilibre », promet Guy Hoffmann. La Chambre de commerce espère que la « couverture exceptionnelle » fournie par l'État aura un réel effet « incitatif » sur les banques, les motivant à injecter des liquidités dans l'économie réelle. Mais c'est oublier que les banques craignent un « transfert de risque » des entreprises aux banques. Elles portent quinze pour cent du risque, et elles auront à naviguer entre Charybde et Scylla. Une approche trop restrictive entraînera une mortalité en masse des entreprises. Une approche trop large débouchera sur des « non performing loans » qui, tôt ou tard, finiront par grever leurs bilans. Dans ses interviews, Hoffmann aime à souligner « la solidité des murs de fondation » (*zolid d'Grundmaueren*) des banques luxembourgeoises, « parmi les plus fortement capitalisées d'Europe ». Selon la CSSF, le ratio de fonds propres s'établissait à 24,4 pour cent pour l'ensemble de la place bancaire en 2018. Mais cette moyenne cache de fortes disparités. Ainsi, la Raiffeisen, la banque que dirige Guy Hoffmann, présentait un ratio qui n'était que de 10,5 pour cent en 2018. Pour la Bil, ce ratio était de 13,9 pour cent, jusqu'à ce que la banque ne se décide à procéder à une augmentation de capital il y a

quelques mois. Les taux appliqués aux emprunts garantis seraient les mêmes que ceux d'avant la pandémie, promet Guy Hoffmann. Ceci aurait été fixé par écrit dans la convention élaborée entre les banques et l'État. Or, cette convention n'a jusqu'ici pas été publiée, et de nombreuses inconnues, comme la ventilation entre secteurs économiques ou le contrôle des intérêts, subsistent. Avant de voter la loi, le Parlement ferait probablement bien de s'en procurer une copie. bt

Restez à la maison (puis partez à l'usine)

Le règlement grand-ducal du 18 mars, qui avait instauré le grand *freeze* économique, a plongé l'industrie dans un entre-deux. D'un côté, le gouvernement définissait les secteurs « essentiels » qui doivent continuer à tourner ; de l'autre côté, les activités commerciales et artisanales « accueillant un public » ou se faisant « hors atelier » ont dû fermer, tout comme les chantiers de construction. En absence d'une consigne claire du ministère du Travail, une partie des entreprises industrielles continue à tourner, à condition que les mesures sanitaires puissent y être implémentées (à l'entrée de certaines fabriques, la température des salariés est contrôlée) et que les commandes continuent d'arriver. Certains équipementiers automobiles ont ainsi continué à tourner durant la première semaine du *lockdown* avant de cesser la production, suivant avec un léger décalage les constructeurs automobiles. D'autres, comme Goodyear et Arcelor-Mittal (lire ci-dessous), sont en train de redémarrer leur production, après une pause d'une dizaine de journées. Selon René Winkin, le directeur de la Fedil, la plupart des entreprises continueraient à produire au ralenti, notamment « pour continuer à apparaître fiables » vis-à-vis de leurs clients » : « Vu les coûts fixes, elles ne gagnent pas d'argent. Mais elles doivent rester dans la course. Sinon un concurrent prendra leur place. » Pour la présidente de la Fedil, Michèle Detaille, le gouvernement aurait compris que « les chaînes de valeur sont plus compliquées qu'il n'y paraît ». « Sans emballage, les produits essentiels ne sortent pas », dit Detaille, par ailleurs PDG d'une fabrique spécialisée en caisses pliantes. Pour l'instant, Detaille

continue à recevoir des commandes et à fabriquer. bt

Feux rallumés

Alors que les cols blancs des services administratifs d'Arcelor continuent à travailler depuis leur domicile, les cols bleus sont tenus de retourner à l'usine. Xavier Poulain, délégué OGBL à Belval, décrit « l'anxiété qui traîne dans les esprits » des salariés : « On sent qu'ils sont là parce qu'ils n'ont pas d'autre choix et que s'ils le pouvaient ils rentreraient chez eux. » C'est donc dans une atmosphère « pesante » et « tendue » que la production dans les aciéries, laminiers et tréfileries d'Arcelor-Mittal a progressivement redémarré cette semaine, d'abord à Differdange et à Rodange, puis à Belval et enfin à Bissen. Une large partie des effectifs étant en congé maladie ou familial, la production tourne en cadence réduite. (La direction ne communique pas de données sur le taux d'abstention.) Avant de regagner leurs postes, les salariés sont passés par une formation express sur les bonnes pratiques anti-épidémie : gestes barrière, distanciation sociale, port des masques. Lors de la reprise à Differdange, la direction a également rappelé les modalités du droit de retrait. Celui n'est pas le droit de rentrer à la maison, mais de refuser l'exécution de certains travaux et d'en informer le supérieur hiérarchique. Dans un communiqué, Arcelor-Mittal présente le redémarrage comme sa contribution « à la continuité de l'activité économique ». Il s'agirait « de servir les intérêts de toutes nos parties prenantes, y compris notre personnel, nos clients et les communautés auprès desquelles nous opérons. » Le responsable presse du groupe estime que « l'économie ne peut être complètement arrêté » : « Là où on peut poursuivre l'activité, on la poursuit. » Alors que le LCGB s'est prononcé catégoriquement contre un redémarrage à l'heure actuelle, la direction de l'OGBL communique un message « plus nuancé », voire brouillé. Nora Back estimait ainsi ce jeudi sur *Radio 100,7* que la reprise d'une « partie des activités » dans la sidérurgie pouvait se justifier puisqu'une fois la chaîne de production interrompue, « il sera peut-être difficile de la reprendre ». Auprès des délégués syndicaux, directement exposés à la colère et aux reproches de la base, le discours est

c'est le nombre de collaborateurs de BGL BNP Paribas mis « en dispense physique » par la banque pendant la période de confinement, a informé l'établissement ce jeudi. En d'autres termes, trente pour cent des effectifs (2 400 au total, dont 800 en télétravail, 450 sur site et 200 en congé familial) restent chez eux, payés par BGL, à ne rien faire d'autre qu'attendre une éventuelle affectation vers une tâche essentielle ou un projet de bénévolat d'utilité publique. L'établissement déploie en ce mois d'avril un mécénat de compétences consistant à mettre à disposition d'organisations et associations des ressources humaines. Elle renonce par ailleurs à avoir recours au chômage partiel. La banque détenue à 34 pour cent par l'État (le reste par BNP Paribas) indique en outre avoir réalisé un résultat net (part du groupe) de 345 millions d'euros (dont 101 de leasing), contre 339 l'année précédente (plus deux pour cent). L'assemblée générale réunie ce jeudi a décidé d'allouer un dividende de 147 millions d'euros à ses actionnaires, dont cinquante pour l'État. Conformément aux recommandations de la BCE et de la CSSF, il sera versé après la crise. pso

beaucoup plus tranché : « Produire des poutrelles est-ce vraiment une activité de première nécessité ? Arcelor produit pour créer des richesses, pas pour sauver des vies », dit ainsi Samuel Ferrai, délégué OGBL à Differdange. Arcelor-Mittal, qui a une longue expérience en sécurité, a profité de la semaine de fermeture pour mettre en place des mesures sanitaires et repenser les flux de travail dans ses usines. Les postes opératoires ont été éloignés les uns des autres, le nombre de chaises réduit dans les réfectoires, les horaires décalés pour éviter que tous les salariés n'arrivent à la même heure. Avant et après chaque passage, les ouvriers désinfectent leurs outils, pupitres et consoles de commande. Du plexiglass a été monté dans les cabines contenant plus d'une personne. Les équipes de maintenance, travaillant en tandem, doivent porter des masques. (Or, relate Samuel Ferrai, la respiration se transformant en buée sur les lunettes de sécurité, cette mesure réduirait la visibilité et créerait donc de nouveaux risques.) Les carnets de commandes seraient remplis : il y aurait « de quoi faire tourner les outils », dit le responsable communication d'Arcelor-Mittal. Les délégués du personnel restent, eux, sceptiques. Xavier Poulain soupçonne une stratégie de « faire du stock » pour être le premier à pouvoir livrer après la crise : « Je ne vois pas sur quels chantiers du monde on serait actuellement en train d'enfoncer nos palplanches. » Samuel Ferrai parle de « chantage à l'emploi ». « On nous a expliqué que si on ne démarrait pas maintenant on mettrait en péril la survie du site. » bt

Burn-out

Les employés des supermarchés devront-ils bientôt trimer soixante heures par semaine ? Le gouvernement a décidé de permettre un tel allongement de la durée du temps de travail pour les quatorze « activités essentielles ». Si ce dispositif temporaire jouera pour les services de soin et de santé – et peut-être pour les pompes funèbres –, les chaînes de supermarchés semblent plus enclins à adapter leurs heures d'ouverture. Les magasins Cactus, Aldi, Lidl et Cora Foetz ont ainsi annoncé fermer le dimanche pour que leurs salariés puissent se reposer. Les directions semblent conscientes

que, sous les conditions de stress actuelles, contraindre leurs employés à travailler jusqu'à douze heures par jour déclencherait très probablement des arrêts maladie en série, et s'avèrerait donc contre-productif. Elles cherchent d'autres solutions, comme les intérim et les embauches en CDD. Élaboré par le House of Entrepreneurship, *jobswitch.lu* doit ainsi faciliter le prêt temporaire de main d'œuvre en faisant jouer la solidarité entre secteurs à l'arrêt (construction, restauration, commerces non-alimentaires) et secteurs en manque de bras. La plateforme a connu un lent démarrage. On y trouve 111 postes à pourvoir, la plupart dans la grande surface, de plus en plus dans l'agriculture et la viticulture. Jusqu'ici peu connue du grand public, elle bute également sur la réticence des patrons à donner leur accord à une demande de prêt temporaire provenant d'un de leurs salariés en chômage partiel. Actuellement, les candidats sont donc surtout de chômeurs ainsi que quelques indépendants. Jusqu'à ce jeudi, 212 personnes avaient été mises en contact avec des entreprises. bt



Pas logés à la même enseigne

Pierre Sorlut

Défiance « On est débordés. Des collègues ont très peur. » Sergio¹, réceptionniste dans un hôtel de la capitale témoigne à la mi-mars. Les chantiers remballent pour des raisons de sécurité. Son établissement garde ses portes ouvertes alors que d'autres ferment les leurs à côté. Il accueille leurs clients sans masque, ni gants, ni rien pour se protéger. Sergio ne comprend pas. « Le pire, ce sont les pilotes de Cargolux Italia, de compagnies aériennes chinoises ou de KLM qui arrivent et repartent chaque jour », se plaint-il alors. Interrogé sur la nécessité d'accueillir le personnel hospitalier originaire de la Grande Région, comme le demande le gouvernement, il dénonce une injustice. « Soit on reste tous ouverts pour aider, soit on ferme tous. On va tomber malades, du coronavirus ou de fatigue ».

À quelques centaines de mètres, avenue de la gare, un employé du Park Inn est testé positif. La direction communique le 19 mars aux employés que « toutes les personnes qui étaient en relation prolongée avec la personne concernée seront contactées afin de discuter des mesures à prendre ». Elle écrit que la « personne (...) a été renvoyée à la maison » le 12 mars, dès l'apparition des premiers symptômes, « afin de minimiser le contact avec le reste du personnel ». La direction s'engage à prendre les mesures qui s'imposent « afin d'éviter une contamination plus large ». Contacté, l'hôtel indique qu'il ne prend plus de réservations, qu'il reste seulement ouvert à ses clients (des sociétés) de longue durée, mais que cela n'a rien à voir avec un éventuel dépistage qu'on « ne peut pas confirmer ».

Face à la recrudescence des arrêts maladies, les menaces émanant du personnel ou tout simplement parce qu'ils n'avaient plus assez de clients, la plupart des hôtels ont fermé leurs portes. Le représentant des hôteliers, président de l'Horesca, François Koepp, déplore l'attitude de ces salariés qui renoncent devant leurs « responsabilités ». Pour le lobbyiste, ancien dirigeant d'hôtel lui-même, les hôteliers ont un rôle à jouer dans la crise. L'interdiction formulée le 18 mars d'accueillir le public ne vise pas les hôtels, à l'exception de leurs restaurants et de leurs bars qui, eux, doivent cesser d'opérer. Le room-service et le service à emporter perdurent. Deux hôtels du groupe Goeres (il en compte quatre) restent ouverts. « Monsieur Goeres n'a pas hésité une seconde à l'appel du Premier ministre », martèle Gabriel Duriau, gérant de l'hôtel Parc Belle-Vue. L'établissement dominant la vallée de la Pétrusse à Luxembourg-Ville accueille une dizaine de personnes qui travaillent à l'hôpital, des frontaliers essentiellement. Elles sont venues sans leur famille, nous explique-t-on. Dans les autres chambres vivent quelques responsables informatiques envoyés par leurs groupes pour veiller au grain. Des séjours « longue durée » qui s'étalent sur un mois. Les touristes ont déserté. Le taux de remplissage du groupe tournerait autour de trente pour cent en ce début de mois d'avril. Interrogé sur d'éventuelles craintes des salariés concernant leur sécurité, Gabriel Duriau précise que des mesures ont été prises. Le personnel de chambre est équipé de masques et de gants. Des vitrines en plexiglas protègent des éventuelles projections à l'accueil. « Nous ne profitons pas de la situation. Hors de question d'augmenter nos prix ! Ils sont même plutôt à la baisse et nous profitons des services en plus, comme la préparation et la livraison de pizzas dans les chambres le soir », détaille le manager.

ESR L'hôtel Melia, au Kirchberg, est lui aussi resté ouvert. Une trentaine de chambres sont dévolues au personnel hospitalier, une vingtaine aux services périphériques de la santé. Les pilotes cargo atterrissent aussi dans l'établissement sis entre la Philharmonie et le Mudam. Les autres hôtels du plateau passent en mode « permanence », c'est-à-dire en gestion administrative. Des banquiers ou des informaticiens italiens et espagnols préfèrent même ce cadre résolument minéral à la perspective d'un retour chez eux en confinement, nous

explique le gérant de l'hôtel Rogier Van Zanten. L'intéressé assure que des protocoles de sécurité ont là aussi été mis en place et... que les hôteliers ont une responsabilité sociale à jouer. Le représentant de la fédération Horesca, François Koepp, abonde. Charité chrétienne ? La bonne volonté des hôteliers se manifeste par la proposition faite au gouvernement de mettre à disposition des hôpitaux des chambres pour qu'ils puissent y loger des personnes en isolement, dans l'éventualité où la capacité d'accueil hospitalière saturerait au moment du pic prévu ces prochains jours. « Je ne vais pas à la messe tous les dimanches, mais il y a des valeurs auxquelles je crois », professe François Koepp.

Le lobbyiste ménage aussi sa relation avec l'exécutif. « Le gouvernement a vite et bien réagi », dit-il. Resteraient quelques ajustements à réaliser. François Koepp préconise l'élargissement de l'aide non remboursable de 5 000 euros. On parle aujourd'hui des entreprises qui ont jusqu'à neuf salariés et qui ont été contraintes de fermer. « En Allemagne cela va jusqu'à cinquante salariés pour un montant de 15 000 euros », explique le représentant des hôteliers. Les structures de plus petite taille, comme l'hôtel Dahm à Erpeldange souffrent pour rester ouverts. « Mais ce sont de bonnes mesures. Tout ça c'est très bienvenu. On dit merci », ajoute François Koepp avant de filer vers un *conf'call* avec le ministre de l'Économie Franz Fayot (mardi soir).

Kinópolis Le règlement du 18 mars a divisé le monde entrepreneurial en deux : ceux qui ferment et ceux qui travaillent. Dans les deux camps, certains se trouvent laissés-pour-compte. Les grands hôtels aux reins solides traversent la crise plutôt sereinement. Ceux qui luttent avec la rentabilité mois après mois envisagent les choses différemment.

Par ailleurs, des kinés sont sortis du bois en fin de semaine dernière. La gronde est venue du *Rousegärtchen* et du cabinet de Céline Van Pée et Xavier Celli. Le duo se plaint de l'obligation « pour les services de la santé et des soins » de



L'hôtel Park Inn, avenue de la gare, n'ouvre ses portes qu'à ses sociétés clientes



Céline Van Pée, kinésithérapeute, à son cabinet mercredi

Le monde entrepreneurial se divise en deux : Ceux qui ferment et ceux qui travaillent. Dans les deux camps, on trouve des laissés-pour-compte

maintenir une activité, notamment pour assurer les urgences. Céline Van Pée souligne cependant que les patients ne viennent plus, par peur d'être contaminés. Seuls deux figuraient cette semaine sur son calendrier. Or, les deux kinés continuent de payer les charges et notamment le loyer de leur spacieux cabinet sans pouvoir prétendre aux mesures de chômage partiel ou même à l'aide de 5 000 euros. « On vit sur nos réserves », fait valoir la kinésithérapeute en fin de semaine dernière. Le gouvernement a partiellement répondu à l'insatisfaction lundi. Le personnel de santé peut demander un CDD d'employé de l'État. Mais les kinés attendent d'avoir du concret. Contacté par le *Land*, le président de l'ALK, association qui représente la profession, nuance. « Du kanns den Iesel bei d'Waasser féieren awer saufe muss e selwer », ironise Patrick Obertin. Le kiné invite ses 1 300 consœurs et confrères à saisir la main tendue par le gouvernement, à se responsabiliser et à ronger leur frein pour le manque à gagner. Il admet que les temps sont durs. Mais « c'est une mesure exceptionnelle », explique-t-il. « Je remercie la direction de la Santé. On ne nous a pas oubliés », lance Patrick Obertin, passablement énervé. Il préfère stigmatiser ceux qui, dans sa profession, se livrent à de la prédation (par démarchage agressif) pour récupérer la clientèle des pairs qui ont baissé le rideau (1 200 sur 1 500 selon les estimations de Patrick Obertin). Le kiné insiste pour que ne soient réalisées que quelques prestations au quotidien, toutes nécessaires, dans des conditions idoines.

Alphonse Johanns, entrepreneur de stations essence (six, réparties dans tout le pays) dit comprendre sa mission de service public et l'intérêt de garder sa station ouverte. « Des ambulances font le plein chez nous », dit-il. Mais les volumes vendus ont chuté dramatiquement dans la deuxième moitié du mois de mars, entre cinquante et 80 pour cent selon l'emplacement de la pompe. « Cela laisse présager un mois d'avril déplorable », s'inquiète de *Fons*. Les stations tourneront à pertes et leurs gérants ne voudront pas fermer de peur de laisser partir la clientèle chez un concurrent... pour ne pas la récupérer ensuite. « Certains vont disparaître », annonce l'entrepreneur, malgré la possibilité de recourir au chômage partiel.

[Indé]pendants Le sentiment d'injustice se diffuse dans nombre de professions, peuplées d'indépendants. Michel Reckinger, président de la Fédération des artisans parle des boulangers, des pédicures, des esthéticiennes, de ces services qui ont dit « ouf, on peut continuer à travailler au début, puis qui se sont rendus compte que les gens ne venaient plus », que les recettes ne rentraient pas et qu'il fallait continuer à payer les charges. L'entrepreneur du sanitaire (secteur mis à l'arrêt) évoque encore les concessionnaires qui ne peuvent plus



vendre les voitures, que les groupes continuent de leur livrer et qu'ils doivent payer à la descente du camion. Le secrétaire général de la Fédération des artisans Romain Schmit constate, lui, que les salariés sont très protégés, mais que les indépendants souffrent. Les intéressés s'organisent dans un groupe sur Facebook « Rescue Independents & startups ». Il compte 6 000 membres. Des projets de manifestations et de contestation en tout genre fleurissent. La tension est palpable. « Les plus modestes subissent la crise de plein fouet », analyse Romain Schmit.

Intérimerde En effet. Fernando, Capverdien de 52 ans, travaille depuis cinq mois dans le bâtiment au Grand-Duché. Il passe par une agence d'intérim à Esch. La crise du coronavirus et l'arrêt des chantiers interviennent quelques semaines trop tôt. Il n'a pas accompli les six mois qui lui donnent droit aux prestations sociales. Ni courrier, ni merde. La société ne fait plus appel à lui et le voilà sans le sou, confiné à Luxembourg avec son épouse femme de ménage. Leurs cinq enfants, âgés de huit à trente ans, vivent au Cap Vert. « Il a peur de ne pas pouvoir payer son loyer, ses factures et d'envoyer de l'argent là-bas, comme il le fait d'habitude. Puis être loin de chez lui, sans parler la langue... », rapporte la belle-sœur de Fernando, interprète dans nos relations téléphoniques. Un autre intérimaire Joao, 43 ans, s'inquiète lui aussi pour son futur. Il a presté trois mois sur les chantiers. Son employeur a fermé boutique avec la crise. Sa femme travaille à mi-temps et ils élèvent ensemble un bébé qui vient de souffler sa première bougie. Myker, 23 ans, arrivé du Portugal en janvier a lui aussi signé des contrats hebdomadaires ces deux derniers mois dans la construction. « Je me crois assis à une table de pari. C'est quitte ou double », témoigne-t-il.

Les intérimaires sont la variable d'ajustement des entreprises. Quand ça roule, ils sont les premiers appelés. Quand ça coince, ils sont les premiers à souffrir. C'est souvent une question de *timing*. Dans ce contexte, ces jeunes arrivants prennent la triple peine. Perte nette de revenus, aucune prestation de substitution et confinement qui réduit leur mobilité (géographique comme professionnelle). L'association de soutien aux travailleurs immigrés, l'Asti, interpelle mardi sur le sort de quelque 2 500 intérimaires, « l'un des groupes les plus exposés aux conséquences » du *lockdown* pour limiter la pandémie de Covid-19. Et on ne parle là que des résidents déclarés. L'Asti attire également l'attention sur les personnes travaillant sans autorisation « dans la restauration et la construction » et qui ne bénéficient d'aucune protection sociale. Tous ne sont pas logés à la même enseigne.

¹ Prénom changé pour protéger l'emploi du salarié. Le vrai nom est connu de la rédaction.

Des employés d'hôtels, des professionnels de la santé et d'autres indépendants se disent négligés par l'État dans sa gestion de la crise du Covid-19

Financer les dépenses nées de la crise sanitaire et économique avec de la dette mutualisée

Coronabonds, un test pour l’Europe

Georges Canto

D’Arles à Luxembourg Dans la célèbre pièce de théâtre d’Alphonse Daudet, écrite en 1872, l’Arlésienne est un personnage dont on parle tout le temps, mais que l’on ne voit jamais. Les eurobonds, ou obligations communautaires européennes, font partie des arlésiennes de la finance. Ces instruments financiers sont régulièrement évoqués depuis une dizaine d’années sans qu’aucune émission ait jamais eu lieu, en raison de l’opposition de plusieurs pays de l’Union. Mais ils pourraient bien enfin naître à la faveur de la crise sanitaire mondiale, sous le nom évocateur de « coronabonds ».

Le 25 mars, les dirigeants de neuf pays européens, dont le Luxembourg, la Belgique, la France et l’Italie, ont appelé le président du Conseil européen Charles Michel à lancer un emprunt commun à toute l’UE. pour faire face aux dépenses colossales liées à la crise sanitaire et économique créée par le coronavirus. Une initiative appuyée par la présidente de la BCE Christine Lagarde, qui avait demandé la veille aux ministres des Finances de la zone euro d’envisager sérieusement une émission exceptionnelle d’obligations souveraines mutualisées, ainsi que par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission de Bruxelles, qui « soutient le recours des institutions et des États membres à tous les outils à notre disposition pour atténuer les conséquences négatives considérables de l’épidémie ».

Les coronabonds sont la version revue et corrigée d’un dispositif ancien. En février 1975, la Communauté européenne (neuf pays à l’époque) avait été autorisée à émettre directement des emprunts en vue d’aider certains pays membres à surmonter les graves déséquilibres de leurs balances des paiements causés par le choc pétrolier de 1973. L’Irlande fut le premier pays à bénéficier d’un prêt de 300 millions de dollars. Mais c’est seulement en 2010, au moment de la crise de la dette de la zone euro, qu’est apparu le terme d’eurobonds. Leur émission aurait servi à créer une « cagnotte » dans laquelle les pays en difficulté auraient pu piocher, notamment pour refinancer leur dette, en bénéficiant d’un taux bien plus avantageux que celui auquel ils auraient emprunté directement, grâce à la garantie offerte par la solidarité des pays émetteurs. En effet en cas de défaillance des « mauvais élèves », le remboursement aurait été intégralement assuré par les « bons », ce dont l’Allemagne n’a jamais voulu malgré des relances régulières de ses partenaires. Aucun eurobond n’a donc jamais été émis.

Les coronabonds fonctionneraient sur le même principe, avec quelques différences. Le contexte est en partie le même qu’en 2010-2011. Plusieurs

États européens, principalement situés au sud du continent, plombés à la fois par leur lourd endettement et par la paralysie de leurs économies, peuvent difficilement emprunter directement sur les marchés. Le « spread » entre les taux italiens et allemands, notamment, ne cesse de se creuser. Mais cette fois les sommes collectées auraient une destination plus précise, à l’image des « obligations pandémiques » émises depuis 2017 par la Banque mondiale. L’Allemagne a opposé une fin de non-recevoir au projet, car elle n’a pas changé d’attitude vis-à-vis d’une « dette européenne mutualisée », quel que soit le nom donné à l’instrument financier émis et la destination des sommes levées.

Cigales vs fourmis Angela Merkel a réaffirmé le 26 mars sa préférence pour le Mécanisme européen de stabilité, qui sert de fonds de secours en cas de crise de la zone euro. « Nous avons avec le M.E.S un instrument de crise qui ouvre de nombreuses possibilités et qui ne remet pas en question les principes de base d’une action commune et de responsabilité de chacun », a-t-elle précisé. Créé en 2012 et installé à Luxembourg, le M.E.S dispose d’une force de frappe de 700 milliards d’euros en capital et, grâce à son statut d’organisation intergouvernementale, peut emprunter bien davantage. Surtout il peut imposer des conditions strictes en échange de ses prêts à des pays en crise, comme des réformes de structures ou des coupes claires dans les budgets, ce qui ne serait peut-être pas le cas avec le produit de la collecte des coronabonds. L’Allemagne n’est pas la seule à s’opposer à un emprunt communautaire. L’Autriche, l’Irlande, la Finlande, les pays baltes et surtout les Pays-Bas sont sur la même ligne. Ce « club des radins », avec des budgets excédentaires et une dette en baisse, ne veut pas payer en cas de défaillance des emprunteurs et considère le dispositif comme une incitation malsaine à s’endetter à bon prix.

Cela dit, et même si les opinions publiques de ces pays ont longtemps soutenu leurs gouvernements, toutes tendances confondues, dans leur refus de cautionner les « pays du Club Med » si peu vertueux en matière de finances publiques, les choses pourraient changer compte tenu du contexte sanitaire. Car il ne s’agit plus cette fois de financer des minima sociaux dans le Mezzogiorno ou de payer les salaires de la pléthorique fonction publique française, mais de porter secours à des personnes malades, à des travailleurs sans emploi et à des entreprises qui étaient parfaitement viables avant l’arrivée du virus. La crise sanitaire et économique et liée à l’épidémie touchant tous les pays, il ne serait pas absurde que la réponse soit financée en commun. Les pays du nord prennent des risques : déjà mis à l’index pour leur égoïsme

et leur manque de compassion, ils seraient sans doute les premiers pénalisés par une crise grave chez leurs principaux partenaires, sans même parler des conséquences pour eux d’un effondrement probable et rapide de la construction européenne dont ils ont tant profité.

Projet politique Le gouvernement allemand a déjà mis beaucoup d’eau dans son vin. Bien avant la crise sanitaire la BCE lui reprochait d’accumuler de plantureux excédents budgétaires qui pourraient être utilisés pour des investissements publics, notamment en infrastructures. Il aura fallu le Covid-19 et son cortège de malheurs pour que le message soit entendu, même si le ministre de l’Économie Peter Altmaier a tenu à rappeler qu’« une fois la crise terminée [...], nous reviendrons à la politique d’austérité, et dès que possible à la politique de l’équilibre budgétaire ». Le 23 mars, sept économistes allemands ont même publié une tribune réclamant une émission commune de 1 000 milliards d’euros dans les meilleurs délais. « L’Europe doit être financièrement solidaire dans cette crise. Les forts doivent aider

Le club des radins ne veut pas payer en cas de défaillance des mauvais élèves

les moins forts. C’est le moment de vérité pour une Europe qui s’affirme si souvent être une communauté de destin », écrivent-ils. Pour un des signataires, Gabriel Felbermayr, patron de l’institut IFW de Kiel, l’émission d’une obligation commune « constitue aussi un projet politique ».

Mais puisque les autorités allemandes semblent aussi attachées au Mécanisme européen de stabilité, le gouverneur de la Banque du Portugal Carlos Costa a proposé que le M.E.S « émette des coronabonds et que le produit soit alloué à tous les pays membres qui en ont besoin ». Cette solution est selon lui la seule à même d’éviter que la crise du coronavirus devienne une deuxième crise de la dette souveraine « qui laisserait des cicatrices indélébiles sur le projet européen ». Une idée soutenue par le ministre français Bruno Le Maire qui réclame cependant que le déploiement du dispositif soit rapide, et que pour cela les prêts soient octroyés de manière simple et non discriminatoire. Il reste encore du chemin à parcourir pour faire accepter ces conditions, alors que le virus continue de se propager.



Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) lors du sommet européen, jeudi 26 mars, durant lequel les coronabonds ont été évoqués

Chroniques de la Cour

Quis custodiet ipsos custodes ?

Dominique Seytre

Ainsi, ils ont sauvé le soldat Alexander Kornezov ! Le juge et président de chambre bulgare au Tribunal européen dont la nomination initiale à la Cour de justice européenne avait pourtant été jugée illégale, peut poursuivre sa carrière. Un fonctionnaire de Bruxelles qui, toute sa vie professionnelle, a scruté le droit européen, n’en revient pas. « J’ai honte pour la Cour ! À l’heure où celle-ci donne des leçons sur l’État de droit à la Pologne et à la Roumanie », s’exclame-t-il. Un cri du cœur partagé par les juges européens, le 26 mars, dans une décision de la Cour dite de « réexamen », noyée dans un flot d’arrêts rendu à la veille des vacances de Pâques.

Le principe du juge légal est inscrit dans la Convention des droits de l’homme et dans la Charte des droits fondamentaux. La Cour de Strasbourg l’a imposé à la Russie et à la Géorgie dans une série d’arrêts. Les juges doivent être indépendants et impartiaux et la procédure de nomination doit avoir été suivie à la lettre. Or, le Tribunal européen et la Cour, dans son réexamen, reconnaît que la procédure qui a conduit à la nomination de Kornezov était illégale. Mais au lieu d’en tirer la conséquence – le Bulgare doit partir – la Cour estime qu’à part cela, le reste la procédure est respectée et Alexander Kornezov, de toutes façons, avait les compétences requises ! Elle se prononce pour son maintien à la Cour, contredisant ainsi le Tribunal. Celui-ci, avant 2016, jugeait certaines affaires en dernier ressort, la Cour n’ayant alors que ce « réexamen » pour le contraindre dans des cas exceptionnels.

Deux hommes sont pris en otage. Erik Simpson, juriste linguiste au Conseil et un certain HG. Tous deux en procès avec leur employeur. L’un exigeait un avancement en

grade, le second contestait une sanction disciplinaire. Depuis respectivement dix et cinq ans, ils sont trimbalés de recours en renvois dans un dossier qui les dépasse. Petit rappel. À l’origine : la nomination de Kornezov au Tribunal de la fonction publique, lequel a été dissous le 1^{er} septembre 2016. Contrairement au mode de sélection des juges au Tribunal et à la Cour, nommés par les États, un appel à candidature était lancé auprès du public. Kornezov arrive en deuxième position. Banco ! Deux juges sont en fin de mandat. Mais le président du TFP, un des deux juges sur le départ se ravise et se présente à nouveau. Il est rajouté en tête de liste. Kornezov se retrouve numéro trois. Colère du gouvernement bulgare qui le soutient à fond. On frise l’incident, une solution bancale – un demi-mandat chacun – est proposé puis refusé par les Bulgares. Puis c’est au tour d’une juge espagnole d’arriver en fin de mandat. Enfin une place pour Kornezov. Sauf que les textes disent qu’il faut à chaque fois lancer un nouvel appel à candidature. Le temps presse. Les pays qui auront déjà un juge le feront monter au Tribunal européen à la disparition du TFP. La Bulgarie continue son forcing. D’après une source, le Conseil en parle au président de la Cour puis reprend sa vieille liste. Il sait qu’elle n’est pas valide mais il n’a pas le temps d’organiser une nouvelle procédure. Kornezov est nommé sur la vieille liste. Il reste quatre mois au TFP, six semaines de vacances comprises et monte ensuite au Tribunal. Sa nomina-

La CJUE n’a pas de compte à rendre. La preuve par K, comme Kornezov

tion sera contestée par les avocats des deux fonctionnaires, y compris par celui de la société américaine Crocs.

Querelles byzantines ? Pas vraiment. Au-delà de la question de principe relative à l’État de droit déjà évoquée, les avocats spécialisés dans le contentieux des fonctionnaires européens sont vent debout. Inquiet, l’un deux explique : « *Mutatis mutandis*, avec ce réexamen, les fonctionnaires européens vont perdre confiance dans la protection juridique de leurs droits. Une faute grave dans la procédure de nomination d’un fonctionnaire pourrait ne pas conduire à ce que sa nomination soit annulée, sous prétexte qu’il est compétent ! » Certains dénoncent aussi des décisions discutables. Le premier avocat général, saisi pour dire s’il convenait de réexaminer ou non l’arrêt du Tribunal, donne une réponse pas très claire. Qu’à cela ne tienne, la Cour attend la fin de son mandat pour demander à son successeur d’être plus précis. Le dossier est ensuite confié à l’avocate générale britannique Eleanor Sharpston qui, au mois de septembre dernier, rend des conclusions en faveur du maintien de Kornezov. On apprendra par la suite que la Cour l’a autorisée à garder son poste après le départ des deux juges britanniques.

Et puis l’impression que les juges sont tout puissants. Lorsque la Cour a refusé que l’UE signe la Convention des droits de l’homme alors que cette adhésion avait été négociée pendant des années, c’était pour éviter d’avoir un « organe externe » – traduisez, la Cour européenne des droits de l’homme – qui la contrôle. Le poète latin Juvénal se posait déjà la question : « Quis custodiet ipsos custodes » ? Mais qui gardera ces gardiens ? La Cour sait qu’elle n’a pas de compte à rendre.

Ausnahmezustände hinterlassen Spuren im Recht. Das Parlament könnte ein Gesetz zum Infektionsschutz erarbeiten, das für künftige Krisen den „État de Crise“ obsolet macht

Die Pest im Recht

Stefan Braum

I.

„Jetzt wird man ohne weiteres zugeben, dass unsere Mitbürger in keiner Weise auf die Ereignisse vorbereitet waren, die sich im Frühling dieses Jahres abspielten.“ Camus-Chronist Rieux beschreibt gleich zu Beginn seines in diesen Tagen vergriffenen Romans *Die Pest* Eindrücke der algerischen Stadt Oran, die zugleich aufgrund unseres unmittelbaren Nachempfindenkönnens tief beklemmend wirken. Eine normale Stadt, mit ihrem öffentlichen Leben, ihren Geschäften, Restaurants, Theatern und öffentlichen Plätzen kommt zum Stillstand. Und der Stillstand macht sprachlos – auch gegenüber dem Leiden kranker Menschen und den vielen Toten.

Man muss nicht in martialische Kriegsrhetorik verfallen oder problematische Muster historischer Kontextualisierung bemühen, um zu verstehen, dass die von der WHO festgestellte weltweite Corona-Epidemie eine unvergleichliche Herausforderung für die Menschen weltweit, vor allem für die an Stabilität und Normalität gewöhnten Gesellschaften und Demokratien des Westens darstellt. Wir waren – und sind – „in keiner Weise auf die Ereignisse vorbereitet“. Wir sind es weder medizinisch, noch in den Systemen der Daseinsvorsorge, vor allem im Gesundheitssystem. Noch sind wir es nicht zuletzt auch im Recht. Die sich aufdrängende Notwendigkeit, die Verbreitung des Virus einzudämmen, und die daraus folgenden Regelungen über Ausgangsbeschränkungen und Kontaktsperrungen, die nicht zuletzt, weil sie straf- und sanktionsbewehrt sind, tiefe Eingriffe in Grund- und Bürgerrechte darstellen, erfahren je nach rechtssystemischer Prägung unterschiedliche Legitimationen auf variierenden Ermächtigungsgrundlagen.

II.

In Frankreich trifft der französische Präsident die notwendigen Maßnahmen gemäß Artikel 16 der französischen Verfassung, in Belgien kann das Parlament die Regierung zu außerordentlichen Eingriffsbefugnissen ermächtigen, in Spanien ist es der Regierung gesetzlich erlaubt, per Dekret gemäß Art. 116, Abs. 2 der spanischen Verfassung den „estado de alarma“ zu verhängen. Niemand in Deutschland würde – aus guten historischen Gründen – die Notstandsartikel des Grundgesetzes (Art. 91 und 87 GG) bemühen oder gar fordern, nun im Angesicht der Corona-Krise die Möglichkeit eines Ausnahmezustandes in die Verfassung einzuführen. Zu sehr gehört die Erfahrung mit der Missbrauchbarkeit staatlicher Macht zur unverrückbaren Genetik des deutschen Grundgesetzes. Daher fallen Ausgangssperren in die Kompetenz der Länder und werden auf der Grundlage des Infektionsschutzgesetzes (ein Bundesgesetz) erlassen.

Und Luxemburg? Noch am 16. März stützte die Regierung die Maßnahmen zur Eindämmung des Virus auf ein Gesetz aus dem Jahr 1885 („Gesetz vom 25. März 1885, betreffend die Maßnahmen gegen die Einschleppung und Verbreitung ansteckender Krankheiten“). Artikel 2 dieses Gesetzes ist ein strafrechtshistorisches Beispiel für exekutives Strafrecht gegen Ende des 19. Jahrhunderts. Der Verstoß gegen exekutive Maßnahmen wird als Unrecht kriminalisiert, die Strafen sind drakonisch, und vor allem werden die im gesetzlichen Strafrecht geltenden, an Strafgesetzhlichkeit und Schuldprinzip zu messenden Regeln strafrechtlicher Zurechnung zur Seite geschoben. Das Strafrecht sichert den exekutivischen Zugriff auf Krisen ab. Diese strafrechtliche Absicherung von allgemeinen Notlagen oder politischen Zielbestimmungen der Exekutive ist schon in der europäischen Strafgesetzgebung des 19. Jahrhunderts sichtbar und bestimmte in der Folge sehr oft auch die Gesetzgebung im ordentlichen Strafrecht. Das gilt es festzuhalten. Die historische Erfahrung belegt, dass Krisen im Recht, im Strafrecht insbesondere, bleibende Spuren im rechts-

staatlichen Gefüge hinterlassen. Als sei man sich dieser Mängel bewusst, schaffte man einen anderen, scheinbar rechtssicheren Regelungsrahmen, der zum Règlement Grand-Ducal vom 18. März 2020 und der erstmaligen Anwendung von Art. 32, Abs. 4 der luxemburgischen Verfassung führte. Wenn man „in keiner Weise auf die Ereignisse vorbereitet“ ist – und das ist kein Vorwurf –, heißt die Antwort auf bestehende Regelungslücken des einfachen Rechts eben „État de Crise“.

III.

Man sieht die Sorgfalt des Gesetzgebers bei der Anwendung des Ausnahmezustandes. Dass lebenswichtige Interessen der Bevölkerung bedroht sind, ist für jedermann auf dramatische Weise sichtbar. Die Prüfung der Verhältnismäßigkeit, eine normative Schranke von Art. 32, Abs. 4 ist gewissenhaft und macht die derzeitige Alternativlosigkeit der Güterabwägung zwischen den individuellen Freiheitsrechten einerseits und dem Recht auf körperliche Integrität und Gesundheit andererseits eindringlich deutlich. Die Geeignetheit der Maßnahmen kann sich auf medizinische Expertise stützen, deren schnelle Erforderlichkeit folgt zwingend aus der drohenden Überforderung des Gesundheitssystems. Das Parlament bleibt als Kontrollorgan der Exekutive bestehen.

Schließlich: Sanktionsregeln sichern die notwendigen Maßnahmen zur Eindämmung des Virus ab. Das Règlement Grand-Ducal vom 18. März 2020 führt in Artikel 6 Ordnungswidrigkeiten ein, die für jedermann vorhersehbar Geldbußen androhen. Das ist juristisch kunstvolles Krisenmanagement, dem sich in der Folge ein beeindruckendes Umschalten der Politik, vor allem des Gesundheitssystems und dort der ihm handelnden Menschen, auf effizienten Krisenmodus anschließt.

Trotz alledem schleicht sich juristisches Unbehagen ein. 2016 hat der Gesetzgeber Art. 32, Abs. 4 in die Verfassung eingefügt als unmittelbare Reaktion auf die Anschläge in Paris im November 2015. Der Legitimationszusammenhang des Ausnahmezustandes ist eng mit der Politik öffentlicher Sicherheit verbunden. Der Staatsrat hat diese Einführung stets kritisch begleitet und mit großer juristischer Zurückhaltung aufgenommen. Er befürchtete, dass das Sicherheitsparadigma

In der Ermächtigung der exekutiven Gewalt, die Freiheiten suspendieren zu können, liegt auch eine Entmündigung von Bürgern, denen man, vielleicht sogar zu Recht, die autonome Fähigkeit zur Freiheit und zur Solidarität gar nicht erst zutraut und an deren Stelle staatliche Autorität setzt

langfristig Grund- und Freiheitsrechte zunichte machte, gäbe man das Signal, dass das ordentliche (Straf-)Recht nicht mehr in der Lage sei, elementare Rechtsverletzungen zu verarbeiten. Trotz der Grenzen, die Art. 32, Abs. 4 dem „État de Crise“ zieht, konstatierte der Staatsrat eine unweigerliche Verschiebung der Machtbalance des Staates vom Parlament auf die Exekutive.

IV.

Diese normativen Bedenken spiegeln zum einen die eigentliche Legitimation staatlichen Handelns wider und führen zum anderen zu der Frage, ob und wie der Weg zurück zur verfassungsrechtlichen Normalität gelingen kann. Der Staat ist lediglich eine Organisationsform, die sich seine Bürger, in der Absicht wechselseitig eingeräumte Freiheitsrechte zu sichern, gegeben haben. Er ist und bleibt nur insoweit legitimiert als er durch seine Organe diese Freiheit schützt, aus der er erst hervorgegangen ist. Der Ursprung der Freiheit findet sich in der Menschenwürde selbst. Die Aufklärung verbindet mit Freiheit und Men-

schenswürde auch die Fähigkeit zu autonomer gesellschaftlicher Organisation, die nicht nur die Freiheit umfasst, als ein Imperativ, der aus gegenseitiger Anerkennung von Rechten folgt, sondern auch die Fähigkeit zur Solidarität, zur Hilfe und Empathie. Eine Zivilgesellschaft konstituiert sich in einem Staat nur dann, wenn beides gelingt: Freiheitsschutz und solidarische Kooperation. Freiheit meint nicht die Freiheit der Spaß- und Freizeitgesellschaft, sondern ein normativ verbindliches, gegenseitiges Anerkennungsverhältnis, das Rechte und Pflichten zur Hilfe enthält. Institutionell realisiert sich die Freiheit in allgemeiner Gesetzgebung, die Rechte und Pflichten und Voraussetzungen für staatlichen Zwang demokratisch und rechtsstaatlich begrenzt formuliert. Mit der Ermächtigung der exekutiven Gewalt, diese Freiheiten suspendieren zu können, und mag dies auch eingeschränkt geschehen, begibt man sich in einen evidenten Widerspruch zu den Prinzipien bürgerlicher Freiheit. Darin liegt auch eine Entmündigung von Bürgern, denen man, vielleicht sogar zu Recht, die autonome Fähigkeit zur Freiheit und zur Solidarität gar nicht erst zutraut und an deren Stelle staatliche Autorität setzt.

Der Kategorische Imperativ, so zu handeln, dass die Maxime dieses Handelns mit einem allgemeinen Gesetz der Freiheit übereinstimme, wird derzeit in Europa und weltweit durch den Kategorischen Imperativ „Flatten the curve“ ersetzt. Das ist verständlich. In Europa aber setzt trotzdem *volens volens* das Nachdenken über normative, rechtliche Reaktionen auf die Pandemie ein. Der Ausnahmezustand hat sich bisher als ein normatives Problem eines Konflikts zwischen Individuum und staatlicher Macht begreifen lassen. Man konnte ihn interpretieren und kritisieren als eine politische Strategie öffentlicher Sicherheit, die das Strafrecht, das Strafverfahrensrecht, das Polizeirecht systematisch ausdehnt und Bürgerrechte abgeschliffen hat.

In der außergewöhnlichen Lage sozialer, ökonomischer, aber auch – angesichts der vielen Toten – psychischer und emotionaler Belastung, kommen nun entscheidende Systemkomponenten hinzu, die eine Pandemie von einem Problem öffentlicher Sicherheit, ausgelöst etwa durch einen terroristischen Anschlag, unterscheiden. Wir sehen uns einer Güterabwägung gegenüber, die zum einen konfligierende subjektive Rechte – das Recht

auf allgemeine Handlungsfreiheit und das Recht auf Gesundheit und körperliche Integrität, ja das Recht auf Leben – zum Gegenstand hat. Zum anderen aber müssen Staat und Gesellschaft ihre systemischen Bedingungen, die all diese Rechte erst institutionell garantieren, absichern. Zudem zeigt sich, dass diese Güterabwägung durch deren Folgewirkungen auf andere Systeme – Wirtschaft und Gesellschaft – ergänzt und überwölbt wird.

V.

Das Problem ist: Auch durch die Zuspitzung staatlicher Ordnungskompetenz auf exekutiv geleitete Sicherheitspolitik haben wir verlernt, diese komplexen Zielkonflikte als ein normatives, ja rechtliches Problem zu deuten. Strategien im Umgang mit Covid-19 aber dürfen nicht vorrangig unter epidemiologischen oder exekutivischen Aspekten entwickelt werden, sondern sind idealerweise Aufgaben der Zivilgesellschaft und deren Institutionen.

Dies gilt um so mehr, als wir derzeit trotz offensichtlich beachtlicher Resultate medizinischer Forschung mit einem hohen Ausmaß empirischer Ambivalenz konfrontiert sind. Wir rufen verzweifelt nach einer empirischen Eindeutigkeit sachverständiger Expertise, die momentan gar nicht zu haben ist. Das ist keine Absage an die Notwendigkeit medizinischer Forschung und das Einbeziehen von Faktenwissen – im Gegenteil. Es ist aber die Aufforderung, sachverständigen Rat in einen Kontext normativen Entscheidens zu stellen. Gerade im Hinblick auf die Situation gesellschaftlicher Institutionen der Daseinsvorsorge – dazu zählen Krankenhäuser und Pflegeeinrichtungen – zeigt sich in Europa (gewiss auch in den USA), dass die zutreffende Einordnung der Pandemie und die restriktiven Maßnahmen, die sie alternativlos notwendig machen, auch die Folgen schon vorhandener Defizite der Gesundheitssysteme sind. Wir schützen uns vor Problemen, die wir selbst kausal hervorgerufen haben.

Diese „Dialektik“ wird durch eine vom Recht weit entfernt liegende utilitaristische Politik der Kosten-Nutzen-Abwägung befördert, was durch ein Beispiel aus der deutschen Politik eindrucksvoll illustriert wird. Schon 2008 hat der damalige CDU-Bundestagsabgeordnete und heutige Kandidat für den CDU-Vorsitz Friedrich Merz sich als Herausgeber eines Sammelbandes *Wachstumsmotor Gesundheit* schützend vor folgende Formulierung eines der Autoren (Konrad Adam) gestellt: „Die Erörterung der Frage, ob eine Verlängerung des Lebens um zwei oder drei Monate Aufwendungen in fünf- oder sechsstelliger Höhe rechtfertigt, wird sich dann nicht länger mit der Kampfvokabel ‚unsozial‘ abwürgen lassen.“ Das ist rechtsfern, weil es Freiheit nur als die Freiheit zum eigenen Vorteil begreift. Daraus folgt das Gebot, die normative und rechtliche Handlungsleitung bei der Abwägung konfligierender Rechtsgüter zurückzugewinnen.

VI.

Diese Notwendigkeit, Anleitungen zu normativen Entscheidungen im Angesicht von Systemzwängen bereitzustellen, kann jederzeit auf tragische Weise kaum deutlicher werden als angesichts einer in vielen europäischen Ländern dramatischen Diskrepanz von medizinischen Kapazitäten (Beatmungsgeräten) und hilfsbedürftigen schwer kranken Patienten. Weder exekutivischer staatlicher Zugriff noch wissenschaftliche Expertise vermögen die schweren moralischen und rechtlichen Konfliktsituationen, die eine intensivmedizinische Behandlung im Krisenmodus mit sich bringt, zu lösen. Dem Staat, insbesondere der Exekutive ist es verwehrt, menschliches Leben zu bewerten. Menschenwürde im modernen Ver-



Noch am 16. März stützte die Regierung die Maßnahmen zur Eindämmung des Virus auf ein Gesetz aus dem Jahr 1885

(Fortsetzung auf S.12)

Die kleine Zeitzeugin

Fluss mit F.

Michèle Thoma

Stadt. Land. Fluss. Soll mit dem Buchstaben deines Vornamens beginnen. Aha, Mosel. Und? Nichts und. Einfach so.

Zumindest in meiner *Peer Group* wird eifrig, wie einst mit zehn, Fernando Frankreich Fulda ausgefüllt und bekanntgegeben. Haben die keine anderen Probleme? Zum Beispiel Symptome? Sind das die Baby Boomer_innen im Chill-Modus, in der Luxusquarantäne? Kindereien statt sich mit dem Teufel an der Wand zu unterhalten, schließlich sitzt er schon auf der Couch!

Dann ging es los mit den Kinderfotos. Jede war einmal ein Kind gewesen, schließlich, jeder auch. Jede_r kann es beweisen. Auf Mamas Schoß, im Sandkasten, herzerliebt, trotzig, schon damals so außerordentlich, so besonders, so außerordentlich besonders. Oder wenigstens süß. Jede_r kassiert dafür Herz erwärmende Herzlein. Oder ein blutjunges Geschöpf, in den Sixties, wow, manch würdiger Herr outet wallende Haarpracht, manch gestandene Frau eine lockere Tracht.

Schon krame auch ich in einer Lade, fische Verknittertes, Schwarz-Gelbliches heraus, schon lässt sich das kleine Mädchen auf dem Dreirad im FB-Kinderbilderbuch Herzen. Zwischen den Kinder- und Jugendfotos Fotos von gerade am Coronavirus verstorbenen alten Künstlern. Ein Foto von einer Supermarktkassiererin in Frankreich. Manche kennen schon jemand, der am Virus verstorben ist.

Meer! Jeder soll sein Meer posten, so lautet jetzt der Challenge, sein Lieblingsmeer. Mehr und mehr Meere trudeln ein, die meisten haben eins.

Schön ist es in der *Peer Group*, die ein Schutzengelalgorithmus mir ja gnädig zuweist, sie bemüht sich sehr. Sicher viel mehr als viele draußen in der entsetzlich analogen Welt, die es zu unserm Erstaunen ja auch noch gibt. Kaum setzen wir einen zaghaften Fuß in diese Welt, zweifeln wir daran, ob die Menschheit jetzt wirklich eine andere, bessere wird, lauter Geläuterte. Eben waren wir doch noch ein Team!

Die sich großräumig aneinander vorbei Drückenden würdigen einander keines Blickes, doch, zunehmend aggressiver Blicke. Oder ist es die zunehmende Paranoia, die zu dieser Diagnose führt? Wer schaut wen am vernichtendsten an, wer hustet wem was? Die herankeuchenden Jogger_innen, keinesfalls Zielgruppe, oder umgekehrt, die nach Licht schnappenden Alten?

Übrigens, was machen Letztere eigentlich da, sollten die sich nicht schützen? Überall laufen die rum, ganze Rudel von denen wurden noch vor kurzem gesichtet, Spaß hätten sie gehabt, schreibt eine kultivierte Mittvierzigerin in einer eigentlich menschenfreundlichen Gruppe. Und wegen denen müssen unsere Kinder zuhause bleiben! Das finden mehr und mehr, klingt ja auch erschreckend plausibel. Wegen denen dürfen taufrische Menschen nicht in Discos knutschen, sich nicht einmal zaghaft im Blütenregen im Park einander nähern, schon taucht ein leibhaftiges Ordnungsorgan auf. Man muss diese so riskant lebenswandelnde Risikogruppe vor sich selber schützen! Wo sie ja auch so uneinsichtig sind. Die 65-jährige, die kribbelig hinter den Vorhängen hervorlugt, eben war noch Kreuzfahrt, Weltreise, Weinwander- und Jakobsweg? Eben war noch alles. Wieso sind die den Jogger_innen im Lebensweg?!

Vom bösen Blick können auch Elternteile berichten, die sich erdreisten, ihre kleinen Killer_innen zu lüften. Abrupt wird die Straßenseite gewechselt, werden Fluchtbewegungen angenommen. Und alle, alle sind im Visier der Balkonpolizei, wie es schon in Spanien heißt. Unserer extrem motivierten Mitmenschen, die von den Schießscharten ihrer Wohneinheiten extrem viele Leben retten, schließlich müssen sie die schwer überforderten Ordnungsorgane schwer unterstützen.

Seien wir weiter seltsam in den sozialen Medien, plötzlich erscheint mir der Begriff gerechtfertigt. Machen wir uns gegenseitig den Handstand vor, erzählen einander Witze, bewährtes allseits beliebtes Zen-Buddhistisches oder posten Hochzeitsfotos unserer Urgroßeltern. Von mir aus Meer, irgendein Himmel, Himmel ist immer gut.

Betreiben wir Eskapismus, wo wir nur können! Natürlich mit Händewaschen!



Die entsetzlich analoge Welt gibt es zu unserm Erstaunen ja auch noch

(Fortsetzung von S.11)

fassungsstaat ist unteilbar, sie entzieht sich jeder Abwägung oder gar Abwertung des Rechts auf Leben einer Person anhand von Alter, Status oder medizinisch prognostizierter Lebensdauer. Dies enthält zugleich eine scharfe Absage an jedwedes utilitaristische Kalkül, das die Entscheidung über die Fortführung einer intensivmedizinischen Behandlung anhand von Kriterien der Nutzenmaximierung treffen will.

Das Strafrecht markiert Grenzen, deren Geltungsanspruch gerade in einer Krise unverbrüchlich sein müssen. Es kennt insbesondere keinen Rechtsgrund, der den Abbruch einer intensivmedizinischen Behandlung vor dem Hintergrund einer Abwägung „Leben gegen Leben“ entschuldigte oder rechtfertigte. Das Drama des Konflikts ließe sich nur in mildernden entschuldigenden Umständen auffangen. Daraus folgt aber zugleich als Gebot praktischer Vernunft und Humanität, Handlungsmaximen für schwere Entscheidungen des klinischen Ernstfalls bereitzustellen, so wie sie beispielsweise der Deutsche Ethikrat gerade formuliert hat.

VII.

In Abwandlung des bekannten Zitats von Carl Schmitt ist Souverän, wer über das Ende des Ausnahmezustandes bestimmt. In den europäischen Demokratien werden also der demokratische Gesetzgeber, das Volk, und die Öffentlichkeit, die ihn trägt, diskutieren müssen, wann und unter welchen Voraussetzungen die Eingriffe in Freiheitsrechte gelockert und schließlich zurückgenommen werden müssen. Diese Entscheidungen lassen sich weder vorrangig nach ökonomischem Kalkül noch prioritär nach epidemiologischem Sachverstand treffen, auch wenn beide Aspekte gewichtige Argumente normativen und am Ende juristischen Entscheidens sein müssen. Diese normative Entscheidung drängt sich dann auf, wenn Grund- und Menschenrechte – und die Öffentlichkeit, die diese ermöglicht – strukturell und nachhaltig beschädigt zu werden drohen. Das ist kein Plädoyer für Ungeduld, keine Unterstützung für die Bedarfe der Freizeitgesellschaft, sondern folgt unmittelbar aus den Prinzipien bürgerlicher Autonomie und Mündigkeit. Man darf und soll einer a priori mündigen Zivilgesellschaft solche Entscheidungen zumuten.

Ausnahmezustände hinterlassen Spuren im Recht. Sie bleiben sichtbar, auch wenn formal einmal getroffene Maßnahmen außer Kraft gesetzt werden.

Zu Gast

Nationaler Notstand, sozialer Rückschritt?

Ali Ruckert

Gegenwärtig sind große Teile der Bevölkerung in tiefer Sorge, dass die von der Corona-Pandemie ausgelöste Gesundheitskrise noch lange andauern könnte, um dann nahtlos in eine längere Wirtschaftskrise überzugehen und eine Sozialkrise auszulösen, wie wir sie seit Jahrzehnten nicht mehr kannten.

Die Corona-Krise macht jedenfalls deutlich, wie wichtig ein starkes öffentliches Gesundheitswesen ist, das auf alle Eventualitäten vorbereitet ist, so dass im Fall aller Fälle gute Chancen bestehen, auch extreme Situationen zu meistern, statt dass die Bevölkerung in Krisenzeiten die Zeche dafür zahlen muss, dass zuvor aufgrund einer falschen Sparpolitik, welche die KPL immer wieder anprangerte, Spitalbetten wegrationalisiert, notwendige Investitionen in wichtige medizinische Bereiche verschoben, dezentrale medizinische Einrichtungen geschlossen statt ausgebaut

Ali Ruckert ist Präsident der Kommunistischen Partei Luxemburgs

Ein Gesetz zum Schutz vor der Verbreitung von Infektionen würde eine allgemeine gesetzliche Grundlage im ordentlichen Recht bereitstellen. Und Mediziner und Pfleger brauchen keinen Applaus, sondern die nachhaltige Verbesserung ihrer Arbeitsbedingungen

Niemand könnte die Politik in Luxemburg eines potentiellen Machtmissbrauchs bezichtigen, ohne in groteske Pauschalisierung zu verfallen. Die in der *Neuen Zürcher Zeitung* formulierte Kritik Giorgio Agambens, wonach die Verhängung des Ausnahmezustandes in Europa nichts anderes sei als die Fortsetzung eines gezielten staatlichen Programmes, Grundrechte zu vernichten, um sie durch ein System autoritärer Sozialkontrolle zu ersetzen, wird der komplexeren Wirklichkeit nicht gerecht. Richtig bleiben aber die durch den Staatsrat bereits formulierten Befürchtungen, der Ausnahmezustand, einmal verhängt, werde die ohnehin diffizile Balance der Gewaltenteilung weiter zugunsten der Exekutive und zu Lasten von sowohl Parlament als auch Justiz verschieben.

Diese Gewichtsverschiebung, soviel zeichnet sich über die eigenen Landesgrenzen hinaus ab, ist ein europäisches Problem. Die Krise des Rechtsstaats in Europa, vor allem belegt an der Entmachtung einer unabhängigen und unparteiischen Justiz in Ungarn oder Polen, wird sich verstärken, wenn nun auch noch das A-Priori-Prinzip allgemeiner Gesetzgebung schleichend unterminiert und schließlich vollends zerstört wird. Ungarn scheint auch hier trauriger Vorreiter zu sein. Für den Strafrechtler bereits erkennbar sind die Spuren, die der Ausnahmezustand im Strafrecht als Inst-

rument sozialer Kontrolle in Europa hinterlassen kann. Das betrifft die strafrechtliche Zurechnung, dies wird sicherlich die Mittel digitalisierter Überwachung und die damit verbundenen Eingriffe in Datenschutz- und Persönlichkeitsrechte betreffen. Gerade wurde in den Niederlanden ein Mann wegen „Anhaltens“, das als Straftat einer Bedrohung der öffentlichen Sicherheit gewertet wird, zu zehn Wochen Haft verurteilt. Tracking Apps werden es erlauben, ein Bewegungsprofil von Covid-19-Patienten anzulegen, zum einen, um Infektionsketten nachzuweisen, zum anderen aber auch, um festzustellen, ob gegen Quarantäne-Auflagen und Kontaktverbote verstoßen wurde. Die Vollstreckung dieser Verbote durch Sanktionen wird man mit dem Rechtsgut der Gesundheit und dem Systemschutz scheinbar leicht begründen können. Tröstlich mag aus strafjuristischer Sicht lediglich sein, dass nun jedermann die aus dem Behandlungsvollzug bekannte Problematik von Deprivationsschäden, die eine unvermeidliche Folge von Freiheitsentzug sind, nachvollziehen, ja nachempfinden kann.

Man könnte es aber auch anders machen. In Luxemburg könnte das Parlament ein Gesetz zum Schutz vor Verbreitung von Infektionskrankheiten erarbeiten, das eine allgemeine gesetzliche Grundlage im ordentlichen Recht bereitstellt, um für künftige Krisen den „État de Crise“ obsolet zu machen. Man könnte sich europaweit dafür einsetzen, in großem Umfang Mittel in die Stärkung der Gesundheitssysteme der Mitgliedstaaten zu investieren. Mediziner und Pfleger brauchen keinen Applaus, sondern die nachhaltige Verbesserung ihrer Arbeitsbedingungen. Man könnte versuchen, Solidarität und Eigenverantwortung der Zivilgesellschaft, soweit nötig, dauerhaft zu reanimieren.

In Kommentaren und Feuilletons geht derzeit das „Wessen-Stunde-ist-es-Narrativ“ um: Die Stunde der Exekutive, des Staates, die Stunde der Virologen, am ehesten noch die Stunde des demokratisch gewählten Gesetzgebers: Wir sind nicht China und das ist gut so! Krisen lassen sich am besten mit Hilfe einer transparenten Öffentlichkeit dauerhaft bewältigen. Vor allem ist es daher die Stunde der kritischen, offenen Zivilgesellschaft, die sich bewusst machen muss, dass es schon jetzt und dann nach der Krise um die Verteidigung der zerbrechlichen Freiheit gehen muss.

Professor Stefan Braum lehrt Strafrecht an der Universität Luxemburg.

zweigen, die aufgrund der Arbeitsintensität und der Flexibilisierung der Arbeitszeiten ohnehin schon am Limit sind, während der nächsten Wochen zwölf Stunden am Tag klotzen?

Auf diese einfache Frage gibt es eine einfache Antwort: Höhere Arbeitsintensität und verlängerte Arbeitszeiten dienen den Unternehmern seit jeher dazu, die Ausbeutung der Arbeitskraft und damit die Profite zu erhöhen. Denn sie fürchten Arbeitszeitverkürzungen mehr als der Teufel das Weihwasser.

Die Regierung aber verschafft ihnen unter dem Deckmantel des Nationalen Notstands nun die Möglichkeit zu längeren Arbeitszeiten, so dass sie ganz schnell auf den Geschmack kommen und der Regierung mit Nachdruck empfehlen könnten, diese Regelung auch während der nachfolgenden Wirtschaftskrise aufrechtzu-erhalten.

Als im Jahre 1867 der erste Band des *Kapital* von Karl Marx erschien, führten die Lohnabhängigen in vielen europäischen Ländern gerade den Kampf für den Achtstundentag unter der Losung: „Acht Stunden Arbeit – Acht Stunden Schlaf – Acht Stunden Freizeit und Erholung“. Die gegenwärtige Entwicklung zeigt, dass dies aktueller denn je ist, denn um zu verhindern, dass das soziale Rad zurückgedreht wird, muss kräftig gegen-gesteuert werden.

Die Gewerkschaften und die fortschrittlichen politischen und gesellschaftlichen Kräfte stehen vor einer großen Verantwortung.

Wir werden neue Prioritäten brauchen. Regierung und Opposition sollten gemeinsam begangene Fehler zusammen wiedergutmachen

Zeit der Exekutive, Zeit zum Denken

Frank Engel

Krisen sind die „Zeit der Exekutive“. Der englische Begriff *executive time* ist bekannt geworden, weil die Tage Donald Trumps im Weißen Haus damit gefüllt sind. Auch er wird sich angesichts der massiven Ausbreitung des Coronavirus in den Vereinigten Staaten nun wohl weniger mit Fernsehen beschäftigen. Die Welt ist Opfer einer modernen Seuche, die unsere Gemeinwesen wie selten zuvor in Friedenszeiten verändert. Regierungen müssen handeln, im Krisenmodus. Für die Opposition eine schwierige Zeit: Sie kann nicht handeln – ihr fehlen dazu Ämter und Positionen – und will die Handelnden nicht kritisieren. Jede Partei versucht sich dem exekutiven Konsens anzuschließen. Das ist keine Floskel und keine Berechnung, sondern Notwendigkeit angesichts einer Bedrohung, die nicht vor Parteigrenzen halt macht.

Wenn handeln schwierig ist, bleibt denken. Denken über die Zeit danach. Und denken über die Textur der Krise, ihre Merkmale und Auslöser, das, was die Verbreitung des Virus und den Zustand der Gesellschaft, die er trifft, ermöglicht hat. Das Erfassen jener Realität, die im Jahr 2020 ein Virus zum existenzbedrohenden Gegner unserer bisherigen Lebensart werden lässt, erlaubt erst die Beschreibung eines Zustandes nach der Krise. Wobei nicht klar ist, wann „danach“ sein wird.

In den „Outbreak“-Szenarien der Fiktion sind es üblicherweise rabiate Killerviren, die über die Menschheit herfallen und ihr mit dem Aussterben drohen. In der Realität haben sie jedoch nie geschafft, was Sars-CoV-2 nun anrichtet. Zwar ist die Ebola-Mortalität bedeutend höher, doch eben das verkleinert die reelle Bedrohung: Das Ebola-Virus ist derart tödlich, dass es sich nach jedem Ausbruch rasch selbst eliminiert, weil seine Wirte sterben. Sars-CoV-2 ist raffinierter. Es tötet zwar gleichsweise wenig und verbreitet sich deswegen heftig. Besonders gut gelingt ihm das, wenn der erste Ausbruch an einem Ort stattfindet, wo man ihn zunächst verschweigt. Wenn er verschwiegen wird, kann er auf Reisen gehen. Und je mehr Menschen reisen, desto besser, weiter und schlimmer kann sich ein Mikroorganismus wie Sars-CoV-2 verbreiten. Er war entschlüpft, per Flugzeug nach Europa, bevor die chinesische Führung erlaubte, dass man sich vor ihm schützt.

Das Auftauchen eines neuartigen Erregers ist in Wuhan, China, passiert. Zwischen Mitte November 2019 und den ersten Januartagen 2020 wurde in der Diktatur bewusst verhindert, dass über eine neuartige Lungenkrankheit und deren Erreger gesprochen oder geschrieben wurde. Sechs, sieben Wochen lang unterdrückte das chinesische Machtsystem die Verbreitung von Informationen, die für die Welt vital gewesen wären. Schön für das Virus, hässlich für die Menschheit.

Jenes China, vor dem die Welt nun kniet, um von ihm medizinische Ausrüstung und Personal zu erhalten – üblicherweise gegen völlig reguläre Bezahlung, China ist nicht die Heilsarmee – hätte eine Verbreitung, wie wir sie nun kennen, verhindern können. Das sollten wir alle im Kopf behalten, wenn nun die Hilfsflieger aus China landen. Und vor allem: Wenn chinesische Firmen, die ihre Befehle von der kommunistischen Führung erhalten, in Europa Schlange stehen werden, um unsere kritische Infrastruktur aufzukaufen. Genau das wird nämlich passieren. In Luxemburg werden die chinesischen Käufer auf eine gesetzliche Landschaft stoßen, die ihrem Unterfangen durchaus entgegenkommt. Denn anders als andere europäische Staaten haben wir noch immer kein Gesetz zur Untersuchung ausländischer Direktinvestitionen. Es wäre gut, es wäre dringend, dass die Regierung sich einen Mechanismus einfallen ließe, um solche Investitionen zu regulieren.

Bei aller Kritik: China ist nicht allein am Wahnsinn der Globalisierung schuld. Nicht China hat Europa deindustrialisiert, die Europäer haben das ganz alleine bewerkstelligt. Nicht China hat sich das Monopol der Medikamentenherstellung unter den Nagel gerissen, sondern wir haben es ihm bereitwillig übertragen. Wir haben, wir vermeintlich aufgeklärte Europäer, zusammen mit China, den USA und den anderen Stars und Sternchen der



In Europa realisieren wir gerade, dass wir unsere Versorgung mit medizinischen Gütern völlig von Drittstaaten abhängig gemacht haben

globalen Ordnung, für einen Zustand gesorgt, in dem eine in Deutschland hergestellte Beatmungsmaschine aus 1 500 Komponenten besteht, die von 100 verschiedenen Zulieferern kommen. Es ist dieser Wahnsinn, der unsere Straßen und Flughäfen in normalen Zeiten zum Kollabieren bringt. Wir alle haben schließlich geglaubt, Fortschritt bestehe aus einer Entwicklung, in der wir selber immer weniger herstellen, aber alles *just in time* preiswert geliefert bekommen. Von der Pizza bis zum Beatmungsgerät. Dieser Irrglaube muss weg.

In Europa realisieren wir gerade, dass wir jahrzehntelang eine Politik betrieben haben, die unsere Versorgung mit medizinischen Gütern völlig von Drittstaaten abhängig gemacht hat. Kein Antibiotikum wird noch in Europa hergestellt, die Produktion von Schutzmasken ist weitgehend ausgelagert. Das war früher eine praktische Lösung: Keine Bürgerinitiativen gegen Seveso-Betriebe mehr, und billiger wurde die Versorgung auch noch. Heute stellen wir ernüchtert fest, dass es sehr unangenehm ist, in Peking um jede Maske betteln zu müssen. Es ist nicht normal, dass in Woche drei der Ausgangsbeschränkungen in Luxemburg nicht jeder Arzt, jeder Pfleger, jede Kassenfrau im Supermarkt über Masken verfügen kann, ohne sich Gedanken darüber zu machen, wo die nächste herkommt, wenn die aktuelle nicht mehr brauchbar ist. Bei allem Sinn für Handel und Arbeitsteilung: Einfach nichts mehr selber herstellen zu wollen, ist einfach falsch.

Wir haben uns offenbar über eine großflächige Gesundheitsbedrohung wie diese nicht ausreichend Gedanken gemacht. Über Jahre nicht. Man erinnert sich an den Wahn der Reduzierung der Krankenhausbetten, der Anfangs der 2000er Jahre grassierte. Heute mögen wir uns fragen: Wieso wollten wir deren Zahl eigentlich unbedingt reduzieren? Hatte es etwas mit den Kosten des Gesundheitssystems zu tun, die wir für unerträglich hoch hielten, und die hätten verhindern können, dass wieder einmal eine elektoral pässliche Steuererleichterung für alle Wähler verkündet würde? Es wäre interessant, heute eine Umfrage in Auftrag zu geben, um herauszufinden, ob die Wähler auch jetzt noch weniger Steuern und weniger Krankenhaussystem fordern. Mehr Krankenhaussystem, vielleicht sogar ein besseres, geht übrigens nicht mit weniger Steuern. Es sei denn, man wollte auf Pensionsleistungen, Kindergeld und andere nützliche Dinge verzichten. Immer mehr für immer weniger funktioniert nicht.

Es funktioniert auch nicht in Europa. Wenn die Berufsgeizhalse aus Den Haag, Helsinki oder

Wien davon faseln, man müsste im Europäischen Budget aus jedem Euro immer mehr herausholen, übersehen sie die sehr simple Wahrheit. Ein Euro ist ein Euro. All jene, die jetzt wieder keifen, die EU sei überflüssig, weil sie in der Krise nichts leiste, haben einfach nie verstehen wollen, dass man mit einem einzigen Prozent der Wirtschaftsleistung keinen Haushalt füllen kann, der zur Leistung befähigt. Luxemburg wird in der Krise wohl zwischen drei und sechs Prozent seiner Wirtschaftsleistung an Schulden aufnehmen. Der Haushalt der EU ist nicht einmal acht Mal größer als der Luxemburger – acht, nicht achtzig, nicht achthundert Mal!

War es intelligent, die EU über Jahrzehnte finanziell zu entmannen? Ihr ständig an ihren Kompetenzen herumzuflicken, so dass sie nicht einmal eine echte Zuständigkeit bei Katastrophenschutz hat, und keine Mittel dafür? War es gut, eine Politik der Entmündigung der EU zu betreiben, die dazu führt, dass die Italiener heute dankbar nach Peking und Moskau schauen, und chinesische statt europäische Flaggen aufziehen? Der ständige bornierte EU-Skeptizismus hat die EU derart gelähmt, dass sie in der aktuellen Krise in ihrer Existenz bedroht ist. Was wir von den Nationalstaaten erwarten können, die nicht einmal Schutzmasken in ausrei-

chender Zahl herstellen können und sie sich auf dem globalen Markt gegenseitig weghamstern, werden wir herausfinden.

Krisen kann man nicht präzise voraussagen. Deshalb bietet die politische Opposition den Regierenden in Krisenzeiten nicht nur weit reichende Zusammenarbeit an, sondern auch die Bereitschaft, über Fehler hinwegzuschauen und aus ihnen zu lernen. Die Beschreibung der vergangenen Zeilen sollte uns nun gemeinsam zu einigen Schlussfolgerungen führen, die für das Gemeinwohl nach der Krise wesentlich sein werden.

Wir werden eine neue Prioritätenordnung brauchen. Die Krise schwächt die Wirtschaft nachhaltig, und es werden enorme Finanzmittel für die ökonomische und gesellschaftliche Stabilisierung gebraucht. Diese Mittel stehen nicht mehr für andere Zwecke zur Verfügung. Ein leistungs- und strapazierfähiges öffentliches Gesundheitswesen gibt es nicht umsonst. Steuern werden gebraucht und können nicht ständig gesenkt werden. Im Schatten ist regieren schwieriger als im Sonnenschein. Auf den Haushalten für 2020 und 2021 wird wohl ein Schatten liegen, den zu vertreiben eine gemeinsame Anstrengung erforderlich wird. Dies kann eine gemeinsame Anstrengung mit der Opposition sein.

Zu den Prioritäten muss eine Reindustrialisierung Luxemburgs und Europas gehören. Eine, die von vornherein auf erneuerbare Energien setzt und es ermöglicht, Umwelt und Klima weiter zu schonen

Zu den Prioritäten muss eine Reindustrialisierung Luxemburgs und Europas gehören. Eine, die von vorne herein auf nachhaltige, erneuerbare Energien setzt und es ermöglicht, Umwelt und Klima weiter zu schonen, nachdem der Zusammenbruch von internationalem Handel und Verkehr es der Menschheit erlaubt haben, erstmals wirklich deutlich weniger CO₂ auszustoßen. Gebraucht wird eine Industriepolitik, die Eigenproduktion und eigene Versorgung erlaubt, die Arbeitsplätze auch für Nicht-Akademiker schafft und gleichzeitig angewandte Forschung in Europa drastisch fördert.

Die Rückkehr zur Normalität sollte nicht darin bestehen, so schnell wie möglich die Wirklichkeit vom Jahreswechsel 2019/2020 wieder herzustellen. Fehler beim Krisenmanagement werden der Regierung heute nachgesehen, doch Fehler, die wir alle gemeinsam in den vergangenen Jahren begangen haben, sollten wir zusammen wieder gutmachen. Vielleicht wird es dazu auch in der Bevölkerung eine größere Bereitschaft geben, als wir es vor der Krise für möglich gehalten hätten.

Frank Engel ist Präsident der Christlich-sozialen Volkspartei.



Hamsterrad

Turbo-Chamber, Krise-Staat,
Op der Plëss gëtt Plaz gemat.
Liblingsburger, Kachrezepter,
Iwwer Nuecht vill nei Konzepter.

Muffel-Tréischter, domm Piraten,
Keng Recetten, vill Theater,
Facebook-Kéis sou wéi scho fréier,
Schoul doheem ass och eng Léier.

Bleift doheem a Quarantän;
D'Paulette ass de Kapitän.
Lëtzebuerg kuckt schiel op d'Mutti,
Freet sech: Ass lo Schengen futti?

Yoga, Jogging, Videospiller,
Internet, fiktiv Gefiller.
D'Hoffnung läit bei Rhesus-Afen,
An da wäert et weider lafen.

Jacques Drescher

Ce serait « irresponsable », en ces temps de « distanciation sociale et de pénurie de papier toilette », de laisser le champ culturel au seul « Tonnars hiere Serge ». Voilà pourquoi les joyeux drilles de la Volleksbühn ont lancé leur production numéro trois, « D'Stéck vun der Woch ». « L'idée, explique la metteuse en scène Anne Simon (au centre de la photo), est de combiner les possibilités du virtuel avec les éléments du live. » Le projet est participatif pour le public, invité à soumettre des pièces de théâtre classiques (avant 1945) via volleksbuehn.lu, où un vote populaire décide. La première pièce est (forcément) le *Faust* de Goethe, que Jacques Schiltz (à gauche) a adapté pour ce format, texte « digeste » que lui, Dominik Raneburger et Wolfram Koch interpréteront à Luxembourg, Berlin et Francfort. Kai Hecker fera un mixage en direct des images vidéo dans un décor virtuel. Le résultat sera joué dimanche à partir de 19h55 en *streaming*, avant le prochain tour. jh



tablo

Lockdown



Di me quando quando quando

Les écoles, c'est désormais officiel, ne reprendront que le 4 mai – qu'en est-il du reste de la vie publique, de l'économie en passant par la vie sociale jusqu'à la culture ? Les discussions sur une stratégie d'exit évitant que la crise sanitaire s'aggrave se tiennent au niveau gouvernemental (voir pages 2-3), mais quelques indicateurs laissent présager que la culture sera elle aussi confinée pour un mois encore, du moins pour ce qui est des manifestations publiques. Ainsi, les Théâtres de la Ville viennent d'officialiser via communiqué le prolongement des annulations et reports des spectacles qui furent programmés dans ses deux maisons, et ce jusqu'au 5 mai inclus. Le ministère de la Culture, lui, renvoie vers les règles de l'état de crise – dès que ce dernier sera levé par le gouvernement, la culture pourra elle aussi reprendre son cours. jh



La danse aussi

En attendant de retrouver le vrai live, on pourra toujours se rabattre sur les spectacles en *streaming*. Par exemple de la danse : nous sommes le 3 du mois, donc le 3CL organise une soirée *Le 3 du Trois* – exceptionnellement via rediffusion vidéo. À partir de ce soir, vendredi 3 avril, 19 heures, et jusqu'à samedi 4 à 19 heures, on pourra voir, sur le site danse.lu et sur la page Facebook du 3CL, trois spectacles de chorégraphes autochtones, à savoir *Toys* de Léa Tirabasso, *Je suis assis...* de Bernard Baumgarten et le nouveau spectacle de Simone Mousset, *The passion of Andrea 2*. jh

Lockdown



Act local !

Ce ne sont pas seulement les institutions publiques dans le domaine de la culture qui souffrent actuellement du *lockdown*, mais aussi tout le (déjà fragilisé) marché privé : galeries d'art (photo : Marita Ruiter de la galerie Clairefontaine/sb), librairies, disquaires, cinémas... Or, si le public n'avait jamais autant de temps libre pour la culture, il se rabat malheureusement souvent sur les services des géants du web et des contenus internationaux. La Poste constate un volume de paquets comparable à celui du marché de Noël et les réseaux 4G saturent à force de *streaming*. Pourtant, si c'est pour dépenser son argent, autant le faire pour soutenir les créateurs et services locaux : les livres sont aussi disponibles sur les sites des librairies, des éditeurs ou via la plateforme letzshop.lu, qui sont plus proches et plus rapides. RTL a annoncé vouloir jouer plus de musique luxembourgeoise, ce qui génère des ressources de droits d'auteur, et beaucoup d'artistes offrent des multiples à commander directement chez eux. jh

Lockdown



Un festival à la maison

Le Luxembourg City Film Festival a dû fermer le 13 mars, avant son deuxième week-end, la remise des prix et tout le toutim. Cela pénalisa non seulement le public, mais aussi les films et leurs producteurs et réalisateurs. Les organisateurs du festival viennent de trouver un accord avec la Filmakademie et la plateforme VOD.lu pour qu'ils soient distribués certains des films programmés au festival. En premier, l'on pourra désormais louer ou acheter les *Films made in Luxembourg*, comme *Jumbo* de Zoé Wittrock ou l'excellent *Tune into the Future*, le documentaire d'Eric Schockmel sur Hugo Gernsback (photo : courtesy Andrew Baer ; voir notre critique sur land.lu), ainsi que huit courts-métrages, toujours difficiles à voir par ailleurs. À partir de ce soir, le festival organise aussi des rencontres virtuelles avec les équipes, via des *Q&A-sessions* diffusées sur les réseaux sociaux du festival (en premiers, ce soir à 20h30 : le réalisateur Eric Schockmel et son producteur Bernard Michaux ; luxfilmfest.lu). jh



Lockdown



FCK LXB

Tun Tonnar ist ein freier Mann. Das Gericht hat in zweiter Instanz den Freispruch des Musikers vom Tatbestand der Beleidigung bestätigt. Mit seinem Song *FCK LXB* habe der Künstler Turnup Tun niemanden persönlich beleidigt, so die Berufungsrichter in ihrem Urteil. Die Politiker Fred Keup (ADR) und Joe Thein (Déi Konservativ) sowie Dan Schmitz fühlten sich durch den Song persönlich angegriffen und hatten gegen den Musiker geklagt. In erster Instanz verlangten Keup und Thein einen Schadenersatz von jeweils 5 000 Euro, Schmitz forderte 10 000 Euro Entschädigung. Das Gericht betätigte nun das Urteil aus erster Instanz. Es ist eine kleine Entscheidung für ein Gericht, aber eine große für die Kunst- und Ausdrucksfreiheit. ps



Die Welt von gestern

Beide Musiker kennen sich schon lange – wirklich zusammengearbeitet für die Produktion eines Songs haben sie jedoch wohl noch nicht. Das hat sich nun geändert. Sam Reinhard (Ryfrage) hat einen Remix von Sacha Hanlets (Them Lights) *Yesterday* erstellt. Der Titel ist natürlich gewagt (man nennt seine Band auch nicht The Beach Boys), aber aktuell doch passend – sehnen sich doch so viele in der Quarantäne nach der freien Welt von gestern. Eine produktive Zusammenarbeit zweier Musiker die ursprünglich einmal in der Welt des Gitarrenrocks zuhause waren und mittlerweile sphärische, aber tanzbare Elektropopsongs am Synthie designen. ps

Lockdown



Sag ja zum Hund!

Wer keinen Bock mehr auf Katzenvideos hat, kann sich nun musizierende Hunde anschauen. Denn seit diesem Donnerstag kann man in der Mediathek des deutsch-französischen Kultursenders *Arte* ein Konzert von Say Yes Dog streamen (arte.tv). Das Electro-Pop Trio aus Deutschland und Luxemburg hat vergangene Woche für die Serie *Arte Concert* sieben Songs im Szenecub Schwuz in Berlin aufgezeichnet. Das virtuelle Konzert ist dabei ein schwacher Trost in schweren Zeiten. Denn die Band musste die gesamte Tour *Voyage II* mit 16 Terminen in Deutschland, der Schweiz und Österreich absagen, die eigentlich am 1. April in Saarbrücken beginnen sollte. Und auch die Festivalauftritte im Sommer drohen aufgrund von Absagen auszufallen (siehe S. 15). Laut Drummer Pascal Karier soll die Tour nun integral auf 2021 verlegt werden. „Es wird ein schwieriges Jahr“, so Karier. „Aber wir bleiben positiv und versuchen uns wie alle andere auch irgendwie durchzuschlagen.“ ps

Lockdown



Die Tochter von Kurt Cobain und Joni Mitchell

Sie ist jung, cool und schreibt verdammte gute Songs: Jana Bahrich lebt seit sechs Jahren in Luxemburg und produziert mit ihrer Band Francis of Delirium eine Perle nach der nächsten. Bereits im Januar erschien *Quit fucking around* – eine wunderbar wuchtige Hommage an den rockigen Grunge-Sound der 90s, in dem die 18-Jährige breitbeinig zur Tat bar jedes Mimimi aufruft. Nun hat sie gemeinsam mit Schlagzeuger Chris Hewett (der doch tatsächlich aus der der Grunge-Hauptstadt Seattle stammt) sowie dem Luxemburger Jeff Hennico (District 7) den Song *Circles* veröffentlicht, der sich auf Spotify oder als Video auf Youtube streamen lässt. Eine Indie-Folk-Nummer, die getragen wird von der Coolness und der eindringlichen Stimme von Sängerin Jana mit klimatischem Schluss. Bereits im vergangenen Jahr konnten Francis of Delirium (Foto: Tate Woodward) beim Talentwettbewerb *Screaming Fields* alle Anwesenden begeistern. Nun konnte die Band auch das kleine Indie-Label *Dalliance Recordings* aus London überzeugen. Eine erste EP *All Change* soll im Mai veröffentlicht werden. Yeah! ps



Popkultur

Sommer ohne Festivals

Pol Schock

Das Coachella-Festival ist verlegt worden. Das legendäre Glastonbury-Festivals ist abgesagt. Und viele weitere Absagen werden folgen. Der globale Tour-Betrieb ruht nahezu komplett. Es sind schwere Zeiten für die Musikbranche. Das betrifft auch die Luxemburger Konzertveranstalter, die fast alle Events bis in den Sommer abgesagt oder verlegt haben. Für die Macher des *Out of the Crowd*-Festivals – geplant am 25. April in der Kulturfabrik – stand der Entschluss zur Absage schon seit einigen Wochen fest. Denn unabhängig von den offiziellen Anordnungen hatten bereits acht von neun internationalen Bands ihre europäischen Tourneen abgesagt. „Das ist alles sehr frustrierend“, sagt Organisator Nicolas Przeor. Ursprünglich habe das Organisationsteam (Schalltot) noch geplant, eine kleinere Ausgabe im Herbst zu organisieren, aber diese Idee habe sich schnell zerschlagen. Es sei nicht möglich, einen neuen Termin für alle Bands im Herbst zu finden. Laut Przeor hält sich der finanzielle Verlust in Grenzen, da es wenig Fixkosten für Schalltot gab. Nächstes Jahr wird das *OOTC* wieder stattfinden.

Für andere ist der *Lockdown* nicht nur „frustrierend“, sondern auch „existenzgefährdend“. Konzertveranstalter Michel Welter sieht das Atelier gerade vor der schwierigsten Situation in der Geschichte des Unternehmens. „Ohne Konzerte haben wir null Einkommen.“ Derzeit verkaufe der Konzertveranstalter rund zwanzig Karten täglich, in Normalzeiten seien es 20 pro

„Alle schwitzen bei Konzerten, es gibt direkten Körperkontakt.“ Michel Welter glaubt nicht, dass es die Menschen sofort wieder auf Konzerte ziehen wird



Die Fête de la Musique (Foto Kinnekswiss 2019) wird wohl nicht stattfinden

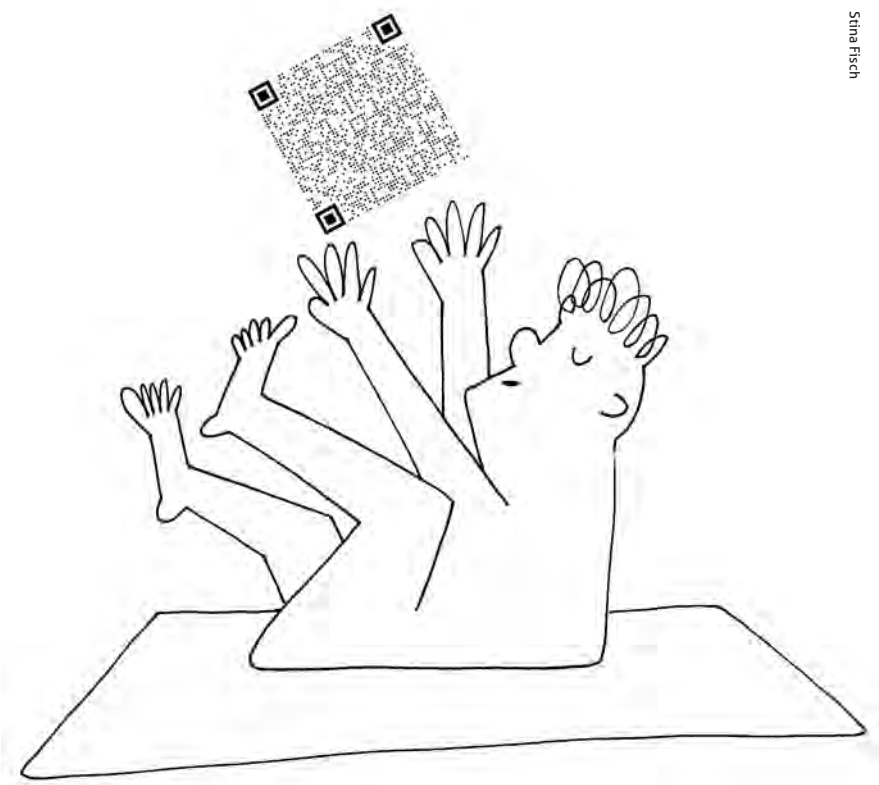
Stunde. Er könne derzeit auch nicht sagen, ob das *Siren's Call*-Festival – geplant am 27. Juni im Neimënster – stattfinden wird. „Wir arbeiten aktuell mit zwei Szenarien“, so der Atelier-Direktor. Entweder die Pandemie sei bis dahin weitestgehend unter Kontrolle, sodass die Maßnahmen gelockert werden können – oder das Festival wird abgesagt. Das Atelier organisiert sich gerade nach dem Motto: *Prepare for the worst, hope for the best*. Kurzfristig könne man sich durch Kurzarbeit und einige Reserven über Wasser halten. Aber viel länger als zwei Monate wird das Atelier diesen Zustand kaum überstehen. Welter blickt auch pessimistisch auf die Zeit nach der Pandemie. „Alle schwitzen bei Konzerten, es gibt direkten Körperkontakt.“ Er glaubt deshalb nicht, dass es die Menschen sofort wieder auf große Rock- und Popkonzerte ziehen wird und spricht von „psychologischen Nachwirkungen“ der Coronakrise.

Das sieht auch Jacques Hoffmann so. Er hat vor Jahren das Unternehmen Amplitude (vorher Discolux) gegründet und zählt in Luxemburg zu den führenden Dienstleistern im Bereich Licht- und Soundorganisation für Festivals und Konzerte. „Ich glaube, dass es bei vielen eine Blockade geben wird. Wir werden den Schalter nicht von heute auf morgen umlegen können.“ Auch für

Hoffmann ist die Coronakrise eine wirtschaftliche Katastrophe. Er hat seine 14 Mitarbeiter in Kurzarbeit geschickt und kann mit seinen Reserven wohl noch bis Juli ausharren. Und dann? Darauf hat er aktuell keine Antwort.

Dabei sind manche in der Branche noch optimistisch: Die Organisatoren des Festivals *Koll an Aktion* glauben weiterhin, dass ihr Event am 30. und 31. Mai stattfinden kann. Auch die Macher von *Rock am Ring*, ein Event mit bis zu 100 000 Besuchern, teilen auf Nachfrage mit: „Rock am Ring und Rock im Park 2020 finden nach derzeitigem Stand wie geplant statt und die Vorbereitungen laufen auf Hochtouren.“ Gleiches gilt für die belgischen Festivals *Rock Werchter*, *Pukkelpop* und das *Dour Festival*, die in ihrer offiziellen Kommunikation an einer Austragung festhalten. Den Veranstaltern dieser Riesen-Events ist jedoch keine Naivität zu unterstellen, sondern Kalkulation: Für die Kosten einer vorzeitigen Absage müssten sie gemäß Verträgen selbst aufkommen. Im Falle einer staatlichen Anordnung greift hingegen der Versicherungsschutz.

Insgeheim hat sich unter Bands und Veranstaltern inzwischen die Gewissheit verbreitet: Es wird einen Sommer ohne Festivals geben.



moodlist #2 livingroom blues

victory-hailey-rill

1 joan as police woman – what a world
kommt zeit, kommt muße – gewohnt schmusiger sound von joan wasser mit einem wunderbar dezenten bläserarrangement

2 jeremy cunningham, ben lamar gay – return these tides
„i’m sleepwalking, while the whole world is on fire“ – slo-motion rap

3 the wants – clearly a crisis
„i’m never vulnerable, i have no intimacy“ – ginge es in dem song nicht um herzensangelegenheiten, wäre dies der soundtrack zur aktuellen lage

4 field music – coffee or wine
an alle, die sich mit dieser frage rumlagen: ab 18 uhr darf man guten gewissens die tasse kaffee gegen ein glas wein eintauschen. crise oblige

5 sorry – snakes
frisches indiefutter aus london – im mai in den rotondes zu erleben, voraussichtlich ...

6 gengahr – icarus
derzeit fallen auch viele icarüsse (icari?) vom himmel – gengahr haben sich ihren sound schöndreist zusammengeklaut, trotzdem knallt der song schön rein

7 control – brooke bentham
wieviel kontrolle kann man abgeben, ohne die kontrolle zu verlieren? #etatdecrise bei brooke bentham geht es natürlich *nur* um die liebe

8 perfume genius – describe
verschoben, schief, schummrig und berauschend: song des monats!!!

9 rozi plain – swing shut
rozi plains verhuschte ertonung einer anderen quarantäne

10 dana gavanski – one by one
verträumt tröstend – leider fällt ihr für april geplantes konzert in den rotondes dem virus zum opfer

11 sir was – the sun will shine
ja, stellt euch die quarantäne mal ohne sonne vor ...

12 chaild – radio
vielleicht ist es auch an der zeit, wieder mehr radio zu hören. öffentlich-rechtliches. soziokulturelles. und natürlich das von chaild, der schönsten stimme des marienlandes!

13 angel bat dawid – london
mit einer iphone-app aufgenommenes klarinetten-mirakel

14 weyes blood – movies
netflix boomt – weyes blood mit einer kate-bush-artigen mini-oper

15 deerhunter – timebends
die tage werden lang... deerhunter rollen den verlust des zeitgefühls in einem song mit der teigrolle aus

16 throbbing gristle – hot on the heels of love
RIP genesis p-orrige – eine legende der grenzverschieber*innen hat uns verlassen

<https://spoti.fi/2K4vEBR>

Politique culturelle

Bon public

josée hansen

« J’ai un peu phagocyté ce projet de loi », explique la ministre de la Culture Sam Tanson (Déi Gréng) à la tribune de la Chambre des députés ce mardi, après plus de deux heures de débats sur le projet de loi n° 7532 « relatif à la mise en place d’un régime d’aides en faveur des petites et moyennes entreprises en difficulté financière temporaire ». Le texte, initialement déposé avant le *lockdown*, le 12 mars, a été amendé par le gouvernement le jour de la déclaration de l’état de crise, le 18. Le ministère de la Culture a profité de l’occasion pour y glisser l’amendement 7, avec lequel est proposé de modifier la loi sur le statut de l’artiste de 2014. Tous les partis, sans exception, ont salué l’initiative, se disant conscients que les artistes sont parmi les plus vulnérables, d’abord frappés par les restrictions des représentations publiques, puis carrément l’interdiction de leurs activités. Expositions, spectacles ou concerts étant annulés, ils n’ont tout simplement plus aucun moyen de gagner de l’argent.



La ministre de la Culture Sam Tanson (Déi Gréng) au Parlement mardi

La modification des conditions à remplir et, surtout, des montants que peuvent toucher les artistes est limitée à « une période où a lieu un événement exceptionnel reconnu par le Gouvernement (...) comme ayant un impact nuisible sur [c]es activités ». Les artistes indépendants, qui travaillent seuls, soit les artistes plasticiens, les musiciens ou les auteurs par exemple, peuvent ainsi voir doublées les sommes qu’ils touchent : si jusqu’ici, la loi leur permettait de recevoir des aides jusqu’à hauteur de la moitié d’un salaire social minimum (SSM) par mois, ils peuvent, durant le temps que dure la crise, toucher un SSM entier pour travailleur qualifié, soit 2 570,39 euros par mois – au même titre que les travailleurs en chômage partiel ont été adaptés à cent pour cent du SSM. Pour donner un ordre de grandeur : en 2019, le ministère avait versé des bourses à 79 artistes indépendants, pour un montant global de quelque 767 000 euros. Sur base de ce nombre, il y en aurait pour 200 000 euros par mois. Selon Jo Kox, premier conseiller du ministère, il y a beaucoup de nouvelles demandes du statut, et d’autres qui voudraient être réactivés.

La deuxième catégorie de travailleurs culturels est celle des intermittents du spectacle, soit les acteurs, techniciens et autres professionnels qui offrent leurs services temporairement à des producteurs de contenus, que ce soit dans le cinéma ou le spectacle vivant. En 2019, ils étaient 189 à avoir ce statut. Pour eux, il est important que les jours d’inactivité involontaire ne soient pas comptés comme telle. Ici, le ministère ajoute jusqu’à vingt indemnités journalières par mois d’inactivité involontaire. Autrement dit : il comptabilise ces jours comme s’ils avaient travaillé. L’année dernière, 268 de telles aides avaient

Profitant de la loi sur le « régime d’aides aux PME », Sam Tanson (Déi Gréng) élargit généreusement le statut d’artiste

été attribuées via le Fonds social culturel, pour un montant global de 2,3 millions d’euros. L’essentiel de toutes ces mesures étant, comme c’était l’idée lors de l’introduction des mécanismes du statut d’artiste par Erna Hennicot-Schoepges (CSV) en 1999, d’assurer que les artistes vivant souvent à la lisière du risque de pauvreté, ne tombent pas à travers les mailles du filet social – surtout s’ils n’ont aucun autre moyen pour gagner quelques sous.

Le plus étonnant lors du débat parlementaire de mardi était non seulement que le texte soit adopté à l’unanimité, avec la promesse que « personne

ne sera laissé sous la pluie ». Mais surtout à quel point la peur de l’abus, qui avait pourtant présidé aux deux précédents débats (de 1999 et 2014) sur la protection sociale des artistes, avait soudain complètement disparu. Le comble étant qu’Octavie Modert (CSV), qui, en tant que ministre de la Culture, avait déposé en 2013, un projet de réforme qui demanda aux artistes de prouver une augmentation annuelle de leurs revenus de dix pour cent – projet descendu en flammes par les chambres et milieux professionnels et amendé par Maggy Nagel (DP) – se montre soudain magnanime et demande des conditions d’accès au statut

plus généreuses dans une motion, qui sera discutée en commission parlementaire.

En réalité, comme beaucoup d’autres professions aussi, les artistes rechignent à demander l’aumône. « Beaucoup d’entre eux préfèrent une aide financière pour un projet à toucher une indemnité », expliqua la ministre au Parlement. Ce que confirme Jo Kox : le ministère aussi bien que le Focuna, qu’il préside, attribue en ce moment généreusement et rapidement bourses et subsides, entre autres pour des projets liés au confinement (une douzaine en trois séances jusqu’ici).

Binge watching

Si Lindbergh était devenu président...

Dès le générique, le spectateur est plongé dans un tourbillon d’images en noir et blanc : l’avion de Charles Lindbergh en partance pour l’Europe, de pauvres bougres de la Grande Dépression, ou encore un meeting de Roosevelt... Puis un drapeau américain est hissé aux côtés de celui de l’Allemagne nationale-socialiste, avant que de sinistres assemblées et parades hitlériennes ne viennent conclure cette terrible entrée en matière. Ironiquement appuyée sur ces images d’archives, une chanson évoque un avenir radieux, celui du progrès technique qui façonna les premières décennies du XX^e siècle. Ainsi sommes-nous introduits dans le vif du sujet de la nouvelle série diffusée par HBO depuis le 17 mars dernier. Cette nouvelle création que l’on doit à Ed Burns et David Simon, auteur de fameuses séries sociologiques scannant la société américaine (*The Wire*, *Treme*, *The Deuce*), s’intitule *The Plot against America*. Il s’agit de la fidèle adaptation du roman uchronique de Philip Roth paru en France en 2004 (*Le complot contre l’Amérique*, éditions Gallimard). Une hypothèse sombre, toute dystopique, fonde cette mini-série de six épisodes, où se mêlent réalité et fiction, faits historiques et

The Plot against America : une hypothèse sombre, toute dystopique, fonde cette mini-série, où se mêlent réalité et fiction

conjecture sur le sort des États-Unis au seuil de la Seconde Guerre mondiale. Une voie littéraire dans laquelle l’écrivain américain fut précédé par Sinclair Lewis (*It Can’t Happen here*, 1935) ou Philip K. Dick, qui prédisait un scénario similaire dans *The Master in the High Castle* (1962).

Toute hypothèse, on le sait, constitue une altération de la réalité. Celle sur laquelle reposent le récit de Roth et le feuilleton TV qui s’en inspire est terrifiante car elle postule, face à Roosevelt, la victoire de Charles Lindbergh aux élections présidentielles de 1940. L’exploit aérien de « Lindy », comme on le surnomme chaleureusement aux États-Unis, demeure dans tous les esprits : en 1927, il est le premier à réaliser sans escale une traversée de l’Atlantique, reliant New York à Paris en à peine 33 heures de vol. L’aviateur est alors célébré dans le monde entier, jusqu’en Allemagne où il reçoit, le 28 juillet 1936, une récompense honorifique des mains d’Hermann Göring... Tout cela est véridique, historiquement établi. Du côté fictionnel cette fois-ci, la victoire électorale de Lindbergh en 1940 – et ses conséquences sur la communauté juive comme sur l’ensemble de la nation américaine – constitue l’intrigue principale du récit. Une arrivée au pouvoir angoissante montrée et ressentie de l’intérieur, à partir d’une famille juive de Newark (État du New-Jersey), d’où est originaire Philip Roth. Acte de montage s’il en est, l’élection américaine est mise en rapport avec la « Guerre éclair » lancée le 10 mai 1940 par Hitler contre ses voisins directs : la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, puis la France tombant tour à tour sous les assauts puissants de l’armée allemande.

Loin d’être délirant, un tel scénario repose au contraire sur un argumentaire plausible. Non seulement ce pionnier de l’aviation jouissait d’un certain crédit au sein de la population en tant que héros national, ce qui aurait pu faire de lui un candidat redoutable en politique. Lindbergh ne se privera d’ailleurs pas de prendre position en faveur d’une politique isolationniste ; le slogan de l’« America First » tant vanté par Trump fut d’ailleurs emprunté à Charles Lindbergh, si bien que c’est dans ce parallèle que loge la charge critique de cette série réalisée sous sa présidence. Surtout, Lindbergh sera suspecté d’antisémitisme après un discours houleux prononcé en 1941 à Des Moines lors d’un rassemblement de l’America First Committee (AFC) dans lequel il stigmatisait les Britanniques et les Juifs pour justifier son refus d’engager une guerre contre l’Allemagne nazie. Avant qu’il ne révise son jugement lors de l’attaque de Pearl Harbor. Toute ressemblance avec la politique américaine actuelle est évidemment fortuite. Loïc Millot

The Plot against America (vostf, USA, 2020) est diffusé chaque mardi sur la chaîne OCS. Avec Winona Ryder, Zoe Kazan, John Turturro, Morgan Spector

Luxemburgensia

Netzlektüren

Jeff Thoss

Keiner hat das Versprechen von Bibliotheken und Archiven so schön veranschaulicht wie A. S. Byatt in ihrem Roman *Possession* (1990): Bei Recherchen stößt ein Forscher auf einen Liebesbrief im Nachlass eines berühmten viktorianischen Dichters, den dieser an eine weibliche Kollegin adressiert hat. Ein Verhältnis der beiden war bislang nicht belegt, der Zufallsfund könnte in der Fachwelt eine Sensation auslösen. Der Literaturwissenschaftler lässt den Brief kurzerhand mitgehen und das Abenteuer kann beginnen. Nirgends scheint man den großen Dichtern und Denkern der Vergangenheit so nahe wie inmitten ihrer hinterlassenen Papiere. Sie sind die Reliquien eines immer noch florierenden Personenkults rund um Autoren und Autorinnen.

Nun sind die Bibliotheken und Archive geschlossen. Niemand geht in ihren Sammlungen auf Tuchfühlung mit Lyrikern des 19. Jahrhunderts. Sensationsfunde werden weder gemacht noch gestohlen. Stattdessen bemühen sich die Institutionen, ihr digitales Angebot hervorzuheben und auszubauen. In der Nationalbibliothek kann man seit einigen Wochen unkompliziert einen Nutzerschein via E-Mail beantragen. Mit ihm stehen einem fast alle elektronischen Ressourcen zur Verfügung. Eine Ausnahme bildet etwa das im Aufbau befindliche Luxembourg Web Archive, das man ironischerweise nur vor Ort nutzen kann. Für den Rest lockt einen die BNL mit großen Zahlen: 620 000 E-Books, 77 800 E-Zeitschriften, 390 Datenbanken.

Big Data über die Heemecht

Der Großteil dieser Ressourcen richtet sich an Fachnutzer/innen. Sofern sie nicht auf Sonder-sammlungen angewiesen sind, ändert sich für sie, mal abgesehen vom Arbeitsplatz, vermutlich gar nicht so viel. Zeitschriftenartikel sind längst synonym mit PDF-Dateien. Monografien, die nur gedruckt erscheinen, riskieren in manchen Fachkulturen so viel gelesen zu werden wie verstellte Bücher. Dem breiten Publikum bietet die BNL die Möglichkeit, Belletristik, Sachbücher und Ähnliches auszu-leihen, teils auch als Audiobooks. Die Auswahl ist stark französischlastig. Das vermeintliche Buch der Stunde, Albert Camus’ *La peste* (1947), war zum Zeitpunkt der Niederschrift dieser Zeilen übrigens

Sollte die Krise andauern, könnten manche, die sich bislang in den Archiven die Finger schmutzig gemacht haben, auf die Methoden der Digital Humanities umsteigen

noch zweimal vorhanden. Daniel Defoes *A Journal of the Plague Year* (1722), mit Blick auf die sozialen und politischen Dimensionen einer Quarantäne der vielleicht interessantere Text, ist nicht verfügbar, findet sich aber leicht an anderer Stelle.

Wer den krisenbedingten Leerlauf Zeit dazu nutzen möchte, sich in Sachen Landeskultur und -geschichte weiterzubilden, sei auf eluxemburgensia.lu verwiesen, wo in erster Linie digitalisierte Zeitungen, Zeitschriften und gemeinfreie Bücher zu finden sind. Neuester Zugang ist das Fachjournal *Hémecht*, dessen Hefte bis 2015 vollständig vorhanden sind. Ob man über Parallelen zwischen der Spanischen Grippe und dem neuen Coronavirus sinnieren oder einen verspäteten Beitrag zum „Historikerstreit“ beisteuern möchte, hier wird man mit reichlich Quellmaterial versorgt.

Entsprechende Informatikkenntnisse vorausgesetzt, ist vielleicht auch das „Open Data“-Projekt einen Blick wert. Hier kann man komplette Datensätze – momentan Texte und Metadaten von Zeitungen, weitere Sparten der Luxemburgensia sollen folgen – herunterladen und nach Belieben weiterverarbeiten. So sorgt etwa seit einigen Jahren der Literaturwissenschaftler Franco Moretti mit seiner „Distant reading“-Methode für Aufsehen: Moretti liest keine Texte, er wertet Umnengen von ihnen statistisch aus, um „Gesetze“ der Literaturgeschichte, etwa die Konjunktur bestimmter Gattungen, auszumachen. Wer weiß, sollte die Krise

andauern, könnten manche, die sich bislang in den Archiven die Finger schmutzig gemacht haben, auf die Methoden der *Digital Humanities* umsteigen.

Literatur für Stubenhocker

Natürlich sind nicht alle Schriftsteller/innen auf einen Datensatz oder Kisten mit Briefen und Manuskripten reduzierbar. Manche leben noch, wollen gelesen werden und aus ihren Werken vorlesen. Das Luxemburger Literaturarchiv, das abgesehen vom *Autorenlexikon* keine nennenswerten elektronischen Ressourcen anbietet, hat sich vorgenommen, den Ausfall von Lesungen mit einer *YouTube*-Reihe zu kompensieren. Fürs Erste steht Kinder- und Jugendliteratur im Vordergrund. In der ersten Woche sind sechs Videos erschienen. Das CNL steht nicht allein da bei seinem Versuch, Lesungen ins Netz zu verlagern. Praktisch zeitgleich startete der selbsternannte „LiteraturLiwwerer“ Jérôme Jaminet eine tägliche *YouTube*-Reihe mit Nachwuchsautor/innen, während einige etablierte Stimmen in Serge Tonnars Facebook-Serie *Live aus der Stuff* aufgetreten sind.

Das Angebot kann locker mit dem einer durchschnittlichen „normalen“ Woche mithalten – und das mit beachtlichen Zuschauerzahlen. In der ersten Woche kamen die Videos auf den Kanälen von CNL und Jaminet auf dreistellige Zahlen. Francis Kirps hatte bei *Live aus der Stuff* über 6 000 Aufrufe, Roland Meyer gar über 11 000. Sieht so aus,



Guy Helminger liest aus *Eng Taass fir d'Nefertiti Nilpäerd* fürs CNL

als sei Literatur aus Luxemburg in diesen Online-Videos um ein Vielfaches erfolgreicher als in ihren traditionellen Formaten.

Natürlich täuscht dieser Eindruck, ist ihre Popularität den besonderen Umständen geschuldet. Wie Meyer zu Beginn seiner Lesung erklärt, geht es schlicht darum, „eine Gemeinschaft zu beschwören“. Nüchtern betrachtet, sind viele der Videos belanglos und versprühen bestens den Charme von ad hoc Lösungen. Die mehr oder minder auratische Präsenz des Autors wird durch einen voyeuristischen Blick in Wohn- und Arbeitszimmer ersetzt, Exklusivität versprechende Signierstunden durch schnelle Hinweise auf den Versandhandel. Gute Vortragskunst wird, wo sie vorhanden ist, durch technische Mängel teils wieder verdeckt. Die Live-Videos auf Facebook erinnern mit ihren Echtzeitkommentaren unweigerlich an das Videospiel-*Streaming*, das diese Form virtueller Gemeinschaftsbildung entwickelt hat. Wir sind jetzt alle Stubenhocker, die anderen übers Internet beim Spielen zuschauen.

Ihre Relevanz dürften die Online-Lesungen jedenfalls auch nach der Krise behalten, denn sie stellen ein kulturpolitisches Statement dar, das in Debatten zu Förderungen, Kultur-Flatrates oder gar einem bedingungslosen Grundeinkommen aufgegriffen wird. Und, eines ist gewiss: Die Videos kommen ins Archiv.

Maladie et langage

Virons le virus !

Paul Rauchs

La nature ne se venge pas, elle se défend. « Et pour cela, elle compte combien de divisions ? » se serait demandé Staline aujourd’hui. Mais la guerre, comme la vengeance, n’existe pas dans la nature. Et voilà pourquoi le langage guerrier des politiques dans la crise sanitaire actuelle n’est guère à sa place.

Nous sommes aujourd’hui huit milliards sur cette terre à vivre ou, pour la plupart d’entre nous, à survivre. Pour « gérer » ses espèces en surpopulation, la nature leur coupe les vivres, leur « envoie » microbes et prédateurs, leur « dicte » des comportements suicidaires. Depuis Darwin, nous savons que l’*homo sapiens* est un chaînon dans cette évolution où règne la loi du « survival of the fittest ». Les religions et la droite ont toujours refusé ce darwinisme biologique, alors que ces mêmes ne se sont pas gênés pour appliquer ses recettes dans le domaine économique, à la manière d’un Milton Friedman qui a inspiré les Reagan et Thatcher, voire les Pinochet, à faire du darwinisme social.

Comme espèce animale, nous devons composer avec les coronavirus comme instruments naturels à sauver la planète en passant par une réduction du nombre des individus. Mais comme êtres culturels que nous sommes aussi, nous devons « faire comme si » il existait un saut qualitatif et pas seulement quantitatif entre l’homme et la bête. Pour le dire avec les mots du philosophe et médecin Georges Canguilhem, il existe une différence catégorielle, et non pas dimensionnelle, entre l’animal le plus évolué et l’homme le plus retardé. Cela fonde notre éthique, dont découlent la morale et l’État providence. Cet impératif catégorique, pour parler avec



Pour ne pas succomber, il faut aussi pactiser avec un allié de taille : l’humour (ici : dessin de Moule & Bill)

Kant, nous incite dans la crise actuelle à utiliser tout l’arsenal que nous offre la médecine moderne pour sauver jusqu’aux plus faibles, ceux qui sont ou risquent d’être atteints par les formes les plus graves de Covid-19. Cela va de la médecine préventive primaire, secondaire et tertiaire (confinement, protection, soins primaires) à la médecine curative avec, s’il le faut, réanimation et assistance respiratoire.

Il paraît que nous sommes désormais plus d’un milliard à être seul.

Nous vivons sous l’occupation du virus qui nous pré-occupe, qui nous fait ch... jusqu’à nous faire faire des emplettes démesurées de PQ et qui nous confine

jusqu’à la Libération. Et nous voilà tombé à notre tour dans le vocabulaire guerrier. Nous l’avons dit, le virus contamine jusqu’à la langue qu’il coronarise comme Hitler a hitlérisé l’allemand, ainsi que le raconte Otto Klemperer dans son journal *LTI*, chronique pertinente et oh combien glaçante de la langue du Troisième Reich. En temps de guerre, la mort est portée par l’étranger, par l’Autre, par le radicalement différent. C’est ainsi que Trump est obsédé par le virus « chinois », comme le furent naguère les Français vérolés par le « mal de Naples » quand les Italiens répondaient par la « maladie des Français », apportée d’ailleurs par les mercenaires qui souffraient du « mal suisse », c’est-à-dire du mal du pays. La conséquence logique de cette xénophobie est bien sûr la fermeture des frontières avec la chronique d’une mort annoncée des accords de Schengen.

Pour rendre le mal supportable, il faut d’abord le nommer et le rendre visible, alors que le virus, par nature, est invisible. Il va donc se cacher partout, et, comble de la perfidie, importé par l’étranger, il est propagé dorénavant par nos semblables. L’ennemi n’est plus seulement celui qui est différent, mais c’est aussi celui qui est identique, c’est-à-dire le voisin de palier, le client de la caissière, le patient du médecin, le médecin du malade, c’est nos parents et nos enfants, c’est en dernière instance nous-même. L’alter ego est devenu l’ego, et le confinement nous tend le miroir. Autre paradoxe : l’invisible a pour particularité que nous sommes visibles pour lui. Les peuples que Freud appelait encore « primitifs » conjuraient le danger qui venait des esprits omniprésents dans la nature par toutes sortes de rituels et de pratiques totémiques, alors que les monothéistes « évolués »

Le virus contamine jusqu’à la langue qu’il coronarise comme Hitler a hitlérisé l’allemand

ont inventé le Saint Esprit qui voit et sanctionne tous les péchés. Les athées et autres femmes et hommes politiques s’accommodent tant mal que bien de « Big Brother », quand les psychotiques exilent leur raison dans les théories conspirationnistes. *Le Roi des Aulnes*, *Les Mille Yeux du docteur Mabuse*, les ondes malfaisantes de la 5G, les fiches artisanales du Srel, même combat ! Il n’y a pas d’épidémie sans police, disait Michel Foucault, ... et pas de police sans dénonciation, ajoutent les plus lucides d’entre nous.

La peur est légitime et nécessaire pour organiser la prévention et, si nécessaire, la fuite. Mais trop de peur tue la peur et la transforme en panique qui est contreproductive, à l’image des maladies auto-immunes qui détruisent leur propre organisme. Jusqu’ici, nos « autorités » n’ont pas trop mal réussi à trouver un semblant d’équilibre entre le devoir d’informer et l’écueil de semer la panique. Pour cela, ils devraient aussi pactiser avec un allié de taille, l’humour. Avez-vous remarqué que dans les réseaux sociaux les images de chiens et de chats ont cédé la place à une pléthore, que dis-je, une logorrhée de messages humoristiques plus ou moins réussis. Suivons tous alors le précepte du *Canard Enchaîné* : pour s’en sortir, il faut rester enfermé !

Les musées face au confinement

Cours à distance et expositions digitales

Godefroy Gordet

Un musée se définit comme un lieu ouvert au public, créé pour la conservation et la monstration de collections d'œuvres d'art, de biens culturels, historiques, scientifiques et techniques... À l'heure du confinement, on ne saurait quelle description leur donner, tant leurs initiatives pour trouver – ou retrouver – leur public, poussent à redéfinir leur fonction même. Pourtant, il n'y avait pas un millier de solutions, Internet en ligne de mire, les musées du monde ont ouvert virtuellement leurs portes aux trois milliards de personnes actuellement confinées.

Les Internets pour béquille

Le coronavirus a semé une crise sanitaire historique dans le monde entier, la situation est catastrophique et les conséquences sont globales dans tous les secteurs d'activités. Monde de réunion et de partage, la culture n'est évidemment pas épargnée. Pourtant, chaque jour des solutions émergent de la toile, à l'initiative de professionnel/les soucieux de conserver la stature et de remplir leurs missions courte que courte.

Si la musique ou le cinéma ont toujours eu pignon sur rue au sein du monde numérique (*streaming*), le livre y a sa place depuis un moment (*eBook*), et bien que plus en peine, le spectacle vivant s'y installe doucement (par la captation vidéo ou audio)... Mais si chacun de ces domaines sont menacés dans son essence, modifiant son contact avec le public, c'est le secteur de l'exposition qui pâtit le plus de la situation, inquiet par un repli sur soi de son public et forcé à mettre en place des alternatives numériques, parfois encore pubères.

Musées, galeries et salons d'art avaient vu arriver la saison sèche dès la confirmation des premiers cas de coronavirus. Avant même la fermeture des lieux public, les espaces d'exposition restaient ouverts, gel à l'entrée, « Wuhan shake » pour se saluer et jauges limitées, pourtant, rapidement, des décisions gouvernementales de tous les pays du monde, c'est la fermeture totale, rideau pour les lieux culturels de la planète. De là, une problématique enfle et oblige les acteurs culturels du secteur à se questionner sur comment leurs structures pourraient exister. Car il s'agit de survivre des pertes financières pour certains, mais pour tous, l'enjeu est de continuer à réunir son public, autour de contenus fidèles à la ligne artistique en présence, aussi convaincant qu'impactant dans cette ambiance morose.

Au Luxembourg

Aussi, depuis le 15 mars et la demande du ministère de la Culture adressée aux institutions culturelles luxembourgeoises de fermer leurs espaces pour contribuer à endiguer le Covid-19, certains ont redoublé d'efforts pour attirer le public sur leurs réseaux, explorant et expérimentant les possibles d'Internet. En effet, s'il est clair que cette crise sanitaire est un véritable cauchemar éveillé, elle amène au centre des débats de nombreux questionnements et outre ceux liés à l'écologie ou la mondialisation, c'est aussi le moment de repenser la « culture muséale ».

Le Mudam prenait déjà une direction avec dans l'idée de rendre disponibles ses ressources dans le temps et transmettre cette matière à son public. Dès le départ, le Musée d'art moderne a su qu'il fallait trouver des solutions pour exister pendant la crise sanitaire, comme nous l'explique Yves Hoffmann, le directeur de la communication du Mudam, « un musée n'est pas qu'un espace d'exposition, mais aussi un lieu de recherche, de réflexion et d'échange, un lieu où circulent et où sont conservées des idées et des émotions. Ceci permet de créer des contenus qui peuvent être accessibles à distance ». Dans ce sens, les équipes du Mudam

travaillent à distance pour alimenter le site et les réseaux sociaux. De là s'est développé #Mudam-fromhome, un programme de publications régulières en lien avec la programmation annulée ou du matériel d'archive, diffusé sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, « dans une certaine mesure nous étions donc prêts à affronter ce genre de situation ». Mais le gros point fort du Mudam dans ce contexte c'est le développement de nouveaux contenus : plusieurs ateliers pour enfants à refaire facilement à la maison ont été et seront mis en ligne, la Mudam Akademie annulée, sera remplacée par un blog alimenté régulièrement et la réalisation de vidéos avec visites guidées des expositions est planifiée – dans le respect des directives sanitaires –, « notre équipe en charge des activités pour le public est sur la brèche ». Un développement digital conséquent qui faisait déjà partie de la réflexion stratégique concernant l'avenir du musée et dorénavant au présent dans cette nécessité de musée à distance, où « La diffusion numérique est une réponse », précise Yves Hoffmann, pour ajouter, « nous sommes actuellement surtout dans l'action et elle ne dure que depuis deux semaines. L'analyse suivra après la crise ».

Autre exemple, allant plutôt à contrario, le Casino du Luxembourg explique une fermeture temporaire rapide, sans préparatifs, alors que l'équipe inaugurerait deux semaines plus tôt les expositions de Sophie Jung, Rachel Maclean et Ben Wheele, « pour l'instant il s'agit plutôt de définir ce que nous annulons et jusque quand, tout en espérant ne pas rester fermé trop longtemps », explique Kevin Muhlen, directeur du Forum d'art contemporain. Pourtant, si aujourd'hui la situation n'est pas claire et qu'encore beaucoup de questions se posent avant de prendre des décisions plus poussées, le directeur précise que, « si effectivement la fermeture venait à se prolonger il faudrait repenser l'agenda de la programmation à venir dans son ensemble et reprogrammer les expositions en fonction d'un nouveau calendrier... Différents scénarios sont en cours d'étude ». Pour l'heure, le Casino a rebondi sur son contenu en ligne, et notamment le *Casino Channel*, qui regroupe toutes les interviews d'artistes et de commissaires d'expositions produits dans le cadre de ses expositions. « C'est une plateforme déjà bien visitée, mais en ce moment elle devient un véritable outil de travail pour garder une présence virtuelle et valoriser ce contenu », se réjouit Kevin Muhlen. Et dans cette idée, une matière importante a été et sera diffusée sur le net par le Casino, telles que des captations vidéo des conférences du cycle *Arts, Médias et Société* ; des œuvres vidéo de Ben Wheele – qui expose *Deep, Dark, Dank* en ce moment au Casino – accessibles en ligne avec lesquelles le Casino fera le relais des « méta-réflexions » de l'artiste, intéressé justement sur la diffusion et la réception de ses œuvres sur les plateformes telles que *YouTube* et le streaming hebdomadaire de 24 heures de la vidéo *The Everted Capital (1971-1996)**, générée en temps réel par une intelligence artificielle (IA) dans l'exposition à l'IAC de Villeurbanne (également fermée), des artistes Fabien Giraud et Raphaël Siboni sur Facebook, pour lequel le Casino est associé et partenaire... « D'autres idées telles que des workshops en ligne, des actions artistiques, etc sont en cours d'élaboration pour les semaines à venir, de sorte à faire vivre les propos et concepts des expositions temporairement en veille », explique Kevin Muhlen.

Sur les réseaux sociaux, le Forum d'art a décidé d'accroître sa présence en mettant en place les *Casino Casanier* sur Facebook, « le médium par lequel les gens restent en contact direct avec le musée », explique Kalonji Tshinza, responsable notamment des réseaux sociaux. Sans outil de visite virtuelle des expositions, le Casino doit composer avec les ressources disponibles, « on va essayer tant bien que mal d'assurer une pré-

L'exposition *De Mena, Murillo, Zurbarán* du MNHA se visite entièrement en-ligne

sence par le biais de photos ou de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux », ajoute Kalonji Tshinza. Et dans l'incertitude et l'imprévisible de la situation, Tshinza explique qu'un choix d'annulation était préférable à des solutions hasardeuses, « qui ne mettraient pas en valeur le travail des artistes ». Pourtant, une idée de « narration » des expositions a été évoquée, mais une autre difficulté vient du fait que les artistes sont découragés par la situation, « en parlant avec les artistes, ceux qu'on côtoie, on sent bien qu'ils n'ont pas trop la tête à créer sur le tas », raconte Kalonji Tshinza.

Ce temps de crise force ainsi à trouver de nouvelles idées et de se servir des plateformes en ligne pour d'autres choses qu'un simple relais d'informations, et une façon aussi d'envisager l'avenir. « Certaines initiatives pourront très bien trouver leur place dans l'activité 'normale' du Casino. Plutôt que d'investir cette énergie de manière temporaire soyons créatifs et repensons les habitudes et les formules », conclut le Kevin Muhlen.

Néanmoins, la grande initiative du moment, mise en place pendant et pour le confinement est signée par le MNHA (Musée national d'histoire et d'art) qui s'envole dans la visite virtuelle en trois dimensions et en fait profiter ses expositions et collections autant que celles du Musée Dräi Eechelen. Le projet n'a rien d'une révolution, bien au contraire, mais sa mise en application rapide pour combler au manque culturel durant le confinement est un exemple du genre, comme l'explique Gilles Zeimet, *digital curator* du service numérisation du MNHA : « Malgré l'annonce subite du gouvernement de fermeture globale des lieux publics, nous avons pu mettre en place la numérisation des expositions actuelles et les mettre à disposition du public ». Grâce à un modèle 3D du bâtiment déjà en leur possession, et un processus de travail à deux limitant le contact social, ce projet a pu être réalisé en un temps record, « Luc Schengen de la société In-visible s'est montré très flexible et en deux jours et demi, de l'idée au scan, nous avons pu mettre en place cet outil ». Un projet assez impressionnant qui résulte tout de même d'une politique de développement numérique assez forte de la part des musées de la ville depuis les

Ce temps de crise force ainsi à trouver de nouvelles idées et de se servir des plateformes en ligne pour d'autres choses qu'un simple relais d'informations, et une façon aussi d'envisager l'avenir

deux dernières années, mais ce genre d'initiatives n'était pas prévue. « Faire venir les visiteurs au musée reste la base de notre mission, néanmoins nous avons pu disposer de cette technologie pour rendre notre musée publiquement accessible dans le virtuel », explique Gilles Zeimet. D'ailleurs, d'autres expositions vont être exploitées dans ce sens, comme l'exposition *Wiele wat mir sinn* (sur le droit de vote au Luxembourg) et récemment celle de la photographe Carla van de Puttelaar, « c'est la première fois que nous dévoilons une exposition inédite de façon virtuelle ». L'accès aux expositions est donc maximal, et aussi ludique que scientifique, « beaucoup de gens cherchent un autre divertissement que Netflix, le voilà... », se réjouit le curateur du MNHA.

Le défi de « l'après »

Dans cette situation irréaliste, il est difficile actuellement d'imaginer l'avenir. Or, tôt ou tard, les musées seront obligés d'aller plus loin que ces initiatives louables certes, mais ressemblant fortement à des solutions pansements, mises en place pour panser les plaies d'un domaine qui s'égrotte de jour en jour. Comme le précise Kalonji Tshinza, « même si c'est trop tôt pour décliner une stratégie précise, pour moi ce n'est pas possible qu'on en reste là au long terme, sans mettre en place un plan B ». Une inquiétude légitime tempérée par Kevin Muhlen qui y voit l'angoisse de l'inconnu mais de grandes potentialités, « ce qui est certain c'est que les artistes se nourriront des changements et de nouvelles pensées et formes de création en ressortiront. Ce sera à nous de cerner et de rebondir sur ces enjeux nouveaux et de leur offrir la visibilité nécessaire. Notre défi sera de reconnaître ces nouveaux enjeux à temps ».

Proche de ces discours, Yves Hoffmann identifie le défi de « l'après » comme allant au-delà du musée, « il s'agira de comprendre ce qui vient de se passer et d'en tirer les leçons. Qu'est-ce qu'une situation comme celle-ci implique pour un musée et ses visiteurs ? Quand convient-il de lancer cette réflexion ? Immédiatement après l'épidémie, le désir de normalité sera bien trop fort pour 'prolonger' ce qui nous a été imposé pendant plusieurs semaines ». Et Gilles Zeimet d'acquiescer dans ce sens, en ajoutant une dimension plus intime, « cette crise va avoir des répercussions sur nos vies professionnelles et personnelles. En attendant d'en voir le bout, nous saluons les héros du secteur médical et essayons à notre manière de contribuer à l'effort ».

Dans l'immédiat, les musées se doivent de garder un œil sur l'évolution de la situation et se préparer plus à une fermeture prolongée qu'une réouverture prochaine.

Rachel Maclean expliquant son installation *I'm terribly sorry* sur le *Casino Channel*

Quelles institutions pour affronter la crise climatique ?

Léviathan, Behémoth, Mao, X

Jean Lasar

Quels régimes politiques allons-nous voir émerger face à la crise climatique ? S’il tombe sous le sens que tant les institutions que les pratiques politiques en seront profondément affectées, il faut reconnaître que les réflexions à ce sujet restent embryonnaires. Avec leur ouvrage de théorie politique prospective paru en 2018, *Climate Leviathan : A Political Theory of Our Planetary Future*, Geoff Mann et Joel Wainwright tentent de combler cette lacune. Leur typologie raisonnée définit quatre modèles généraux d’ordres politiques susceptibles de se cristalliser face à la menace climatique.

Il se trouve que, même si elle a été conçue avant l’émergence de la pandémie en cours, cette typologie est aussi pertinente pour éclairer les réponses apportées par les nations du globe à cette crise. Ce n’est pas étonnant, les crises climatique et du coronavirus ayant en commun de se jouer des frontières et d’échapper à toute solution exclusivement nationale, tout en soulignant de manière crasse les limites du capitalisme thermo-industriel. Et de fait, face à cette crise globale qui ressemble furieusement à une répétition générale de celle du climat, les régimes modélisés par les deux auteurs ont bel et bien eu tendance, jusqu’ici, à réagir comme les deux auteurs s’y attendaient.

Léviathan Bien que les références de Mann et Wainwright soient éclectiques, et comme le suggère le titre de leur livre, ils placent au centre de leur raisonnement le « monstre » du Léviathan décrit en 1651 par Thomas Hobbes pour analyser les mécanismes politiques et définir la souveraineté. Le Léviathan de Hobbes, issu de la souveraineté des citoyens qui en cèdent une partie importante à l’État en échange de la protection qu’il leur offre, est aussi l’État qui s’autorise à outrepasser ses propres lois lorsque cela profite à ses alliés.

Hobbes a fortement inspiré Carl Schmitt, un théoricien politique allemand du XX^e siècle sympathisant du nazisme, que Mann et Wainwright mettent à contribution pour expliquer l’évolution rencontrée par exemple au début de ce millénaire aux États-Unis, lorsque les Américains ont accepté de la part de l’administration de George W. Bush que celle-ci assume une souveraineté accrue, beaucoup moins encadrée par les contrepouvoirs, en réponse aux risques perçus du terrorisme. Dans la typologie raisonnée des deux auteurs, l’État-Léviathan est donc cette forme d’État qui offre une meilleure protection aux citoyens en échange d’un abandon d’une partie des libertés et moyens de contrôle dont ils bénéficiaient jusqu’ici, à coup de règles d’exception, accompagnées ou non de la proclamation d’un état d’urgence.



L’État-Léviathan offre une meilleure protection aux citoyens en échange d’un abandon des libertés

Behémoth La deuxième catégorie proposée par Mann et Wainwright correspond au scénario-cauchemar du populisme réactionnaire que l’on voit en ce moment émerger à Washington et dans d’autres régions du globe. Il prend le dessus lorsque des intérêts liés aux énergies fossiles et les secteurs les plus conservateurs de la société s’allient pour refuser de prendre en compte la menace climatique. Les tenants de ce modèle dénoncent les « élites mondiales », qu’ils associent au globalisme honni, dénoncent voire vont jusqu’à abandonner les efforts internationaux déployés pour lutter contre le réchauffement et prônent une sorte de capitalisme national autarcique qu’illustre bien la fameuse tirade de Donald Trump qu’il a « été élu pour représenter les citoyens de Pittsburgh, pas ceux de Paris ».

Climate Mao correspond à la voie que sont susceptibles de choisir de grands États asiatiques, Chine en tête : « un système anticapitaliste gouverné par un pouvoir souverain au niveau de l’État-Nation ou de la planète ». Visant une transformation révolutionnaire emmené par un État qui s’empresse d’empêcher l’effondrement climatique, inspiré par Mao Tse Toung, mais aussi par Robespierre et Lénine, il recourt à « une terreur juste dans l’intérêt de l’avenir de la collectivité ».

Au nom de l’action climatique, c’est un modèle qui voit revenir sur le devant de la scène des États autoritaires socialistes qui interviennent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire face aux urgences climatiques. Ce qui, en conséquence de la nature de la menace climatique, devrait logiquement aboutir à ce que ces actions

soient menées à l’échelle planétaire. Cependant, Mann et Wainwright s’attachent à montrer que la Chine ne s’oriente pas pour l’instant vers un « Climate Mao », mais est plutôt engagée, en concertation avec les puissances occidentales, sur la voie d’un ordre international de type Léviathan. Pour autant, soulignent-ils, ce n’est qu’en Asie qu’un tel modèle est susceptible de voir le jour, seul ce continent comptant des pays qui ont à la fois les structures étatiques, économiques et démographiques requises.

Aucune de ces trois perspectives n’est enthousiasmante. Behémoth est l’option qui devrait s’éliminer d’elle-même – bien qu’elle semble ces temps-ci avoir le vent en poupe – parce qu’elle aggrave la crise tout en exacerbant les injustices. Pour autant, les modèles Léviathan et Mao sont loin d’inspirer confiance : l’histoire ne suggère pas qu’ils soient en mesure, en l’état, de nous mettre sur les bons rails. Et les trois modèles ont en commun d’être fondamentalement injustes.

X À l’inverse, la quatrième option examinée par Mann et Wainwright est clairement, dans leur esprit, celle qui a le plus de chance de s’inscrire dans l’exigence de justice climatique. Baptisée « X » parce qu’elle est inédite et qu’on ne peut en conséquence en broser le portrait qu’à grands traits, cette quatrième voie, fondée sur la démocratie et la solidarité, à rebours du capitalisme et de la souveraineté, est clairement celle qui a les sympathies des auteurs.

« Climate X » est donc censé émaner, dans l’esprit des deux auteurs, d’un mouvement démocratique

se construisant sur trois principes de base, deux « ouvertures » et deux « trajectoires ». Les trois principes correspondent aux valeurs classiques de la gauche, égalité, démocratie et solidarité, qui reposent sur les notions d’une terre partagée, de l’inclusion et de la dignité pour tous. Ils se réfèrent aussi à la cause partagée de la préservation de la vie sur cette planète tout en affirmant la profonde diversité des façons de l’habiter.

Les « ouvertures » misent d’une part sur des pratiques s’inventant au fil de l’eau plutôt que fondées sur des certitudes – les auteurs évoquent dans ce contexte le refus catégorique de Karl Marx d’offrir une description détaillée du communisme – et de l’autre sur l’importance d’agir en tant que témoin de la crise qui s’abat déjà sur nous. Quant aux trajectoires censées inspirer cette quatrième voie, ce sont d’une part l’anticapitalisme propre à l’économie politique classique du marxisme et de l’autre les alternatives aux formes classiques de la souveraineté des mouvements indigénistes et anticolonialistes, y compris les modes de vie et systèmes de pensée alternatifs ou non-occidentaux auxquels certains d’entre eux recourent. Mann et Wainwright voient dans cette trajectoire le moyen de redéfinir de fond en comble notre relation à la terre et à la planète, plutôt que de se contenter de « verdir » notre système actuel.

On sent que ces descriptions de Climate X, assez vagues mais qui reflètent différentes formes de mobilisation fondées sur un lien fort au territoire qu’on a vu émerger au cours des dernières décennies aux quatre coins de la planète, ne sont qu’une esquisse. Les auteurs citent en exemple le mouvement zapatiste, qui a affronté l’État mexicain dans les années 1990 mais a fini par battre en retraite et se confiner aux régions reculées du Chiapas. Ils pourraient aussi citer Idle No More, le mouvement des tribus indiennes s’opposant, dans l’ouest canadien, à l’extension des infrastructures d’extraction et de transport d’énergies fossiles, ou l’engagement de communautés indigènes en Équateur contre la pollution imposée par des groupes pétroliers, ou encore le Rojava, qui a expérimenté au Kurdistan syrien des modèles d’autodétermination tournant le dos au patriarcat et aux fanatismes religieux ambiants. Si Climate X voit le jour, ce sera en combinant utopie, résistance civile et décarbonisation sur le tas, dans un foisonnement créatif dont on voit certes des exemples pointer de ci-de là, mais dont la montée en puissance et la fertilisation croisée semblent aujourd’hui improbables. La voie débouchant sur Climate X est étroite, et on peut concevoir que face à cette vision exigeante et encore passablement nébuleuse, l’on soit tenté de se rabattre sur les autres modèles en lice, qui déclinent sous différentes formes la souveraineté étatique connue.

Si Climate X voit le jour, ce sera en combinant utopie, résistance civile et décarbonisation sur le tas, dans un foisonnement créatif dont on voit certes des exemples pointer de ci-de là, mais dont la montée en puissance et la fertilisation croisée semblent aujourd’hui improbables

Paradoxalement, cependant, c’est de l’actuelle montée des régimes fascistes et climato-destructeurs, voués à l’échec (même s’ils sont susceptibles d’ici-là d’infliger des dégâts considérables à la biosphère) que Climate X pourrait tirer parti pour s’affirmer comme le modèle de sauvetage collectif à créer dans l’action. En effet, ces régimes réactionnaires (ceux de Donald Trump, Jair Bolsonaro ou Narendra Modi par exemple) sont susceptibles de miner sérieusement, dans l’immédiat, la crédibilité des formes classiques de souveraineté, y compris le modèle du Léviathan auquel Mann et Wainwright allouent, en l’état, les meilleures chances de s’imposer. Dans un entretien au *New Yorker*, ils estiment que l’émergence d’une souveraineté planétaire est inéluctable à moyen terme. Face à la crise écologique et sociale qui s’aggrave, à la perspective de centaines de millions de réfugiés climatiques d’ici la moitié du siècle, et comme pour l’heure l’État-nation est un des rares outils disponibles, « on le fait en quelque sorte tourner aujourd’hui comme un chat mort, dans l’espoir qu’il finira par heurter quelque chose et que cela aidera ». Une métaphore qui illustre bien l’indigence actuelle de la réflexion sur les structures décisionnelles capables d’affronter la menace climatique et retentit comme un appel à tous ceux qui se piquent de prospective politique à faire preuve d’imagination.

Geoff Mann, Joel Wainwright : *Climate Leviathan : A Political Theory of Our Planetary Future*. Verso London, New York 2018. ISBN : 978-1-78663-429-0

d’Lëtzebuurger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Rédactrice en chef** Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu) **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGULLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003



Le Fonds Belval

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.05.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu:
Le Fonds Belval
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 26840 1
Email : soumission@fonds-belval.lu

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :

Soumission relative aux travaux de restauration et de mise en valeur de l'ancienne Möllerei à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
Travaux de menuiserie métallique

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumis-

sion conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
02.04.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000558 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Avis officiel

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

mybooks.lu

Appel à partenaires pour la diffusion des manuels scolaires gratuits

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires pour les élèves de l'enseignement secondaire, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse se propose de coopérer avec des partenaires officiels afin d'assurer la gestion et la diffusion des manuels scolaires.

L'appel à partenaires s'adresse prioritairement aux commerces situés sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qui disposent des compétences nécessaires du métier de libraire et qui vendent des manuels scolaires et d'autres livres.

Le dossier de candidature ainsi que les conditions générales fixant les modalités de distribution des manuels scolaires gratuits peuvent être demandés via courriel à l'adresse secretariat@script.lu. Le délai pour la remise des dossiers de candidature est fixé au 13 mai 2020.



Le fauteuil, le portique et le halo lumineux ; au bout, l'horloge qu'on n'arrête qu'un moment ; la toile d'araignée s'emparant de la table de shoot

Art contemporain

L'existence prise dans la toile spatio-temporelle

Lucien Kayser

Prologue. Un peu comme si c'était lointain déjà, alors que ça fait un mois à peine : la chance d'avoir pu assister au vernissage de l'exposition de David Brognon et Stéphanie Rollin, au Mac/Val, à Vitry-sur-Seine, dans la banlieue sud de Paris, première exposition monographique muséale du duo, sans oublier toutefois celle du Frac Poitou-Charentes, à Angoulême, il y a cinq, six ans. Une exposition rattrapée par les temps que nous vivons ; la grande salle, plongée l'autre jour déjà dans l'obscurité, faisant ressortir d'autant mieux les œuvres dans la mise en lumière de Serge Damon, dans leur agencement habile et soigné des commissaires Julien Blanpied et Frank Lamy, elle est maintenant vide de visiteurs, le restera pour combien de temps (l'exposition était initialement prévue jusqu'au 30 août prochain). Vide aussi le fauteuil qui en est un peu le point central, au carrefour autour duquel se déplient vidéos, photographies, objets, peintures en marqueterie. Déploiement auquel le visiteur quand il sera de nouveau admis n'échappera pas, pris comme dans son existence même dans une toile spatio-temporelle, celle que tissent les araignées peut passer pour exemplaire, telles qu'elles occupent le bas d'une table de *shoot* ou le creux d'une sculpture.

Le fauteuil devait être occupé par un *line sitter*, quelqu'un qui est payé pour prendre la place d'un autre dans une file d'attente. En Belgique, la loi autorise l'euthanasie, et notre homme allait être assis là jusqu'au jour, à la seconde de la mort d'une personne (identifiée d'avance auprès d'un médecin) ayant décidé de mettre fin à ses souffrances, de ne plus vivre. Exposition rattrapée dans ses interrogations les plus extrêmes par les circonstances terribles du moment. Où la métaphore est cruellement assaillie par la réalité.

Au centre de l'exposition toujours, à côté, un portique monument en acier, comme on en trouve dans une dimension moindre dans les lieux de passage, instrument de contrôle. L'œuvre est intitulée *Résilients*, mot qui sert aujourd'hui ailleurs, là c'était pour dire la résistance des ouvriers au moment de la fermeture de l'usine Caterpillar en Belgique. Et par-dessus portique et fauteuil, il glisse lentement une poursuite lumineuse de théâtre, de forme ronde, comme le bracelet de Sophia, qui le porte parce qu'elle est sous surveillance électronique.

1 Il est le temps, et l'autre forme a priori de la sensibilité, l'espace, dont Brognon et Rollin explorent sans répéter l'emprise sur notre existence et son contexte social, politique. Temps paradoxal, mais qui la plupart du temps (on n'y échappe pas), comme

C'est connu, David Brognon et Stéphanie Rollin allient interpellation et poésie ; leur exposition, au Mac/Val, de même, agrément et densité

dans un mouvement répétitif, s'étire, se fait attente. Il lui arrive même de se figer, dans cet espace grand comme une cellule de détenu, où l'horloge s'arrête automatiquement à votre entrée, temps suspendu, qui toutefois se rattrape et reprend son cours inexorable à votre sortie. L'espace dit l'enfermement, le titre de l'œuvre, *8 m² Loneliness*, y ajoute la solitude, l'ennui.

Puisqu'on en est avec des détenus, suivons ceux d'une vidéo, *Attempt of Redemption*, dans les lignes que tracent leurs pas dans le gymnase du centre d'Ecrouves ; seulement, leurs déplacements se font à rebours, fol espoir, espérance de quelque rachat. Tentative tout aussi vaine, beau travail à la Sisyphe, d'un autre garçon se donnant toutes les peines du monde à maintenir des lignes de sel dans le rai de lumière d'un soleil impitoyable. Mais n'appartient-il pas à l'homme de rester infatigable dans ses « attempts ».

À l'image d'ailleurs de la nature, et au long de l'année 2017, Brognon et Rollin ont suivi le coucher du soleil, en ont publié une douzaine de photographies dans la rubrique des petites annonces (on y saisit la vie) de journaux internationaux. Leur suite d'images, encadrées individuellement, sont là, renvoient à cette note en bas de page de *Nadja*, de Breton, où un peintre sur le port de Marseille essaie de fixer la course de l'astre qui lui échappe.

2 Mouvements du temps, expansion et contraction de l'espace leur correspondent. Brognon et Rollin aiment les espaces quasi infinis, n'ont pas peur de leur « silence

éternel », au contraire, ils les font parler, leur font révéler leurs secrets. Ainsi nos arpenteurs font le tour de telles îles, en retracent centimètre par centimètre les contours : Gorée, Tahitou, territoires de geôle, de lazaret. Et les voilà réduites à des centaines de calques, emboîtées, encagés, et mis au mur.

Dans une vidéo plus récente, de 2019, nous marchons avec Mazen Kenan, patriarche d'une famille musulmane palestinienne de Jérusalem. Il loue des croix de bois aux pèlerins qui veulent faire la Via Dolorosa, et lui de rapporter les croix au point de départ une fois qu'il les a récupérées au Saint-Sépulcre. Parcours toujours le même, où le temps et l'espace se rejoignent, se superposent, et ça recommence avec d'autres touristes.

Brognon et Rollin ont séjourné en Israël, différentes vidéos disent la situation du pays, comment depuis un siècle et demi un accord évite le conflit entre les communautés chrétiennes du Saint-Sépulcre, rend une échelle sur la façade de l'église de ce fait inamovible ; comment les figuiers de Barbarie peuvent servir à une greffe des épines ; comment des jeunes gens arrivent à adapter une cour de collège pour faire du sport. Autant de paraboles, si l'on veut, pour quel enseignement, quelle morale ; ce n'est pas l'affaire de l'art, il suffit qu'il nous mette le nez dessus.

Épilogue. Comme on voudra, le jour venu où l'exposition rouvrira, en entrant ou en sortant, le regard s'attardera sur la citation projetée au mur, comme le sont de façon fort heureuse les cartels tout au long : l'anecdote (si l'on ose dire) rapportée par l'un des membres de la famille de bourreaux des Sanson, du comte de Charost lisant un livre dans la charrette le conduisant à l'échafaud, et d'en corner la page avant de monter les gradins. « Au revoir Monsieur, et bonne continuation. »

Ce serait impardonnable de ne pas mentionner non plus le titre de l'exposition emprunté à Jorge Luis Borges : *L'avant-dernière version de la réalité*. Et que de mains ouvertes sur telles photographies, pour quelque pratique chiromancienne que ce soit, de lignes de vie invitant à deviner une destinée.

En attendant la réouverture des musées, le lecteur pourra se reporter sur le site suivant : www.macval.fr/L-avant-derniere-version-de-la-realite

Binge-watching

Heiden!

Marc Trappendreher

Die 2010 gestartete HBO-Show *Game of Thrones* entwickelte sich rasch zu einem internationalen Erfolg, ähnliche Nachfolge-Serien ließen nicht lange auf sich warten. Die von Michael Hirst entwickelte Serie *Vikings*, die seit 2013 auf dem kanadischen *History Channel* ausgestrahlt wird, ist so eine Produktion, die im Fahrwasser von *Game of Thrones* schwimmt. Mit nunmehr sechs Staffeln, rund neunzig Episoden, neigt sich diese Wikinger-Saga dem Ende zu.

Gemäß den Standards des Abenteuers geht es auch in *Vikings* zunächst um den bekannten Topos der Reise: Da gibt es den norwegischen Bauern Ragnar Lotbrock (Travis Fimmel), der gemeinsam



Travis Fimmel als Ragnar Lotbrock, mit Familie

mit seiner Frau, der Schildmaid Lagertha (Katheryn Winnick), seinen Gutshof führt. Aber es verlangt ihn nach mehr, er will auf Raubzug gehen und, entgegen den Ansichten seines Anführers Earl Haraldson (Gabriel Byrne), neues Land erkunden ...

Schöpfer Michael Hirst wollte eigentlich eine akademische Karriere in der Geschichtswissenschaft anstreben, bevor er die Filme *Elizabeth* (1998) und die Fortsetzung *Elizabeth – Golden Age* (2007) schrieb und dann damit beauftragt wurde, eine Serie um den englischen König Heinrich VIII. (*The Tudors*) zu entwickeln. Trotz zahlreicher Abweichungen von historischen Fakten und Anpassungen an die Mainstream-Unterhaltung scheint Hirsts offenkundiges Interesse an der alten Geschichte auch in *Vikings* durch: Die wenigen historisch belegten Ereignisse aus der Wikingerzeit dienen der Serie als Ankerpunkte der Handlung. So zum Beispiel gleich zu Beginn der Überfall auf das Kloster Lindisfarne im Jahre 793 oder auch der Angriff auf Paris im Jahre 885, der einen der dramaturgischen Wendepunkte der Serie darstellt.

Dabei ist es kaum verwunderlich, dass die Serie die realen historischen Zeitangaben stark rafft, um so die wichtigsten Begebenheiten und real existierenden Figuren für die Erzählung nutzbar zu machen und so

dramaturgisch zu verdichten. Ein besonderes Augenmerk der Serie liegt ferner auf den äußerst sinnlich-eindrücklichen Szenen der heidnischen Rituale, für die sich *Vikings* viel Zeit lässt und die sukzessive auf den Zuschauer einwirken. Daran hat nicht zuletzt der Soundtrack erheblichen Anteil, der Stücke der belgisch-norwegischen Formation Warduna einschließt. Deren äußerst kraftvoll-sinnliche Musik kombiniert neben der klassischen instrumentellen Musik auch die Geräusche von Bäumen, Feuer und Steinen, Knochen und Wasser zu einem ganz reichen Klanggewebe.

Die Wikingerzeit blieb im Film weitestgehend unbeachtet, sieht man von einigen prominenten Beispielen ab (*The Vikings*, 1958), und kaum ein Beitrag war an einer „ernsthaften“ Darstellung wahrhaftig interessiert. Michael Hirst will da eine Lücke füllen und präsentiert Figuren, die nicht den veralteten, klassisch-hollywoodschen Mustern entsprechen. In alldem konstruieren sich diese Wikinger-Identitäten zuvorderst durch Macht. Je mehr Macht jemand erlangt, desto wahrscheinlicher sein Eintrag in die Geschichtsschreibung.

Und doch liegt über alle das schwere Gefühl des unausweichlichen Niedergangs: Parallel zu den Heldentaten der Wikingerzeit berichtet die Serie auch

Gemäß den Standards des Abenteuers geht es auch in Vikings zunächst um den bekannten Topos der Reise

vom Werden Englands, der Einigung der angelsächsischen Königreiche von Northumbria bis Wessex. So, wie sich die Loyalitätskonflikte für Heiden und Christen auf ähnliche Weise gestalten, gibt es auch verwandte soziale Probleme; all diese Figuren sind verwoben in jenen widerspruchs- und gewaltvollen Prozess der Christianisierung, den *Vikings* abbildet.

Das Schicksal ist so vorhersehbar, wie es für die Heiden dieser Erzählung unabwendbar ist: Dieser Ragnar Lotbrock, facettenreich verkörpert von Travis Fimmel, bildet das zentrale Kraftfeld, um das sich eine Fülle weiterer Haupt- und Nebenrollen schart, die zu einem Teil des reichen Charakteraufgebots dieser Serie werden. Da wo Ragnar Lotbrock mit Bedacht und Weitsicht agiert, da schart er das Misstrauen und den Neid seiner Gegner und Anhänger. Intrigen, Bündnisse, Verrat bestimmen diesen Handlungsverlauf auf besondere Weise, jeder scheint sich selbst am nächsten und es festigt sich der Eindruck, dass da alles – ob auf kurz oder lang – auf die große Katastrophe hinauslaufen muss.

Vikings ist keine detaillierte Aufarbeitung historischen Quellmaterials, noch ist sie in diesem Ansatz faktenreu. Vielmehr ist sie als unterhaltsame, nach den gängigen Mustern der *Mainstream-Kultur* ausgerichtete Geschichtsschau konzipiert.

STIL

Faire face sous son meilleur profil



Vous devez en même temps remplacer le cuisinier de la cantine, la femme de ménage, le technicien informatique et la Joffer de vos enfants



Sur les réseaux

En cette phase de confinement, il s'agit surtout de promouvoir des occupations plaisantes pour la vie en isolement. En voici une qui devrait séduire les amis du Grand Théâtre, et plus particulièrement ceux qui suivent la carrière de la chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker, invitée régulière de la scène principale depuis des années. Sur le site internet qui porte le nom de sa troupe de danse, *rosas.be*, elle vous invite à étudier de près, et à vous exercer à apprendre les mouvements d'une de ses chorégraphies *Rosas danst Rosas*. Spectacle à grand succès créé en 1983, il comporte une partie consacrée à des solos avec une chaise, lesquels avaient déjà été repris et imités par pas mal de danseurs en herbe sur *Youtube*. Dans un chapitre appelé *Dance in times of isolation*, Anne Teresa propose aujourd'hui plusieurs vidéos qui doivent inciter à l'imitation. Le but est évidemment de stimuler jeunes et moins jeunes à danser eux-mêmes et ainsi à se dégourdir les articulations. Mais aussi aimerait-elle qu'on se montre créatif et qu'on réinterprète à sa façon ces scènes en leur donnant une touche personnelle. Découvrir ses propres possibilités créatives et chorégraphiques, voilà le but final de ce projet qui invite à se filmer et à en faire un enregistrement *Youtube*, téléchargeable sur *rosasdanst-rosas.be*. Ce projet est une collaboration avec le collectif Fabuleus pour jeunes talents en danse et théâtre, le tout étant produit par Danspunt. GD



Sur les réseaux

On l'avait présenté comme un amateur de bonne bouffe qui s'est spécialisé avec le temps dans la rédaction d'articles de gastronomie sur son blog **A hungry Italian in town**. Giovanni Farinella est un passionné. Lors de ses nombreux déplacements à l'étranger il a, entre autres, collaboré avec Daniel Young, spécialiste des bonnes choses au *New York Times* ou au *The Guardian*. Basé à Luxembourg, il a évidemment aussi sympathisé avec celles et ceux qui communiquent sur la gastronomie du duché, et a signé des contributions dans *Explorator* (devenu *Foodzilla*), *Kachen* et *Reesen*. Récemment, en collaboration avec France Clarinval, il a lancé la page facebook *Hungry days in town*, histoire de relayer les infos utiles sur tous ces métiers de bouche confinés eux aussi, mais dont certains protagonistes ont décidé de faire face de façon active. Ainsi y trouvera-t-on un article qui explique comment traiteurs et cuisiniers ont commencé à aider les soignants. Plus loin, une recette offerte par le restaurant japonais Nonbe de Belval pour préparer soi-même un délicieux ramen chez soi. Anne Faber, la foodie numéro un de la télé luxembourgeoise, y livre une recette de risotto, et le jeune Chef de l'Hostellerie du Gruenewald révèle qu'il donne des cours de cuisine sur *Skype*. D'autres recettes sont proposées par le spécialiste de la cuisine verte René Mathieu ou publiées en copie d'articles parus dans *Foodzilla* ou *Le fooding*. Tout ceci peut contribuer à nous rendre la quarantaine plus supportable... en assumant les kilos en trop qui iront avec. GD



L'objet

Cette année, la vieille ville sera déserte ce lundi de Pâques qui attire d'habitude des collectionneurs d'oiseaux siffleurs du monde entier. Mais tous nos céramistes ne baissent pas les bras pour autant. À part ses petits oiseaux simples que l'on retrouve chaque année, l'artiste Romy Weydert produit depuis 25 ans un spécimen particulier, dont un exemplaire masculin et l'autre féminin. Pour elle, il n'était donc pas question de laisser tomber le projet à un anniversaire aussi rond : et c'est le traquet (*Steinschmaetzer* en allemand) qui aura l'honneur d'être fidèlement reproduit pour cette édition de quart de siècle, lui dont le mâle présente un masque noir façon Zorro, le reste étant plus uniformément reconnaissable chez les deux grâce à une tête grise et un ventre orangé sur fond blanc. Ce petit oiseau chanteur a, par ailleurs, la particularité de pouvoir se mouvoir à une vitesse allant jusqu'à cinquante kilomètres à l'heure. Il peut ainsi, selon force et direction du vent, parcourir 450 kilomètres en une nuit. En hiver, il retrouve la chaleur du sol africain. Tous fabriqués à la main, les **Péckvillercher** de Romy (photo : GD) sont, comme il se doit, en argile, coulés dans des moules en plâtre, avant qu'on leur rajoute le fameux sifflet qui fera d'eux une sorte d'instrument. Un oiseau coûte 33 euros, la paire étant offerte au prix de 60 euros. (Les commandes se font par téléphone au 36 87 65, ou par mail à *aradia.lu* à Hesperange.) GD

Cyril B.

Voilà deux semaines que le confinement nous condamne à un choix cornélien : vivre comme des vieux ou comme des adolescents. Ou les deux à la fois.

Que celui qui n'a pas eu un instant de rage (coupable certes) contre les personnes âgées, pour la protection desquelles, en premier lieu, nous sommes contraints à rester chez nous, lève le doigt. S'ils forment la plus grande partie des victimes du virus, les aînés peuvent désormais être certains d'avoir des places libres dans le bus. Ils peuvent également promener leurs chiens dans les parcs sans se faire gronder par de jeunes parents pour une crotte dans la pelouse. Ils ne sont plus dérangés par les jeunes qui s'amuse aux terrasses des cafés ou qui profitent des restaurants. Pourtant, les cas graves touchant des jeunes, voire des adolescents, viennent, malheureusement, confirmer que l'isolement forcé est bien dans l'intérêt de tous. La menace ne plane pas que sur les grabataires et, quand bien même aurait-ce été le cas, ce serait évidemment la solidarité la plus élémentaire que de s'abstenir de faire la bise à la vieille mémé qui pique. D'ailleurs votre instinct vous a sans doute poussé à pratiquer ce genre de distanciation sociale dès votre plus jeune âge.

Il faut reconnaître que la crainte de la maladie nous a tous fait tomber non pas en quarantaine, mais plutôt directement dans la soixantaine bien avancée. Quel que soit notre âge, nous vivons désormais, et pour une durée indéterminée, comme des petits vieux : plus de sortie, plus de sport, plus d'amis. On a peur d'être malade. On peut se permettre de rester toute la journée en survêtement et en charentaises. On regarde la télévision au milieu de l'après-midi. La seule différence c'est qu'on ne peut même pas aller chez le coiffeur ou chez Namur. D'ailleurs on va avoir de drôles de files d'attente à la rentrée, pour se faire couper les cheveux (et peut-être pour manger des Monts-Blancs).

D'un autre côté, la situation actuelle est propice à la schizophrénie. Pas seulement parce que vous devez travailler ou faire des courses et ne pas sortir de chez vous. Pas seulement parce que vous devez combiner sur une même table de salle à manger deux espaces de télétravail, une salle de classe virtuelle et une cour de récréation. Pas seulement parce que vous devez en même temps remplacer le cuisinier de la cantine, la femme de ménage, le plombier, le technicien informatique, le professeur de trompette et la Joffer de

vos enfants. Non, si c'était que cela, ce ne serait rien. C'est surtout que, à l'intérieur de vous, vous ressentez cette tension entre « vivre comme un vieux » et « vivre comme un adolescent », qui sont deux réalités auxquelles vous devez bien faire face en ce moment où votre consommation d'écran a sans doute explosé.

Grâce au Covid-19 il est fort probable que vous ayez maintenant élargi considérablement la liste de vos contacts *WhatsApp*. Vos collègues, vos connaissances, les professeurs de vos enfants font maintenant partie du cercle. Si, comme moi, vous appartenez à la génération habituée à connaître les gens dans le monde réel avant qu'ils ne fassent partie de votre monde virtuel, c'est l'occasion de bien des révélations ! Philippe du *helpdesk* quand il avait les cheveux longs, Josy de la compta en mode *duckface* et, surtout, le grand chef en bermuda et chemisette. Tant que personne n'est en maillot de bain, l'honneur est sauf. On ne pense pas toujours à vérifier sa propre photo, surtout quand on ne pensait pas communiquer ses coordonnées personnelles à tous ses collègues.

Une fois que vous aurez remplacé votre photo de profil par quelque chose de plus présentable, style vous devant votre bibliothèque remplie des intégrales de Balzac et Goethe, avec vos diplômes accrochés au mur, reste à trouver le ton de la conversation. Si la photo de profil montre à qui vous voudriez ressembler, votre capacité à contourner les pièges de la frappe prédictive va vous révéler aux yeux de tous. Mais le pire, pour les novices, c'est de bien savoir comment utiliser un emoji. Peut-on envoyer un emoji bisous à un collègue sans que ce soit une déclaration d'amour ? Qu'est-ce que veut dire l'emoji « crotte avec des grands yeux » ? Est-ce qu'on est vraiment obligé de réagir avec un emoji « rire aux larmes » à une vidéo humoristique qu'on a déjà reçu quatre fois depuis le début de la crise ?

Autant de questions qui semblent bien dérisoires quand on réfléchit un peu aux « gestes barrières » et à leur implication en terme d'utilisation de nos *smartphones*. Comme dans *Le Nom de la Rose*, d'Umberto Eco, où les moines qui lisaient le second livre de la *Poétique* d'Aristote étaient touchés par la peste, il y a fort à parier qu'un bon nombre de nos écrans, tripotés avec des doigts sans gants, difficiles à laver, et qu'on porte en permanence à proximité de notre visage, soient les vecteurs de germes plus dangereux qu'un virus informatique...

d'Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuerger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d'exploitation Android. Il suffit de télécharger l'application dans l'App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu

